

6. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT EN GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (DOC. 41, 41A ET 41B/12-13)

**R : 09-CPR-140124**

*« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux programmes de Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières (régime régulier) et Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières (régime coopératif) ainsi qu'au titre des programmes afin qu'ils deviennent le Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier) et le Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif). »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées aux programmes de Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières (régime régulier) et Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières (régime coopératif) ainsi qu'au titre des programmes afin qu'ils deviennent le Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier) et le Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif). »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Edmundston  
Moncton  
Shippagan

Le 11 mars 2013

Monsieur Neil Boucher  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
et président du Comité des programmes  
Université de Moncton, Campus de Moncton  
Pavillon Léopold-Taillon  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, NB E1A 3E9

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

11 MARS 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Reconfiguration des programmes de baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières**

Monsieur le Vice-Recteur,

Il me fait plaisir de vous remettre, ci-joint, la version modifiée du projet de reconfiguration des programmes de baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières (régime régulier et régime COOP) offerts au campus de Shippagan.

Les documents ont été modifiés suite aux recommandations émises par Mad. Suzanne LeBlanc et le Registraire, M. Pascal Robichaud.

Si vous avez des questions ou des précisions au sujet des présents documents, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

En espérant répondre aux exigences demandées, vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen des études,

*S. A. Selouani*

Sid-Ahmed Selouani

Pièces jointes (2)

cc Monsieur Pascal Robichaud, registraire



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE SHIPPAGAN

Edmundston  
Moncton  
Shippagan

Le 27 septembre 2013

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

27 SEP. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Neil Boucher  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
et président du Comité des programmes  
Université de Moncton, Campus de Moncton  
Pavillon Léopold-Taillon  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, NB E1A 3E9



**Objet : Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier et régime COOP)**

Monsieur le Vice-Recteur,

Dans le cadre du projet de reconfiguration du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière et suite à plusieurs sessions de travail avec les professeur.e.s du programme, vous trouverez, ci-joint, la version modifiée du projet de reconfiguration des programmes de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier et régime COOP).

Les paragraphes qui suivent expliquent les principales modifications apportées aux documents suite aux commentaires émis par le Comité des programmes.

- **FORS2443 – Commentaire du Comité des programmes.** Le Comité souhaite que l'on étudie la possibilité que le cours FORS2443 devienne un cours à option des disciplines connexes.

**Réponse du décanat de l'UMCS.** Les systèmes d'information géographiques (SIG) sont très utilisés en gestion intégrée des zones côtières, notamment dans l'évaluation des aléas, de la vulnérabilité et des risques côtiers. C'est la raison pour laquelle le cours *GIZC2901 SIG en zone côtière* a été créé en remplacement du cours *RESN2422 Introduction aux SIG* (anciennement *FORS2443 Intro. aux SIG*) qui est spécifiquement destiné aux étudiants du Baccalauréat en aménagement des forêts et qui exige le préalable *FORS1133 Technologies forestières*, suite au processus de reconfiguration. Le cours *GIZC2901 SIG en zone côtière* fait partie des cours obligatoires de la discipline principale à la 2<sup>e</sup> année du programme. Il aura une répartition de deux heures de théorie par semaine et deux heures de travaux pratiques (« 2-2 » dans le répertoire universitaire).

.../2

Monsieur Neil Boucher  
Page 2  
Le 27 septembre 2013

- **STAT2633 – Commentaire du Comité des programmes.** Le Comité des programmes note que le cours STAT2633 n'a pas été retenu dans le programme reconfiguré. Le Comité souhaite connaître les raisons pour lesquelles le programme n'offre plus de cours en statistique. Le Comité aimerait aussi savoir comment l'étudiante ou l'étudiant pourra suivre le cours GIZC3021 *Métho de recherche en GIZC* sans aucune notion en statistique. Le Comité souhaite que le cours STAT2633 demeure obligatoire.

**Réponse du décanat de l'UMCS.** Le cours de STAT2653 *Statistique descriptive* a été introduit parmi la liste des cours obligatoires des disciplines connexes à la deuxième année du programme.

- **Modification de texte CPR1 - Comité des programmes.** Dans le formulaire CPR-1, au point 4.9, il faut éliminer la dernière phrase du paragraphe et, dans le tableau 2, il faut éliminer la note 1.

**Réponse du décanat de l'UMCS.** Les modifications ont été apportées tel que suggéré.

- **Nombre de crédits en chimie - Comité des programmes.** Le Comité des programmes note que l'ancien programme comptait huit crédits en chimie alors que le nouveau en compte trois seulement. Le Comité est d'avis que l'on diminue de façon significative le nombre de crédits en sciences alors que le programme porte sur le développement durable. Le Comité aimerait connaître les raisons qui motivent ce changement.

**Réponse du décanat de l'UMCS.** Considérant les objectifs du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière, la condition d'admission est passée de C à B. Dans le cadre du programme, les sciences environnementales et humaines occupent une place comparable en termes de crédits. De même, les postes ouverts aux diplômées et diplômés demandent une formation interdisciplinaire. Dans ce contexte, le cours CHIM1114 *Introduction à la chimie IA* (4 crédits) a été identifié comme le cours qui permet le meilleur compromis entre l'assurance d'acquérir les connaissances de chimie nécessaires au programme et la condition d'admission B. Le cours CHIM1114 *Introduction à la chimie IA* (4 crédits) sera suivi à l'automne de la première année. Ce cours traite des éléments du tableau périodique, des métaux, des sels, qui sont autant de types de matière auxquelles peuvent correspondre différentes formes de pollution. Les étudiantes et les étudiants seront donc tout à fait capables de suivre le cours GIZC3200 qui n'est pas un cours de chimie de la pollution, mais plutôt un cours qui expose les causes de la pollution côtière, leurs conséquences (écologiques, économiques, sociales) et les remèdes envisageables aussi bien techniques que légaux.

- **CHIM1043 - Comité des programmes.** Dans le formulaire CPR-2, le cours CHIM1043 est prévu dans les disciplines connexes. De plus, ce cours est indiqué comme étant un préalable au cours GIZC3200. À noter que le cours CHIM1043 n'existe pas. Une correction dans les formulaires s'avère nécessaire.

**Réponse du décanat de l'UMCS.** Le cours de CHIM1043 a été remplacé par le nouveau cours de CHIM1114 *Introduction à la chimie IA* (4 crédits).

.../3

Monsieur Neil Boucher  
Page 3  
Le 27 septembre 2013

- **Comité des programmes.** Dans le formulaire CPR-4, pour le cours GIZC2050, le Comité des programmes suggère que le titre du cours soit *Enjeux sociaux : zones côtières*. Ce nouveau titre doit être modifié là où il apparaît dans les formulaires.

**Réponse du décanat de l'UMCS.** Le changement a été effectué comme suit : Enjeux sociaux : zone côtière (« zone côtière » au singulier pour assurer une certaine uniformité avec le titre du programme).

#### Autres changements

- **GIZC4050 Gestion de projet.** Le cours de *GIZC3400 Gestion de projet*, anciennement disponible dans la banque de cours optionnels, devient obligatoire en 4<sup>e</sup> année (maintenant *GIZC4050 Gestion de projet*). Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques concernant le développement d'un projet et sa valorisation. Nous abordons également les aspects du financement d'un projet (budget, demande de subvention, appel d'offre). Quel que soit le domaine dans lequel les étudiants veulent se spécialiser, ces compétences ont été jugées essentielles à leur intégration au milieu du travail. Il a été déplacé en 4<sup>e</sup> année en considérant que les connaissances acquises les années précédentes permettront aux étudiants d'optimiser le développement de ces compétences.
- **GIZC2060 Développement et zone côtière.** Le cours de *GIZC4300 Zones côtières et dévelop*, disponible dans la banque de cours à option de la discipline principale, devient obligatoire à la 2<sup>e</sup> année du programme (maintenant *GIZC2060 Développement et zone côtière*). Il s'agit du cours qui permet de situer le développement durable parmi les autres approches et théories du développement actuelles et passées. Il est donc important d'offrir ce cours assez tôt dans le parcours des étudiants.
- **PHIL2245 Éthique de l'environnement.** Le cours *GIZC3040 Éthique environnementale*, cours de la discipline principale, a été remplacé par *PHIL2245 Éthique de l'environnement*, un cours obligatoire dans les disciplines connexes.
- **Dérogation.** La structure générale d'un baccalauréat spécialisé doit habituellement comprendre 90 crédits de formation fondamentale (60 crédits dans la discipline principale et 30 crédits dans les disciplines connexes), ainsi que 30 crédits de formation générale ou de cours au choix. Toutefois, en raison du cours de *CHIM1114 Introduction à la chimie IA* qui a une pondération de 4 crédits et qui fait partie des disciplines connexes, le nombre total de crédits des disciplines connexes s'est accru d'un (1) crédit pour atteindre 31 crédits. Par ailleurs, la pondération de 2 crédits du cours *GIZC2901 SIG en zone côtière (2-2)* fait passer le nombre total de crédits de la discipline principale, de 60 crédits à 59 crédits. Ainsi la formation fondamentale respecte les 90 crédits de formation fondamentale exigés dans tout programme de baccalauréat spécialisé. Une dérogation est demandée pour que la discipline fondamentale soit composée de 59 crédits dans la discipline principale et 31 crédits dans les disciplines connexes.

En espérant répondre aux exigences demandées, je vous prie d'agréer, monsieur le Vice-Recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen des études,



Sid-Ahmed Selouani

Pièces jointes (2)



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE SHIPPAGAN

41B/12-13

Edmundston  
Moncton  
Shippagan

Le 6 janvier 2014

Monsieur Neil Boucher  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
et président du Comité des programmes  
Université de Moncton, Campus de Moncton  
Pavillon Léopold-Taillon  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, NB E1A 3E9



**Objet : Reconfiguration des programmes de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier et régime COOP)**

Monsieur le Vice-Recteur,

Suite à la réunion du Comité des programmes (CPR) du 6 décembre 2013, je vous envoie, ci-joint, la version modifiée du projet de reconfiguration des programmes de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier et régime COOP) qui sont offerts au campus de Shippagan.

Les modifications apportées dans cette dernière version portent sur le cours de *CHIM1013 Chimie générale I* et sur le cours de *GIZC2901 SIG en zone côtière*.

- **CHIM1113.** Le cours de *CHIM1113 Chimie générale I* sera suivi à l'automne de la première année. L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours devra suivre *CHIM1114 Introduction à la chimie IA* au lieu de CHIM1113.
- **GIZC2901.** Le cours de *GIZC2901 SIG en zone côtière* passe de 2 crédits (2-2) à 3 crédits (3-2). Le programme respecte ainsi les 60 crédits de formation dans la discipline principale exigés dans les programmes reconfigurés de l'Université de Moncton.

En espérant répondre aux exigences demandées, je vous prie d'agréer, monsieur le Vice-Recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen des études,

Sid-Ahmed Selouani

Pièces jointes (2)

## CPR-1- ÉNONCÉ DE PROGRAMME

### 1. Identification du programme : Baccalauréat en développement durable et zone côtière

1.1 Établissement responsable du programme : Campus de Shippagan

1.2 Secteur : Sciences

1.3 Titre du programme : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)

1.4 Diplôme accordé : BDDZC

1.5 Date d'entrée en vigueur : Septembre 2014

### 2. Description générale du programme

PRÉAMBULE - Nous profitons de l'exercice de reconfiguration pour changer le nom du programme de « Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) » à « Développement durable et zone côtière ». La raison de ce changement est que, malgré tous nos efforts d'éducation et de sensibilisation, le terme « gestion intégrée » demeure mal compris par la population en général et est assimilé à la gestion administrative. Cette perception ne reflète pas du tout la réalité du baccalauréat et nuit au recrutement. Notre expérience sur le terrain avec les communautés et l'expérience de l'équipe de recrutement dans les écoles montrent que l'expression « développement durable » est beaucoup mieux comprise par la population. Cette expression respecte le contenu et l'esprit du baccalauréat et faciliterait le recrutement. Nous croyons donc que le changement de nom proposé aurait un impact positif majeur pour le programme.

À partir de la conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, la plupart des travaux scientifiques reprendront la GIZC comme la déclinaison du développement durable au niveau des zones côtières<sup>1</sup>. La mise en œuvre du développement durable implique la prise en compte des enjeux côtiers sous tous leurs aspects : économiques, sociaux et environnementaux.

Les formations en développement durable doivent permettre aux étudiantes et aux étudiants de développer une perspective interdisciplinaire<sup>2</sup>, c'est-à-dire d'être en mesure de combiner les données et leurs interprétations pour obtenir une image globale des enjeux.<sup>3</sup>

La gestion intégrée amène les responsables des activités touchant les zones côtières à gérer ces activités de façon à protéger la santé du milieu marin et à tenir compte des besoins des autres utilisateurs de ces zones. Pour assurer le développement durable des ressources et de leur habitat, les objectifs écosystémiques sont au cœur de l'approche de gestion intégrée et constituent le point de départ des dispositions prises en vue de la gestion intégrée. Comme la terminologie « gestion intégrée des zones côtières » revient dans le programme et fera toujours partie du discours, elle continue à être représentative de la discipline, donc une modification du sigle ne s'impose pas.

Dans le cadre de la reconfiguration du programme, nous avons respecté les demandes du projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique. Nous avons, d'une part, fait passer le nombre total de crédits de 126 à 120 crédits. Suivant les recommandations, ces 120 crédits sont répartis de la façon suivante : 90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale. D'autre part, nous nous sommes assurés de répondre aux neuf objectifs de formation générale.

Selon le *Rapport final du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes de 1<sup>er</sup> cycle* adopté à sa réunion du 4 mai 2007, le Sénat académique recommandait de ne pas comptabiliser les crédits de laboratoires ou de travaux pratiques dans le cadre du nouveau régime pédagogique.

<sup>1</sup> SÉGALINI, C. (2011), « Éléments de compréhension du processus de politisation du discours sur la gestion intégrée des zones côtières ». *Développement durable et territoire* [En ligne], Vol.2, n 31, <http://developpementdurable.revues.org/9123>.

<sup>2</sup> SMITH, H. D. (2002). "The role of the social sciences in capacity building in ocean and coastal management." *Ocean and Coastal Management* 45: 573-582.

<sup>3</sup> VASSEUR, L. (2009). Interdisciplinarité ... où va-t-on se perdre dans le bois ? *Revue de l'Université de Moncton* 40(2): 121-131.

Le programme original ne comportait pas de cours crédités exclusivement pour des travaux pratiques. Par contre, il incluait quatre cours auxquels étaient attribués 4 crédits. Ces cours avaient tous une répartition de trois heures de théorie par semaine et trois heures de travaux pratiques (« 3-3 » dans le répertoire universitaire). Pour atteindre l'objectif de 120 crédits, le nombre de crédits attribués à ces quatre cours est passé de 4 à 3, soit l'ancien GIZC2020 *Écosystèmes côtiers I* (maintenant GIZC2021), l'ancien GIZC2030 *Écosystèmes côtiers II* (maintenant GIZC3031), l'ancien GIZC 3010 (maintenant GIZC3012 *Activités en zone côtière*) et l'ancien GIZC 3020 (maintenant GIZC3021 *Métho recherche dév durable*). Ceci a eu comme conséquence une réduction de la charge de travail demandée aux étudiantes et aux étudiants. La distribution des heures de théorie et de travaux pratiques passe donc à 3-2 pour ces quatre cours.

De même, la distribution des heures entre le travail théorique et la pratique pour l'ancien cours GIZC2010 (maintenant GIZC2011 *Caract phys des zones côtières*) passe de 3-0 à 3-2. Ce changement a été fait dans le but de consolider les notions théoriques vues en cours par des travaux sur le terrain. Les cours GIZC3600 (maintenant GIZC3601 *Conservation milieux sensibles*) et GIZC4040 (maintenant GIZC4041 *Gest intég zone côtière II*) passent de 2-3 à 3-2 afin d'uniformiser le format du cours.

Le cours de *GIZC3400 Gestion de projet*, anciennement disponible dans la banque de cours optionnels, devient obligatoire en 4<sup>e</sup> année (maintenant *GIZC4050 Gestion de projet*). Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques concernant le développement d'un projet et sa valorisation. Nous abordons également les aspects du financement d'un projet (budget, demande de subvention, appel d'offre). Quel que soit le domaine dans lequel les étudiants veulent se spécialiser, ces compétences ont été jugées essentielles à leur intégration au milieu du travail. Il a été déplacé en 4<sup>e</sup> année en considérant que les connaissances acquises les années précédentes permettront aux étudiants d'optimiser le développement de ces compétences.

Le cours de *GIZC4300 Zones côtières et dévelop*, disponible dans la banque de cours à option de la discipline principale, devient obligatoire à la 2<sup>e</sup> année du programme (maintenant *GIZC2060 Développement et zone côtière*). Il s'agit du cours qui permet de situer le développement durable parmi les autres approches et théories du développement actuelles et passées. Il est donc important d'offrir ce cours assez tôt dans le parcours des étudiants.

En ce qui a trait au cours de *GIZC3040 Éthique environnementale* (cours de la discipline principale), celui-ci a été remplacé par le cours de *PHIL2245 Éthique de l'environnement* et devient un cours obligatoire dans les disciplines connexes.

Un nouveau cours *GIZC2901 SIG en zone côtière* a été créé. Ce cours vise l'application des systèmes d'information géographique (SIG) et de géomatique dans un contexte de développement durable des zones côtières, incluant l'évaluation des risques et vulnérabilités. Il aura une répartition de trois heures de théorie par semaine et deux heures de travaux pratiques (« 3-2 » dans le répertoire universitaire). Le cours *GIZC2901 SIG en zone côtière* a été créé en remplacement du cours *RESN2422 Introduction aux SIG* (anciennement *FORS2443 Intro. aux SIG*) qui est spécifiquement destiné aux étudiants du Baccalauréat en aménagement des forêts et qui exige le préalable *FORS1133 Technologies forestières*, suite au processus de reconfiguration.

Dans le Baccalauréat en développement durable et zone côtière, les travaux pratiques incluent l'apprentissage de techniques d'échantillonnage et d'analyse utilisées en sciences environnementales et sociales, l'apprentissage de méthodes de sondages et d'entrevues, la familiarisation avec les principaux écosystèmes faisant l'objet de la gestion intégrée et du développement durable dans l'est du Canada, ainsi que des rencontres avec des intervenants et des acteurs du milieu côtier.

1. Les travaux pratiques donnent aux étudiantes et aux étudiants une connaissance expérientielle plutôt que livresque des milieux qui font l'objet de la gestion intégrée des zones côtières. Nous parlons de milieux dans un sens large qui inclut les écosystèmes, les communautés humaines, les instances gouvernementales et les secteurs socioéconomiques qui sont considérés dans une approche de gestion intégrée.
2. Une approche terrain permet de stimuler et d'éveiller l'intérêt des étudiantes et des étudiants, non seulement pour la matière du cours concerné mais pour le programme dans son ensemble. En effet, elles et ils acquièrent une expérience de première main plutôt que par personne interposée et peuvent ainsi construire leurs propres perceptions d'une problématique de gestion intégrée.

3. Finalement, les étudiantes et les étudiants sont amenés, dès leur première année de baccalauréat, à bâtir un réseau de contacts qu'elles et qu'ils continueront à développer au cours du programme. Elles et ils arriveront ainsi sur le marché du travail avec un réseau établi qui facilitera leur insertion dans une profession où la coordination est de première importance.

Les travaux pratiques viennent appuyer la partie théorique des cours. En effet, la partie théorique aborde de grands concepts relatifs à l'écologie et aux sciences sociales qui permettent aux étudiantes et aux étudiants d'interpréter leurs expériences des travaux pratiques dans un cadre théorique structuré. Ainsi, la partie théorique offre aux étudiantes et aux étudiants une vision globale, critique et intégrée de ce qu'ils voient sur le terrain. Une telle approche critique distingue le programme en Développement durable et zone côtière d'un programme technique en environnement.

Nous profitons de l'expérience acquise pendant les quatre premières années d'existence du programme pour améliorer les descriptifs de plusieurs cours. Nous présentons donc douze CPR-5 (modifications), treize CPR-4 (créations) et quinze CPR-6 (abolitions). En résumé, nous avons apporté des modifications mineures aux titres, descriptifs et/ou préalables de douze cours (décrits dans autant de CPR-5). Dans treize cas, nous avons soit apporté des modifications plus substantielles aux descriptifs, ou nous avons changé la répartition des heures d'enseignement théorique et en laboratoire, ou nous avons dû changer le sigle du cours. Ceci a nécessité treize abolitions (CPR-6) associées à treize créations (CPR-4). Deux cours ont été abolis pour les raisons explicitées plus bas.

## 2.1 Description des objectifs du programme.

Ce programme a pour objectif global de former des professionnelles et professionnels aptes à participer activement à la gestion intégrée des zones côtières, en collaboration avec les divers intervenants du milieu. Les diplômées et diplômés sont en mesure de promouvoir le développement et la prospérité économique d'une région, dans le respect des valeurs sociales et environnementales. Elles et ils proposent des compromis viables permettant la cohabitation des diverses activités présentes dans la zone côtière tout en minimisant les impacts environnementaux négatifs. Leurs interventions se font principalement dans la zone côtière, c'est-à-dire dans le territoire couvrant une bande d'environ 100 km de part et d'autre du rivage. Le programme répond à un besoin bien réel, tant à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, comme plusieurs autres pays, le Canada s'est donné l'obligation légale de faire une gestion intégrée des zones côtières incluse dans son territoire, en promulguant la *Loi sur les Océans* en 1996. De plus, les compétences acquises sont facilement transférables aux problématiques touchant les interactions entre les activités humaines et des environnements autres que côtiers.

Le programme a pour objectifs spécifiques 1) de développer la sensibilité des étudiantes et des étudiants face à la complexité des enjeux côtiers, 2) de donner une formation transdisciplinaire qui fait converger des connaissances de base en sciences environnementales, sociales et économiques, 3) de donner des outils techniques permettant d'œuvrer en gestion intégrée des zones côtières et 4) d'amener les étudiantes et les étudiants à adopter une approche intégrative et critique face aux diverses problématiques côtières et territoriales.

Les diplômées et les diplômés du programme ont accès à des postes de responsabilités dans les secteurs public et privé. Elles et ils pourront, par exemple, être coordinatrice ou coordinateur d'un organisme environnemental, intervenante ou intervenant gouvernemental, consultante ou consultant en environnement, conseillère ou conseiller en politique environnementale, gestionnaire des ressources, médiatrice ou médiateur. D'autre part, le programme offre des débouchés vers des études de 2<sup>e</sup> cycle en environnement, en gestion des ressources maritimes, ou dans tout autre domaine connexe.

Dans le cadre du programme, les sciences environnementales et humaines occupent une place comparable en termes de crédits. En raison de la nature même du programme, les postes ouverts aux diplômées et diplômés demandent une formation interdisciplinaire. Ainsi, le programme reconfiguré facilite l'incorporation d'étudiantes et d'étudiants provenant aussi bien d'un horizon sciences naturelles que sciences humaines.

Le cours *CHIM1113 Chimie générale I\** sera suivi à l'automne de la première année. Ce cours traite des éléments du tableau périodique, des métaux, des sels, qui sont autant de types de matière auxquelles peuvent correspondre différentes formes de pollution. L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre *CHIM1114 Introduction à la chimie IA \*\** au lieu de *CHIM1113*. Les connaissances acquises en chimie permettront de suivre le cours de *GIZC3200 Pollution et zone côtière*. Il faut préciser que *GIZC3200* n'est pas un cours de chimie de la pollution, mais plutôt un cours qui expose les causes de la pollution côtière, leurs conséquences (écologiques, économiques, sociales) et les remèdes envisageables (techniques ou législatives).

*\*Sous réserve de modification par la Faculté des Sciences et acceptation au Comité de programme et au Sénat académique; sinon le cours de CHIM1113 sera remplacé par le cours de CHIM1013 Chimie générale I.*

*\*\*Sous réserve de modification par la Faculté des Sciences et acceptation au Comité de programme et au Sénat académique; sinon le cours de CHIM1114 sera remplacé par le cours de CHIM1014.*

Le cours *BIOL1123 Introduction à la biologie I* est offert à l'automne de la deuxième année. Ce cours de biologie porte essentiellement sur l'organisation cellulaire et demande certaines notions données dans *CHIM1113*. Le cours de *BIOL1123 Introduction à la biologie I* n'est pas préalable à *BIOL1223 Introduction à la biologie II*, et ce dernier sera donc suivi à l'hiver de la première année. Les cours de biologie exigés par le programme sont des cours d'introduction que les étudiantes et les étudiants ayant un profil en sciences humaines seraient tout à fait en mesure de suivre; ces cours sont préalables à *GIZC2021 Écosystèmes côtiers I*, *GIZC3031 Écosystèmes côtiers II*, *GIZC3300 Écophysiologie des animaux marins* et *GIZC4200 Aquaculture*. Ainsi, les étudiantes et les étudiants auront acquis avec ces cours de biologie les notions de qualité des eaux et de biodiversité nécessaires pour poursuivre leur cheminement dans le programme. Selon le bagage académique avec lequel elle ou il arrivera, une étudiante ou un étudiant aura plus de facilité dans certains domaines et devra travailler un peu plus dans d'autres pour établir de bonnes connaissances de base. C'est une réalité associée à tout programme interdisciplinaire.

## **2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).**

Le développement de professionnelles et de professionnels en gestion intégrée des zones côtières s'accomplit selon plusieurs modalités. En début de parcours, les connaissances de base des disciplines principales et connexes sont présentées sous forme de cours magistraux, de sorties sur le terrain et de travail en laboratoire. En plus des exposés par les professeures et les professeurs, les cours intègrent des exercices de synthèse, des discussions et des débats visant à développer le sens critique des étudiantes et des étudiants. Des exposés présentés par des intervenants de la zone côtière sensibilisent les étudiantes et les étudiants aux problématiques reliées à ce milieu. Des sorties sur le terrain permettent aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec les écosystèmes terrestres et aquatiques de la zone côtière et d'interagir avec des acteurs de la zone côtière, et ainsi de continuer à acquérir une connaissance du milieu et à développer leur sensibilité aux questions côtières. Le travail en laboratoire permet d'apprendre des techniques pour décrire les caractéristiques bio-géo-chimiques de base du milieu, pour acquérir et manipuler des informations géographiques (SIG) et pour réaliser des entrevues et des sondages. En progressant dans le programme, la part des cours magistraux diminue graduellement au profit des études de cas, des simulations et de la réalisation de projets, afin de développer la pensée critique et intégrative. Le travail en équipe est également favorisé dans le but de préparer des professionnelles et des professionnels qui auront à travailler au sein de groupes variés.

### 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants

Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et les diplômés.

Les diplômées et diplômés du Baccalauréat en développement durable et zone côtière ont une connaissance approfondie des concepts de gestion intégrée et des enjeux reliés aux zones côtières. Elles et ils ont des notions de base en écologie, sociologie, économie et en sciences politiques, suffisantes pour leur permettre de comprendre l'essentiel des textes des spécialistes de ces domaines en lien avec les zones côtières. Elles et ils extraient de ces textes l'information pertinente à une problématique de gestion intégrée des zones côtières pour la synthétiser et la présenter sous forme accessible aux acteurs de la zone concernée et au public. Elles et ils sont en mesure de concevoir un plan d'étude et de collecter et analyser des données écologiques et sociales. Elles et ils sont aussi capables de comprendre les besoins des utilisateurs de la zone côtière et d'identifier les conflits d'usage qui existent dans une zone donnée. Elles et ils ont les compétences pour mobiliser des intervenants-clés, pour coordonner une équipe de travail multidisciplinaire, pour identifier des pistes de solutions aux conflits d'usage, et pour orchestrer la recherche de compromis viables et leur mise en place.

### 3. La formation fondamentale

Cette partie de l'énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

La formation fondamentale vise d'abord à donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances, les outils et l'expérience nécessaire pour œuvrer dans le domaine de la GIZC, une fois le diplôme obtenu. Elle permet aussi de poursuivre des études aux cycles supérieurs.

#### 3.1 Les limites de la formation fondamentale

Les systèmes côtiers sont dynamiques et complexes tant du point de vue écologique que socio-économique. Les enjeux y sont nombreux et touchent de multiples facettes, incluant l'intégrité des écosystèmes, le développement socioéconomique, l'utilisation des ressources, l'industrialisation, la pollution et le développement de politiques. La croissance démographique combinée à l'intensification et à la diversification de l'utilisation des ressources rendent les zones côtières particulièrement vulnérables. Les conflits d'usage peuvent être importants entre le tourisme, l'aquaculture, la pêche, l'industrie, la conservation, les infrastructures de transport, etc. Dans un contexte aussi varié, la formation fondamentale se doit donc d'être transdisciplinaire. Elle comprend des aspects des sciences humaines, sociales, pures et appliquées qui sont essentiels à la gestion intégrée des zones côtières et permet d'aborder des problématiques dans les sciences environnementales comme dans les sciences sociales de façon transversale. Elle donne aussi aux étudiantes et aux étudiants les connaissances, les méthodes de travail et les outils nécessaires pour assurer une gestion saine qui tienne compte des besoins et des aspirations des communautés concernées. La réflexion sur l'ensemble des activités et des interventions menées en zones côtières doit s'appuyer sur une vision holistique. La formation fondamentale comprend donc plusieurs cours axés sur l'intégration de diverses sphères d'études et sur la gestion intégrée.

Le détail de la formation fondamentale, soit l'ensemble des cours et leurs sigles, se trouve dans le tableau 1 à la fin de cette section. La formation fondamentale vise quatre objectifs majeurs.

3.1.1 Objectif 1 – Donner aux étudiantes et aux étudiants une bonne connaissance des caractéristiques et du fonctionnement des zones côtières.

La zone côtière est une interface entre la terre et la mer dont l'appréhension est complexe tant les enjeux qu'elle supporte sont nombreux. Dans tous les cours portant le sigle GIZC, y compris les cours de base, un effort particulier est donc fait pour traiter la matière dans un contexte intégratif. De plus, les cours *GIZC2021 Écosystèmes côtiers I* et *GIZC3031 Écosystèmes côtiers II* abordent de façon plus approfondie la structure et le fonctionnement des écosystèmes terrestres et aquatiques. Par ailleurs, les composantes abiotiques des zones côtières sont étudiées plus en profondeur dans le cours *GIZC2011 Caract phys des zones côtières*. L'aspect humain et les particularités des communautés côtières sont traités dans le cours *GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière*.

### 3.1.2 Objectif 2 – Donner aux étudiantes et aux étudiants une bonne connaissance des principes et des enjeux de la GIZC.

Le cours *GIZC1010 Intr gest intégr zone côtière* permet d'introduire les grands principes de la gestion intégrée. Du point de vue de l'action publique, le cours *GIZC3030 Pol et lég zone côtière I* et *GIZC3500 Pol et lég zone côtière II* permettent d'acquérir une bonne connaissance du cadre normatif et législatif à l'intérieur duquel doit se faire la prise de décision en zones côtières. Les questions de développement communautaire et régional appliquées à la réalité côtière et les mécanismes de gouvernance internationale sont exposées dans le cours *GIZC2060 Développement et zone côtière*. Les principes socioéconomiques appliqués à l'utilisation des ressources naturelles ainsi qu'une revue des activités supportées par la zone côtière sont présentés dans le cours *GIZC3012 Activités en zone côtière*. Les principes de la gestion intégrée sont développés de façon théorique et pratique dans le cadre du cours *GIZC3011 Gest intégr zone côtière I*.

Un certain nombre de cours optionnels permettent d'approfondir la connaissance des enjeux présents en zone côtière. Le cours *GIZC3100 Socioéconomie des pêches* présente les principes clés de la gestion des ressources halieutiques. L'introduction au monde des pêches maritimes ainsi que les notions de gestion viable des pêches sont vues dans le cours *GIZC4100 Gestion des resS halieutiques*. Par ailleurs, le cours *GIZC4200 Aquaculture* permet de cerner les types d'aquaculture et leurs impacts environnementaux, de même que le rôle socioéconomique de l'aquaculture. Le cours *GIZC3601 Conservation milieux sensibles* permet d'aborder les notions d'intégrité écologique et de présenter les outils de conservation, tandis que l'importance patrimoniale des zones côtières est prise en compte dans le cours *GIZC3700 Patrimoine culturel*.

Des connaissances plus pointues touchant l'un ou l'autre aspect de la GIZC sont présentées dans divers cours. La pollution en zone côtière, ses effets et les moyens de contrôle sont vus dans le cours *GIZC3200 Pollution et zone côtière*. Le cours *GIZC3300 Écophysiol des animaux marins* présente les grandes fonctions physiologiques des principaux groupes d'invertébrés et de vertébrés marins, la sensibilité de ceux-ci aux interventions humaines et leurs rôles écologiques. Les notions reliées à l'industrie touristique, importante dans les milieux côtiers (plages publiques, stations balnéaires, ports de plaisances, parcs naturels, sentiers écologiques) sont abordées dans le cours *GIZC4400 Récr et tour en zone côtière* et les approches éducatives et de sensibilisation sont abordées dans le cours *GIZC3800 Intro à l'éducation environ*.

### 3.1.3 Objectif 3 – Développer les compétences des étudiantes et des étudiants dans l'application des outils et techniques de la gestion intégrée des zones côtières.

Le cours *GIZC4050 Gestion de projet* vise à outiller les étudiantes et les étudiants afin de leur permettre d'entreprendre une démarche de planification et de mise en œuvre de projets. Les systèmes d'information géographiques (SIG) étant un outil très utilisé en gestion intégrée des zones côtières, notamment dans l'évaluation des aléas, de la vulnérabilité et des risques côtiers, les étudiantes et les étudiants sont amenés à se familiariser avec les notions et les applications spécifiques des SIG en zone côtière avec le cours obligatoire *GIZC2901 SIG en zone côtière*.

Notons également que la question des conflits est une problématique récurrente en zone côtière ; le cours *GIZC4030 Gestion de conflits et anim* permet d'initier les étudiantes et les étudiants aux techniques de négociations et d'animation visant à résoudre ou prévenir des conflits entre groupes aux intérêts divergents. Les étudiantes et les étudiants apprennent également les étapes essentielles à la réalisation d'une étude d'impacts et l'évaluation des risques dans le cadre du cours *GIZC3062 Évaluation d'impact et risque*.

3.1.4 Objectif 4 – Amener les étudiantes et les étudiants à mettre en œuvre la GIZC et à intégrer leurs connaissances et habiletés.

Dans le cours *GIZC3021 Métho recherche dév durable*, les étudiantes et les étudiants développent des problématiques locales de gestion intégrée des zones côtières en suivant une démarche scientifique et en menant une étude sur le terrain. L'intégration des connaissances se poursuit à un niveau supérieur dans les cours de *GIZC3011 Gest intégr zone côtière I* et *GIZC4041 Gest intégr zone côtière II* et également par la conception, la planification, la réalisation et la présentation d'une étude ou d'un projet de recherche sur un thème associé aux zones côtières dans le cours à option: *GIZC4500 Projet en gest zone côtière*. Ce dernier cours est profitable surtout aux étudiants qui veulent poursuivre à la maîtrise et qui doivent donc développer plus avant les compétences nécessaires en recherche. Les étudiantes et les étudiants qui se destinent plutôt à une carrière dans la fonction publique, par exemple, n'ont pas besoin de ce type de formation. Nous préférons donc leur laisser le choix à ce sujet.

### 3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

La gestion d'éco-socio-systèmes complexes nécessite une formation de base puisant dans différentes disciplines des sciences environnementales et sociales. Cette partie de la formation fondamentale vise donc l'acquisition de connaissances et de compétences de base provenant de différents corpus disciplinaires connexes. Ce sont alors les disciplines connexes obligatoires telles que la biologie (*BIOL1123 Introduction à la biologie I* et *BIOL1223 Introduction à la biologie II*), la chimie (*CHIM1113 Chimie générale I*), l'économie (*ECON1011 Introduction à l'économie*), la sociologie (*SOCI1000 Introduction à la société*), et les sciences politiques (*SCPO1000 Science politique I* et *SCPO2220 Principes d'admin. publique*) qui permettront de solidifier ce socle de formation. Notons que le cours de statistiques (*STAT2653 Statistique descriptive*) fait également partie des cours obligatoires connexes. Une réflexion philosophique sur les systèmes de valeur orientant les interactions humaines avec l'environnement ainsi que sur l'éveil des responsabilités citoyennes est entreprise dans le cadre du cours *PHIL2245 Éthique de l'environnement*. Une banque de cours optionnels reliés à certains aspects de la gestion intégrée des zones côtières est aussi mise à la disposition des étudiantes et des étudiants: *ECON2150 Économie du développement*, *GEOG1103 Le milieu humain*, *GEOG1403 Géographie du milieu physique*, *GEIN1010 Gestion documentaire*, *GEIN3090 Veille stratégique* et *MATH1153 Intro math des affaires*.

Le tableau I résume l'ensemble des cours de formation fondamentale dans le cadre du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)

Tableau 1 : Formation fondamentale du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)

Formation fondamentale		90 Cr. min.
<i>Discipline principale – cours obligatoires</i>		45 Cr.
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière	3
GIZC2011	Caract phys des zones côtières	3
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I	3
GIZC2050	Enjeux sociaux : zone côtière	3
GIZC2060	Développement et zone côtière	3
GIZC2901	SIG en zone côtière	3
GIZC3011	Gest intég zone côtière I	3
GIZC3012	Activités en zone côtière	3
GIZC3021	Métho recherche dév durable	3
GIZC3030	Pol et lég zone côtière I	3
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II	3
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	3
GIZC4030	Gestion de conflits et anim	3
GIZC4041	Gest intég zone côtière II	3
GIZC4050	Gestion de projet	3
<i>Discipline principale – cours optionnels</i>		15 Cr.
GIZC3100	Socioéconomie des pêches	3
GIZC3200	Pollution et zone côtière	3
GIZC3300	Écophysiol des animaux marins	3
GIZC3500	Pol et lég zone côtière II	3
GIZC3601	Conservation milieux sensibles	3
GIZC3700	Patrimoine culturel	3
GIZC3800	Intro à l'éducation environ.	3
GIZC4100	Gestion des ress halieutiques	3
GIZC4200	Aquaculture	3
GIZC4400	Récr et tour en zone côtière	3
GIZC4500	Projet en gest zone côtière	3
<i>Disciplines connexes – cours obligatoires</i>		27 Cr. min.
BIOL1123	Introduction à la biologie I	3
BIOL1223	Introduction à la biologie II	3
CHIM1113 <sup>(1)</sup>	Chimie générale I	3
	ou	
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	4
ECON1011	Introduction à l'économie	3
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3
SCPO1000	Science politique I	3
SCPO2220	Principes d'admin. publique	3
SOCI1000	Introduction à la société	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>Disciplines connexes – cours optionnels</i>		3 Cr.
ECON2150	Économie du développement	3
GEOG1103	Le milieu humain	3
GEOG1403	Géographie du milieu physique	3
GEIN1010	Gestion documentaire	3
GEIN3090	Veille stratégique	3
MATH1153	Intro math des affaires	3

(1) L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.

#### **4. La formation générale**

Plusieurs objectifs de la formation générale sont atteints par la formation fondamentale. En effet, la nature multidisciplinaire du programme facilite l'atteinte des neuf objectifs de formation générale. Plus précisément, les objectifs de formation générale sont assurés de la manière suivante :

##### **4.1 Initiation au travail intellectuel**

Le programme reconfiguré rend obligatoire le cours facultaire *FASS 1000 Init. au travail intellectuel*, dont l'objectif est de donner aux étudiantes et aux étudiants les outils nécessaires à la réussite d'un programme universitaire et de les amener à développer une autonomie leur permettant de poursuivre leur apprentissage tout au long de leur carrière. Ce cours facilite l'intégration des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire à un programme d'études en milieu universitaire.

##### **4.2 Ouverture à l'Autre ou l'internationalisation**

Cet objectif est atteint par un cours obligatoire de la discipline principale, soit *GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière*, qui touche la diversité des populations humaines habitant les zones côtières de la planète.

##### **4.3 Responsabilité sociale et citoyenne**

Cet objectif est couvert en particulier par un cours obligatoire d'une discipline connexe, soit *SOCI1000 Introduction à la société*, qui traite de changement social et du développement socio-historique des sociétés. De même, le cours de *PHIL2245 Éthique de l'environnement* amène les étudiantes et les étudiants à réfléchir aux dimensions humaines et éthiques que revêtent les questions environnementales. Quant au cours de *GIZC3030 (Pol et lég zone côtière I)*, celui-ci porte sur les politiques, lois et règlements s'appliquant au milieu côtier au Canada et sur la scène internationale.

##### **4.4 Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire**

Le Baccalauréat en développement durable et zone côtière est interdisciplinaire dans sa nature même. En effet, dès leur entrée au programme, les étudiantes et les étudiants doivent suivre des cours offerts par différentes facultés (Faculté des arts et sciences sociales, Faculté des sciences), couvrant des disciplines aussi variées que l'économie (*ECON1011 Introduction à l'économie*), les sciences politiques (*SCPO1000 Science politique I* et *SCPO2220 Principes d'admin. publique*), la biologie (*BIOL1123 Introduction à la biologie I* et *BIOL1223 Introduction à la biologie II*), et la chimie (*CHIM1113 Chimie générale I*).

Bien que tous les cours de la discipline principale aient été développés pour mettre en valeur et souligner les aspects interdisciplinaires, certains cours de troisième et quatrième années demandent spécifiquement aux étudiantes et aux étudiants d'intégrer les connaissances et compétences acquises antérieurement et issues de diverses disciplines. C'est le cas notamment de *GIZC3021 Métho recherche dév durable*, dans lequel les étudiantes et les étudiants intègrent des analyses écologiques et socioéconomiques de base pour un site donné, de *GIZC3011 Gest intég zone côtière I* et de *GIZC4041 Gest intég zone côtière II* qui amènent les étudiantes et les étudiants à développer des plans de gestion intégrée.

##### **4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Les principes statistiques sont abordés avec *STAT2653 Statistique descriptive*. D'autre part, tel qu'indiqué dans la section 4.4, des cours de biologie et de chimie complètent la formation scientifique.

##### **4.6 Sensibilité aux arts et lettres**

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour atteindre cet objectif.

#### **4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique**

Dans le cadre du cours *PHIL2245 Éthique de l'environnement*, les étudiantes et les étudiants examinent d'une manière critique les arguments moraux entourant les obligations environnementales. D'autre part, le cours *GIZC3062 Évaluation d'impact et risque* amène les étudiantes et les étudiants à développer leur objectivité et leur sens critique en analysant la valeur des divers éléments d'un éco-socio-système et en faisant une synthèse menant à des prises de décision éclairées.

#### **4.8 Capacité de s'exprimer en français**

Selon les exigences de la formation linguistique, toute étudiante et tout étudiant doit compléter au moins six crédits de français (FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*).

#### **4.9 Capacité de s'exprimer en anglais**

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme en développement durable et zone côtière devra suivre, à la suite d'un test de classement, au moins un cours de 3 crédits en anglais. Le cours ANGL 1022 *Language, writing and reading* est le niveau requis.

### **5. Dérogation**

Aucune dérogation n'est demandée.

**Tableau 2**

Exigences et objectifs de la formation générale dans le cadre du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)

Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix (*)
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
OFG 2 - Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GIZC2050 <i>Enjeux sociaux : zone côtière</i>	*
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Réunion des contenus des cours : PHIL2245 <i>Éthique de l'environnement</i> GIZC3030 <i>Pol et lég zone côtière I</i> SOC11000 <i>Introduction à la société</i>	*
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité	ECON1011 <i>Introduction à l'économie</i> GIZC2901 <i>SIG en zone côtière</i> SCPO1000 <i>Science politique I</i> SCPO2220 <i>Principes d'admin. publique</i> GIZC3021 <i>Métho recherche dév durable</i>	*
OFG 5 – Connaissance dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	BIOL1123 <i>Introduction à la biologie I</i> BIOL1223 <i>Introduction à la biologie II</i> CHIM1113 <i>Chimie générale I</i> STAT2653 <i>Statistique descriptive</i>	*
OFG 6 – Sensibilité aux Arts et lettres	Choisir 3 crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique	GIZC3062 <i>Évaluation d'impact et risque</i>	*
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 <sup>(1)</sup> <i>Language, writing and reading</i>	

<sup>(1)</sup> ANGL1022 ou un 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement.

\*Le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

**Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Campus de Shippagan le mai 2012Département : Secteur Sciences - Campus de ShippaganNom du programme : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Cr	Proposition de modification	Cr
<u>Première année</u>		<u>Première année</u>	
Cours obligatoires		FORMATION FONDAMENTALE	
BIOL1113 Biologie générale I	3	<u>Discipline principale – Cours obligatoire</u>	
BIOL1213 Biologie générale II	3	GIZC1010 Intr gest intég zone côtière	3
CHIM1013 Chimie générale I	3	<u>Disciplines connexes – Cours obligatoires</u>	
CHIM1023 Chimie générale II	3	BIOL1223 Introduction à la biologie II	3
CHIM1071 Labo de chimie générale I	1	CHIM1113 <sup>(1)</sup> Chimie générale I	3
CHIM1081 Labo de chimie générale II	1	ou	
ECON1011 Introduction à l'économie	3	CHIM1114 Introduction à la chimie IA	4
FRAN1500 Communication orale	3	ECON1011 Introduction à l'économie	3
FRAN1600 Communication écrite	3	SCPO1000 Science politique I	3
GEOG1103 Le milieu humain	3	SOCI1000 Introduction à la société	3
GEOG1403 Géographie du milieu physique	3	FORMATION GÉNÉRALE	
GIZC1010 Intr à l'étude de l'env côtier	3	ANGL1022 Language, writing and reading (note 2)	3
SOCI1000 Introduction à la société	3	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3
	<b>35</b>	FRAN1500 Communication orale (note 1)	3
<u>Deuxième année</u>		FRAN1600 Communication écrite (note 1)	3
Cours obligatoires			<b>30 CR. MIN.</b>
FORS2443 Intro. aux SIG	3	<u>Deuxième année</u>	
GIZC2010 Caract phys des zones côtières	3	FORMATION FONDAMENTALE	
GIZC2020 Écosystèmes côtiers I	4	<u>Discipline principale – Cours obligatoires</u>	
GIZC2030 Écosystèmes côtiers II	4	GIZC2011 Caract phys des zones côtières	3
MATH1054 Mathématiques des affaires	4	GIZC2021 Écosystèmes côtiers I	3
SCPO1000 Science politique I	3	GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière	3
SCPO2220 Principes d'admin. Publique	3	GIZC2060 Développement et zone côtière	3
STAT2633 Intro à la stat appliquée	3	GIZC2901 SIG en zone côtière	3
Option connexe	3	<u>Disciplines connexes – Cours obligatoires</u>	
Choix	3	BIOL1123 Introduction à la biologie I	3
	<b>33</b>	PHIL2245 Éthique de l'environnement	3
		SCPO2220 Principes d'admin. publique	3
		STAT2653 Statistique descriptive	3
<u>Troisième année et Quatrième années</u>		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX	
Cours obligatoires		Choisir 3 crédits de cours au choix	3
GIZC3010 Interventions zones côtières	4		<b>30 CR.</b>
GIZC3020 Collecte et prés. de données	4	<u>Troisième année</u>	
GIZC3030 Pol et lég zones côtières I	3	FORMATION FONDAMENTALE	
GIZC3040 Éthique environnementale	3	<u>Discipline principale – Cours obligatoires</u>	
GIZC3050 Communautés et peuples côtiers	3	GIZC 3011 Gest intég zone côtière I	3
GIZC3060 Études d'imp et éval du risque	3	GIZC3012 Activités en zone côtière	3
GIZC4010 Gest intég zones côtières I	3	GIZC3021 Métho recherche dév durable	3
GIZC4020 Stage	2	GIZC3030 Pol et lég zone côtière I	3
GIZC4030 Résolution de conflits et anim	3	GIZC3031 Écosystèmes côtiers II	3
GIZC4040 Gest intég zones côtières II	3	GIZC3062 Évaluation d'impact et risque	3
	<b>31</b>	<u>Discipline principale - Cours à option</u>	
		Choisir 3 crédits de cours à option (note 3)	3
		<sup>(1)</sup> L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.	

Programme actuel	Cr	Proposition de modification	Cr
Option spécialisation Choisir 18 crédits parmi les cours suivants en respectant les exigences d'un des deux blocs suivants :	18	<u>Disciplines connexes - Cours à option</u> Choisir 3 crédits de cours à option (note 4)	3
1. Bloc Pêche et aquaculture		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX	
2. Bloc Développement communautaire et tourisme		Choisir 6 crédits de cours au choix	6
			<u>30 CR.</u>
Option connexe	3	<u>Quatrième année</u>	
Choisir six crédits de cours au choix	6	FORMATION FONDAMENTALE <u>Discipline principale – Cours obligatoires</u> GIZC4030 Gestion de conflits et anim	3
		GIZC4041 Gest intég zone côtière II	3
		GIZC4050 Gestion de projet	3
Total	58		
Global	126	<u>Discipline principale – Cours à option (note 3)</u> Choisir 12 crédits de cours à option	12
		<u>Formation générale et cours au choix</u> Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	3
		Choisir 6 crédits de cours au choix	6
			<u>30</u>
		Global	<u>120 CR. MIN.</u>

## Programme actuel

1. Bloc Pêche et aquaculture  
Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :  
GIZC4100 Gestion des ress. halieutiques  
GIZC4200 Aquaculture

Choisir au moins 9 crédits parmi les cours suivants :  
GIZC3100 Socio-économie des pêches  
GIZC3200 Pollution et zones côtières  
GIZC3300 Anat et phys des anim marins  
GIZC3400 Gestion de projet  
GIZC3500 Pol et lég zones côtières II  
GIZC3600 Cons. et milieux sensibles  
GIZC4500 Projet en gest. zones côtières

2. Bloc Développement communautaire et tourisme  
Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :  
GIZC4300 Zones côtières et dévelop.  
GIZC4400 Récr et tour en zones côtières

Choisir au moins 9 crédits parmi les cours suivants :  
GIZC3400 Gestion de projet  
GIZC3500 Pol et lég zones côtières II  
GIZC3600 Cons. et milieux sensibles  
GIZC3700 Valor. du patrimoine culturel  
GIZC3800 Intro à l'éducation environ.  
GIZC3900 SIG appl. aux zones côtières  
GIZC4500 Projet en gest. zones côtières

Option connexe  
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :  
ADMN1220 Introduction au management  
ANGL1031 Language, writing and reading  
CHIM2033 Chimie et l'environnement  
ECON2150 Économie du développement  
GEOG1703 Carte du monde  
GEOG2713 Géographie de la mer  
PHIL1100 Initiation à la philosophie  
PSYC2800 Relations humaines  
RETO3430 La demande touristique  
RETO4432 Le développement touristique  
SOC11410 Introduction à l'anthropologie  
SOCI2533 Sociologie de l'acadie  
SOCI3413 Études amérindiennes et Inuits

## Programme proposé

Note 1.  
Conformément aux exigences de français énoncées à l'article 6 des règlements universitaires du Répertoire de 1<sup>er</sup> cycle.

Note 2.  
ANGL1022 ou un 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement

Note 3. Liste de cours à option de la discipline principale :

GIZC3100 Socioéconomie des pêches  
GIZC3200 Pollution et zone côtière  
GIZC3300 Écophysiol des animaux marins  
GIZC3500 Pol et lég zone côtière II  
GIZC3601 Conservation milieux sensibles  
GIZC3700 Patrimoine culturel  
GIZC3800 Intro à l'éducation environ.  
GIZC4100 Gestion des ress halieutiques  
GIZC4200 Aquaculture  
GIZC4400 Récr et tour en zone côtière  
GIZC4500 Projet en gest zone côtière

Note 4. Liste de cours à option des disciplines connexes:

ECON2150 Économie du développement  
GEIN1010 Gestion documentaire  
GEIN3090 Veille stratégique  
GEOG1103 Le milieu humain  
GEOG1403 Géographie du milieu physique  
MATH1153 Intro math des affaires

**Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier et régime coopératif)

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> de l'ancien cours (oui/non)
GIZC1010	3	GIZC1010	3	
GIZC2010	3	GIZC2011	3	<u>N</u>
GIZC2000	0	GIZC2000	0	
GIZC2020	4	GIZC2021	3	<u>N</u>
		GIZC2901	3	
GIZC2030	4	GIZC3031	3	<u>N</u>
GIZC3000	0	GIZC3000	0	
GIZC3010	4	GIZC3012	3	<u>N</u>
GIZC3020	4	GIZC3021	3	<u>N</u>
GIZC3030	3	GIZC3030	3	
GIZC3040	3			
GIZC3050	3	GIZC2050	3	<u>O</u>
GIZC3060	3	GIZC3062	3	<u>O</u>
GIZC3100	3	GIZC3100	3	
GIZC3200	3	GIZC3200	3	
GIZC3300	3	GIZC3300	3	
GIZC3400	3	GIZC4050	3	<u>N</u>
GIZC3500	3	GIZC3500	3	
GIZC3600	3	GIZC3601	3	<u>N</u>
GIZC3700	3	GIZC3700	3	
GIZC3800	3	GIZC3800	3	
GIZC3900	3			
GIZC4000	0	GIZC4000	0	
GIZC4010	3	GIZC3011	3	<u>N</u>
GIZC4020	2			
GIZC4030	3	GIZC4030	3	
GIZC4040	3	GIZC4041	3	<u>O</u>
GIZC4100	3	GIZC4100	3	
GIZC4200	3	GIZC4200	3	
GIZC4300	3	GIZC2060	3	<u>N</u>
GIZC4400	3	GIZC4400	3	
GIZC4500	3	GIZC4500	3	

\*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

Formulaire CPR-8 (Modification à la Banque de cours de formation générale (OFG))

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION À LA BANQUE DE COURS DE FORMATION GÉNÉRALE (OFG)Nom du programme : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier et régime coopératif)

Banque de cours actuelle d'OFG (objectifs de la formation générale)			Banque de cours proposée d'OFG (objectifs de la formation générale)		
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>	<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Numéro d'OFG visé</u>
			GIZC2050	Enjeux sociaux : zone côtière	OFG2
			GIZC3021	Métho recherche dév durable	OFG4
			GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	OFG7

## Formulaire CPR-11

Nom :	NI :
-------	------

Feuille de route pour le : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année	(30 crédits min.)	Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière	3	
Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL1223	Introduction à la biologie II	3	
CHIM1113 <sup>(1)</sup>	Chimie générale I ou	3	
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	4	
ECON1011	Introduction à l'économie	3	
SCPO1000	Science politique I	3	
SÔCI1000	Introduction à la société	3	OFG 3
Formation générale ou cours au choix			
ANGL1022	Language, writing and reading (Voir note 2)	3	OFG 9
FRAN1500	Communication orale (Voir note 1)	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite (Voir note 1)	3	OFG 8
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3	OFG 1
Deuxième année			
(30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GIZC2011	Caract phys des zones côtières	3	
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I	3	
GIZC2050	Enjeux sociaux : zone côtière	3	OFG 2
GIZC2060	Développement et zone côtière	3	
GIZC2901	SIG en zone côtière	3	
Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL1123	Introduction à la biologie I	3	
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3	
SCPO2220	Principes d'admin. publique	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
Formation générale ou cours au choix			
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	
Troisième année			
(30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GIZC3011	Gest intég zone côtière I	3	
GIZC3012	Activités en zone côtière	3	
GIZC3021	Métho recherche dév durable	3	OFG4
GIZC3030	Pol et lég zone côtière I	3	
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II	3	
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	3	OFG 7
Discipline principale – Cours à option (note 3)			
Choisir 3 crédits de cours à option		3	
Disciplines connexes - Cours à option (Voir note 4)			
Choisir 3 crédits de cours à option		3	
Formation générale ou cours au choix			
Choisir 6 crédits de cours au choix		6	
Quatrième année			
(30 crédits)		Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GIZC4030	Gestion de conflits et anim	3	
GIZC4041	Gest intég zone côtière II	3	
GIZC4050	Gestion de projet	3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 3)			
Choisir 12 crédits de cours à option		12	
Formation générale et cours au choix			
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG6 - Sensibilité aux arts et lettres		3	OFG 6
Choisir 6 crédits de cours au choix		6	

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier)**

	Objectif de formation générale (OFG)	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI1000 Introduction à la société	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	GIZC3021 Métho recherche dév durable	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à cet OFG (Voir <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	GIZC3062 Évaluation d'impact et risque	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading ou un 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement	3	

Dans le cadre de Baccalauréat en développement durable et zone côtière, vous devez compléter 90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale ou de cours au choix. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière, la formation fondamentale permet de répondre à cinq OFG :

- OFG 2 au moyen du cours GIZC2050;
- OFG 3, au moyen du cours SOCI1000;
- OFG 4, au moyen du cours GIZC3021;
- OFG 5, au moyen du cours STAT2653;
- OFG 7, au moyen du cours GIZC3062.

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à trois OFG :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000;
- OFG 8 au moyen de deux cours FRAN1500 et FRAN 1600;
- OFG 9 au moyen du cours ANGL 1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez suivre trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale, soit trois crédits sous OFG 6.

Notes :

- 1- Conformément aux exigences de français énoncées à l'article 6 des règlements universitaires du Répertoire de 1<sup>er</sup> cycle.
- 2- ANGL 1022 ou un 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement.
- 3- Liste de cours à option de la discipline principale :
  - GIZC3100 Socioéconomie des pêches
  - GIZC3200 Pollution et zone côtière
  - GIZC3300 Écophysiologie des animaux marins
  - GIZC3500 Pol et lég zone côtière II
  - GIZC3601 Conservation milieux sensibles
  - GIZC3700 Patrimoine culturel
  - GIZC3800 Intro à l'éducation environ.
  - GIZC4100 Gestion des ress halieutiques
  - GIZC4200 Aquaculture
  - GIZC4400 Récr et tour en zone côtière
  - GIZC4500 Projet en gest zone côtière

- 4- Liste de cours à option des disciplines connexes
- |          |                               |
|----------|-------------------------------|
| ECON2150 | Économie du développement     |
| GEIN1010 | Gestion documentaire          |
| GEIN3090 | Veille stratégique            |
| GEOG1103 | Le milieu humain              |
| GEOG1403 | Géographie du milieu physique |
| MATH1153 | Intro math des affaires       |

## CPR-1- ÉNONCÉ DE PROGRAMME

1. **Identification du programme** : Baccalauréat en développement durable et zone côtière
  - 1.1 **Établissement responsable du programme** : Campus de Shippagan
  - 1.2 **Secteur** : Sciences
  - 1.3 **Titre du programme** : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)
  - 1.4 **Diplôme accordé** : BDDZC – régime coopératif
  - 1.5 **Date d'entrée en vigueur** : Septembre 2014

Note : Le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif) est semblable à celui du Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier). Les différences principales sont la présence de trois stages rémunérés non crédités ainsi que les conditions d'admission et de maintien au programme.

## 2. Description générale du programme

PRÉAMBULE - Nous profitons de l'exercice de reconfiguration pour changer le nom du programme de « Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) » à « Développement durable et zone côtière ». La raison de ce changement est que, malgré tous nos efforts d'éducation et de sensibilisation, le terme « gestion intégrée » demeure mal compris par la population en général et est assimilé à la gestion administrative. Cette perception ne reflète pas du tout la réalité du baccalauréat et nuit au recrutement. Notre expérience sur le terrain avec les communautés et l'expérience de l'équipe de recrutement dans les écoles montrent que l'expression « développement durable » est beaucoup mieux comprise par la population. Cette expression respecte le contenu et l'esprit du baccalauréat et faciliterait le recrutement. Nous croyons donc que le changement de nom proposé aurait un impact positif majeur pour le programme.

À partir de de la conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, la plupart des travaux scientifiques reprendront la GIZC comme la déclinaison du développement durable au niveau des zones côtières<sup>1</sup>. La mise en œuvre du développement durable implique la prise en compte des enjeux côtiers sous tous leurs aspects : économiques, sociaux et environnementaux.

Les formations en développement durable doivent permettre aux étudiantes et aux étudiants de développer une perspective interdisciplinaire<sup>2</sup>, c'est-à-dire d'être en mesure de combiner les données et leurs interprétations pour obtenir une image globale des enjeux.<sup>3</sup>

La gestion intégrée amène les responsables des activités touchant les zones côtières à gérer ces activités de façon à protéger la santé du milieu marin et à tenir compte des besoins des autres utilisateurs de ces zones. Pour assurer le développement durable des ressources et de leur habitat, les objectifs écosystémiques sont au cœur de l'approche de gestion intégrée et constituent le point de départ des dispositions prises en vue de la gestion intégrée. Comme la terminologie « gestion intégrée des zones côtières » revient dans le programme et fera toujours partie du discours, elle continue à être représentative de la discipline, donc une modification du sigle ne s'impose pas.

Dans le cadre de la reconfiguration du programme, nous avons respecté les demandes du projet de reconfiguration des programmes adopté par le Sénat académique. Nous avons, d'une part, fait passer le nombre total de crédits de 126 à 120 crédits. Suivant les recommandations, ces 120 crédits sont répartis entre 90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale. D'autre part, nous nous sommes assurés de répondre aux neuf objectifs de formation générale.

<sup>1</sup> SÉGALINI, C. (2011), « Éléments de compréhension du processus de politisation du discours sur la gestion intégrée des zones côtières ». *Développement durable et territoire* [En ligne], Vol.2, n 31, <http://developpementdurable.revues.org/9123>.

<sup>2</sup> SMITH, H. D. (2002). "The role of the social sciences in capacity building in ocean and coastal management." *Ocean and Coastal Management* 45: 573-582.

<sup>3</sup> VASSEUR, L. (2009). Interdisciplinarité ... où va-t-on se perdre dans le bois ? *Revue de l'Université de Moncton* 40(2): 121-131.

Selon le *Rapport final du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes de 1<sup>er</sup> cycle* adopté à sa réunion du 4 mai 2007, le Sénat académique recommandait de ne pas comptabiliser les crédits de laboratoires ou de travaux pratiques dans le cadre du nouveau régime pédagogique. Le programme original ne comportait pas de cours crédités exclusivement pour des travaux pratiques. Par contre, il incluait quatre cours auxquels étaient attribués 4 crédits. Ces cours avaient tous une répartition de trois heures de théorie par semaine et trois heures de travaux pratiques (« 3-3 » dans le répertoire universitaire). Pour atteindre l'objectif de 120 crédits, le nombre de crédits attribués à ces quatre cours est passé de 4 à 3, soit l'ancien GIZC2020 *Écosystèmes côtiers I* (maintenant GIZC2021), l'ancien GIZC2030 *Écosystèmes côtiers II* (maintenant GIZC3031), l'ancien GIZC 3010 (maintenant GIZC3012 *Activités en zone côtière*) et l'ancien GIZC 3020 (maintenant GIZC3021 *Métho recherche dév durable*). Ceci a eu comme conséquence une réduction de la charge de travail demandée aux étudiantes et aux étudiants. La distribution des heures de théorie et de travaux pratiques passe donc à 3-2 pour ces quatre cours.

De même, la distribution des heures entre le travail théorique et la pratique pour l'ancien cours GIZC2010 (maintenant GIZC2011 *Caract phys des zones côtières*) passe de 3-0 à 3-2. Ce changement a été fait dans le but de consolider les notions théoriques vues en cours par des travaux sur le terrain. Les cours GIZC3600 (maintenant GIZC3601 *Conservation milieux sensibles*) et GIZC4040 (maintenant GIZC4041 *Gest intégr zone côtière II*) passent de 2-3 à 3-2 afin d'uniformiser le format du cours.

Le cours de GIZC3400 *Gestion de projet*, anciennement disponible dans la banque de cours optionnels, devient obligatoire en 4<sup>e</sup> année (maintenant GIZC4050 *Gestion de projet*). Ce cours permet aux étudiants d'acquérir des compétences pratiques concernant le développement d'un projet et sa valorisation. Nous abordons également les aspects du financement d'un projet (budget, demande de subvention, appel d'offre). Quel que soit le domaine dans lequel les étudiants veulent se spécialiser, ces compétences ont été jugées essentielles à leur intégration au milieu du travail. Il a été déplacé en 4<sup>e</sup> année en considérant que les connaissances acquises les années précédentes permettront aux étudiants d'optimiser le développement de ces compétences.

Le cours de GIZC4300 *Zones côtières et dévelop*, disponible dans la banque de cours à option de la discipline principale, devient obligatoire à la 2<sup>e</sup> année du programme (maintenant GIZC2060 *Développement et zone côtière*). Il s'agit du cours qui permet de situer le développement durable parmi les autres approches et théories du développement actuelles et passées. Il est donc important d'offrir ce cours assez tôt dans le parcours des étudiants.

En ce qui a trait au cours de GIZC3040 *Éthique environnementale* (cours de la discipline principale), celui-ci a été remplacé par le cours de PHIL2245 *Éthique de l'environnement* et devient un cours obligatoire dans les disciplines connexes.

Un nouveau cours GIZC2901 *SIG en zone côtière* a été créé. Ce cours vise l'application des systèmes d'information géographique (SIG) et de géomatique dans un contexte de développement durable des zones côtières, incluant l'évaluation des risques et vulnérabilités. Il aura une répartition de trois heures de théorie par semaine et deux heures de travaux pratiques (« 3-2 » dans le répertoire universitaire). Le cours GIZC2901 *SIG en zone côtière* a été créé en remplacement du cours RESN2422 *Introduction aux SIG* (anciennement FORS2443 *Intro. aux SIG*) qui est spécifiquement destiné aux étudiants du Baccalauréat en aménagement des forêts et qui exige le préalable FORS1133 *Technologies forestières*, suite au processus de reconfiguration.

Dans le Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif), les travaux pratiques incluent l'apprentissage de techniques d'échantillonnage et d'analyse utilisées en sciences environnementales et sociales, l'apprentissage de méthodes de sondages et d'entrevues, la familiarisation avec les principaux écosystèmes faisant l'objet de la gestion intégrée et du développement durable dans l'est du Canada, ainsi que des rencontres avec des intervenants et des acteurs du milieu côtier.

1. Les travaux pratiques donnent aux étudiantes et aux étudiants une connaissance expérientielle plutôt que livresque des milieux qui font l'objet de la gestion intégrée des zones côtières. Nous parlons de milieux dans un sens large qui inclut les écosystèmes, les communautés humaines, les instances gouvernementales et les secteurs socioéconomiques qui sont considérés dans une approche de gestion intégrée.
2. Une approche terrain permet de stimuler et d'éveiller l'intérêt des étudiantes et des étudiants, non seulement pour la matière du cours concerné mais pour le programme dans son ensemble. En effet, elles et ils acquièrent une expérience de première main plutôt que par personne interposée et peuvent ainsi construire leurs propres perceptions d'une problématique de gestion intégrée.
3. Finalement, les étudiantes et les étudiants sont amenés, dès leur première année de baccalauréat, à bâtir un réseau de contacts qu'elles et qu'ils continueront à développer au cours du programme. Elles et ils arriveront ainsi sur le marché du travail avec un réseau établi qui facilitera leur insertion dans une profession où la coordination est de première importance.

Les travaux pratiques viennent appuyer la partie théorique des cours. En effet, la partie théorique aborde de grands concepts relatifs à l'écologie et aux sciences sociales qui permettent aux étudiantes et aux étudiants d'interpréter leurs expériences des travaux pratiques dans un cadre théorique structuré. Ainsi, la partie théorique offre aux étudiantes et aux étudiants une vision globale, critique et intégrée de ce qu'ils voient sur le terrain. Une telle approche critique distingue le programme en Développement durable et zone côtière d'un programme technique en environnement.

Nous profitons de l'expérience acquise pendant les quatre premières années d'existence du programme pour améliorer les descriptifs de plusieurs cours. Nous présentons donc douze CPR-5 (modifications), treize CPR-4 (créations) et quinze CPR-6 (abolitions). En résumé, nous avons apporté des modifications mineures aux titres, descriptifs et/ou préalables de douze cours (décrits dans autant de CPR-5). Dans treize cas, nous avons soit apporté des modifications plus substantielles aux descriptifs, ou nous avons changé la répartition des heures d'enseignement théorique et en laboratoire, ou nous avons dû changer le sigle du cours. Ceci a nécessité treize abolitions (CPR-6) associées à treize créations (CPR-4). Deux cours ont été abolis pour les raisons explicitées plus bas.

## 2.1 Description des objectifs du programme.

Ce programme a pour objectif global de former des professionnelles et professionnels aptes à participer activement à la gestion intégrée des zones côtières, en collaboration avec les divers intervenants du milieu. Les diplômées et diplômés sont en mesure de promouvoir le développement et la prospérité économique d'une région, dans le respect des valeurs sociales et environnementales. Elles et ils proposent des compromis viables permettant la cohabitation des diverses activités présentes dans la zone côtière tout en minimisant les impacts environnementaux négatifs. Leurs interventions se font principalement dans la zone côtière, c'est-à-dire dans le territoire couvrant une bande d'environ 100 km de part et d'autre du rivage. Le programme répond à un besoin bien réel, tant à l'échelle nationale qu'internationale. En effet, comme plusieurs autres pays, le Canada s'est donné l'obligation légale de faire une gestion intégrée des zones côtières incluses dans son territoire, en promulguant la *Loi sur les Océans* en 1996. De plus, les compétences acquises sont facilement transférables aux problématiques touchant les interactions entre les activités humaines et des environnements autres que côtiers.

Le programme a pour objectifs spécifiques 1) de développer la sensibilité des étudiantes et des étudiants face à la complexité des enjeux côtiers, 2) de donner une formation transdisciplinaire qui fait converger des connaissances de base en sciences environnementales, sociales et économiques, 3) de donner des outils techniques permettant d'œuvrer en gestion intégrée des zones côtières et 4) d'amener les étudiantes et les étudiants à adopter une approche intégrative et critique face aux diverses problématiques côtières et territoriales.

Le régime coopératif permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'effectuer trois stages rémunérés au cours des trois premières années (étés) de son parcours dans le programme de Baccalauréat en développement durable en zone côtière (régime coopératif).

Afin d'être admis au régime coopératif du programme, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir une moyenne cumulative au-dessus de 2,5 et n'avoir échoué à aucun cours obligatoires du programme. De plus, afin de s'inscrire aux stages en milieu du travail, l'étudiante ou l'étudiant devra avoir une moyenne cumulative de 2,5.

En plus de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises pendant les cours, l'étudiant ou l'étudiante y fait ses premiers contacts professionnels dans le monde de la gestion intégrée des zones côtières. Le régime coopératif constitue ainsi un atout important pour la diplômée ou le diplômé du programme de Baccalauréat en développement durable en zone côtière (régime coopératif) une fois sur le marché de l'emploi. Ces stages ont lieu dans une entreprise du secteur privé, gouvernemental, académique ou associatif - milieux à la recherche de personnes ayant des compétences de gestionnaires dans les domaines sociaux-économiques ou environnementaux. Chaque stage exige de l'étudiante ou l'étudiant un compte rendu sous forme d'un rapport écrit et d'une présentation orale qui fait état du mandat de l'organisme hôte, des objectifs du stage, des tâches accomplies et des acquis professionnels et personnels. Le rapport est évalué par un membre du corps professoral qui accorde une mention de réussite ou d'échec.

Les diplômées et les diplômés du programme ont accès à des postes de responsabilités dans les secteurs public et privé. Elles et ils pourront, par exemple, être coordinatrice ou coordinateur d'un organisme environnemental, intervenante ou intervenant gouvernemental, consultante ou consultant en environnement, conseillère ou conseiller en politique environnementale, gestionnaire des ressources, médiatrice ou médiateur. D'autre part, le programme offre des débouchés vers des études de 2<sup>e</sup> cycle en environnement, en gestion des ressources maritimes, ou dans tout autre domaine connexe.

Dans le cadre du programme, les sciences environnementales et humaines occupent une place comparable en termes de crédits. En raison de la nature même du programme, les postes ouverts aux diplômées et diplômés demandent une formation interdisciplinaire. Ainsi, le programme reconfiguré facilite l'incorporation d'étudiantes et d'étudiants provenant aussi bien d'un horizon sciences naturelles que sciences humaines.

Le cours *CHIM1113 Chimie générale I\** sera suivi à l'automne de la première année. Ce cours traite des éléments du tableau périodique, des métaux, des sels, qui sont autant de types de matière auxquelles peuvent correspondre différentes formes de pollution. L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre *CHIM1114 Introduction à la chimie IA \*\** au lieu de *CHIM1113*. Les connaissances acquises en chimie permettront de suivre le cours de *GIZC3200 Pollution et zone côtière*. Il faut préciser que *GIZC3200* n'est pas un cours de chimie de la pollution, mais plutôt un cours qui expose les causes de la pollution côtière, leurs conséquences (écologiques, économiques, sociales) et les remèdes envisageables (techniques ou législatives).

*\*Sous réserve de modification par la Faculté des Sciences et acceptation au Comité de programme et au Sénat académique; sinon le cours de CHIM1113 sera remplacé par le cours de CHIM1013 Chimie générale I.*

*\*\*Sous réserve de modification par la Faculté des Sciences et acceptation au Comité de programme et au Sénat académique; sinon le cours de CHIM1114 sera remplacé par le cours de CHIM1014.*

Le cours *BIOL1123 Introduction à la biologie I* est offert à l'automne de la deuxième année. Ce cours de biologie porte essentiellement sur l'organisation cellulaire et demande certaines notions données dans *CHIM1113*. Le cours de *BIOL1123 Introduction à la biologie I* n'est pas préalable à *BIOL1223 Introduction à la biologie II*, et ce dernier sera donc suivi à l'hiver de la première année. Les cours de biologie exigés par le programme sont des cours d'introduction que les étudiantes et les étudiants ayant un profil en sciences humaines seraient tout à fait en mesure de suivre; ces cours sont préalables à *GIZC2021 Écosystèmes côtiers I*, *GIZC3031 Écosystèmes côtiers II*, *GIZC3300 Écophysiologie des animaux marins* et *GIZC4200 Aquaculture*. Ainsi, les étudiantes et les étudiants auront acquis avec ces cours de biologie les notions de qualité des eaux et de biodiversité nécessaires pour poursuivre leur cheminement dans le programme. Selon le bagage académique avec lequel elle ou il arrivera, une étudiante ou un étudiant aura plus de facilité dans certains domaines et devra travailler un peu plus dans d'autres pour établir de bonnes connaissances de base. C'est une réalité associée à tout programme interdisciplinaire.

## **2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).**

Le développement de professionnelles et de professionnels en gestion intégrée des zones côtières s'accomplit selon plusieurs modalités. En début de parcours, les connaissances de base des disciplines principales et connexes sont présentées sous forme de cours magistraux, de sorties sur le terrain et de travail en laboratoire. En plus des exposés par les professeures et les professeurs, les cours intègrent des exercices de synthèse, des discussions et des débats visant à développer le sens critique des étudiantes et des étudiants. Des exposés présentés par des intervenants de la zone côtière sensibilisent les étudiantes et les étudiants aux problématiques reliées à ce milieu. Des sorties sur le terrain permettent aux étudiantes et aux étudiants de se familiariser avec les écosystèmes terrestres et aquatiques de la zone côtière et d'interagir avec des acteurs de la zone côtière, et ainsi de continuer à acquérir une connaissance du milieu et à développer leur sensibilité aux questions côtières. Le travail en laboratoire permet d'apprendre des techniques pour décrire les caractéristiques bio-géo-chimiques de base du milieu, pour acquérir et manipuler des informations géographiques (SIG) et pour réaliser des entrevues et des sondages. En progressant dans le programme, la part des cours magistraux diminue graduellement au profit des études de cas, des simulations et de la réalisation de projets, afin de développer la pensée critique et intégrative. Le travail en équipe est également favorisé dans le but de préparer des professionnelles et des professionnels qui auront à travailler au sein de groupes variés.

## **2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants**

Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et les diplômés.

Les diplômées et diplômés du Baccalauréat en développement durable et zone côtière ont une connaissance approfondie des concepts de gestion intégrée et des enjeux reliés aux zones côtières. Elles et ils ont des notions de base en écologie, sociologie, économie et en sciences politiques, suffisantes pour leur permettre de comprendre l'essentiel des textes des spécialistes de ces domaines en lien avec les zones côtières. Elles et ils extraient de ces textes l'information pertinente à une problématique de gestion intégrée des zones côtières pour la synthétiser et la présenter sous forme accessible aux acteurs de la zone concernée et au public. Elles et ils sont en mesure de concevoir un plan d'étude et de collecter et analyser des données écologiques et sociales. Elles et ils sont aussi capables de comprendre les besoins des utilisateurs de la zone côtière et d'identifier les conflits d'usage qui existent dans une zone donnée. Elles et ils ont les compétences pour mobiliser des intervenants-clés, pour coordonner une équipe de travail multidisciplinaire, pour identifier des pistes de solutions aux conflits d'usage, et pour orchestrer la recherche de compromis viables et leur mise en place.

## **3. La formation fondamentale**

Cette partie de l'énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

La formation fondamentale vise d'abord à donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances, les outils et l'expérience nécessaire pour œuvrer dans le domaine de la GIZC, une fois le diplôme obtenu. Elle permet aussi de poursuivre des études aux cycles supérieurs.

### **3.1 Les limites de la formation fondamentale**

Les systèmes côtiers sont dynamiques et complexes tant du point de vue écologique que socio-économique. Les enjeux y sont nombreux et touchent de multiples facettes, incluant l'intégrité des écosystèmes, le développement socioéconomique, l'utilisation des ressources, l'industrialisation, la pollution et le développement de politiques. La croissance démographique combinée à l'intensification et à la diversification de l'utilisation des ressources rendent les zones côtières particulièrement vulnérables. Les conflits d'usage peuvent être importants entre le tourisme, l'aquaculture, la pêche, l'industrie, la conservation, les infrastructures de transport, etc. Dans un contexte aussi varié, la formation fondamentale se doit donc d'être transdisciplinaire. Elle comprend des aspects des sciences humaines, sociales, pures et appliquées qui sont

essentiels à la gestion intégrée des zones côtières et permet d'aborder des problématiques dans les sciences environnementales comme dans les sciences sociales de façon transversale. Elle donne aussi aux étudiantes et aux étudiants les connaissances, les méthodes de travail et les outils nécessaires pour assurer une gestion saine qui tienne compte des besoins et des aspirations des communautés concernées. La réflexion sur l'ensemble des activités et des interventions menées en zones côtières doit s'appuyer sur une vision holistique. La formation fondamentale comprend donc plusieurs cours axés sur l'intégration de diverses sphères d'études et sur la gestion intégrée.

Le détail de la formation fondamentale, soit l'ensemble des cours et leurs sigles, se trouve dans le tableau 1 à la fin de cette section. La formation fondamentale vise quatre objectifs majeurs.

### 3.1.1 Objectif 1 – Donner aux étudiantes et aux étudiants une bonne connaissance des caractéristiques et du fonctionnement des zones côtières.

La zone côtière est une interface entre la terre et la mer dont l'appréhension est complexe tant les enjeux qu'elle supporte sont nombreux. Dans tous les cours portant le sigle GIZC, y compris les cours de base, un effort particulier est donc fait pour traiter la matière dans un contexte intégratif. De plus, les cours *GIZC2021 Écosystèmes côtiers I* et *GIZC3031 Écosystèmes côtiers II* abordent de façon plus approfondie la structure et le fonctionnement des écosystèmes terrestres et aquatiques. Par ailleurs, les composantes abiotiques des zones côtières sont étudiées plus en profondeur dans le cours *GIZC2011 Caract phys des zones côtières*. L'aspect humain et les particularités des communautés côtières sont traités dans le cours *GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière*.

### 3.1.2 Objectif 2 – Donner aux étudiantes et aux étudiants une bonne connaissance des principes et des enjeux de la GIZC.

Le cours *GIZC1010 Intr gest intég zone côtière* permet d'introduire les grands principes de la gestion intégrée. Du point de vue de l'action publique, le cours *GIZC3030 Pol et lég zone côtière I* et *GIZC3500 Pol et lég zone côtière II* permettent d'acquérir une bonne connaissance du cadre normatif et législatif à l'intérieur duquel doit se faire la prise de décision en zones côtières. Les questions de développement communautaire et régional appliquées à la réalité côtière et les mécanismes de gouvernance internationale sont exposées dans le cours *GIZC2060 Développement et zone côtière*. Les principes socioéconomiques appliqués à l'utilisation des ressources naturelles ainsi qu'une revue des activités supportées par la zone côtière sont présentés dans le cours *GIZC3012 Activités en zone côtière*. Les principes de la gestion intégrée sont développés de façon théorique et pratique dans le cadre du cours *GIZC3011 Gest intég zone côtière I*.

Un certain nombre de cours optionnels permettent d'approfondir la connaissance des enjeux présents en zone côtière. Le cours *GIZC3100 Socioéconomie des pêches* présente les principes clés de la gestion des ressources halieutiques. L'introduction au monde des pêches maritimes ainsi que les notions de gestion viable des pêches sont vues dans le cours *GIZC4100 Gestion des resS halieutiques*. Par ailleurs, le cours *GIZC4200 Aquaculture* permet de cerner les types d'aquaculture et leurs impacts environnementaux, de même que le rôle socioéconomique de l'aquaculture. Le cours *GIZC3601 Conservation milieux sensibles* permet d'aborder les notions d'intégrité écologique et de présenter les outils de conservation, tandis que l'importance patrimoniale des zones côtières est prise en compte dans le cours *GIZC3700 Patrimoine culturel*.

Des connaissances plus pointues touchant l'un ou l'autre aspect de la GIZC sont présentées dans divers cours. La pollution en zone côtière, ses effets et les moyens de contrôle sont vus dans le cours *GIZC3200 Pollution et zone côtière*. Le cours *GIZC3300 Écophysiol des animaux marins* présente les grandes fonctions physiologiques des principaux groupes d'invertébrés et de vertébrés marins, la sensibilité de ceux-ci aux interventions humaines et leurs rôles écologiques. Les notions reliées à l'industrie touristique, importante dans les milieux côtiers (plages publiques, stations balnéaires, ports de plaisances, parcs naturels, sentiers écologiques) sont abordées dans le cours *GIZC4400 Récr et tour en zone côtière* et les approches éducatives et de sensibilisation sont abordées dans le cours *GIZC3800 Intro à l'éducation environ*.

### 3.1.3 Objectif 3 – Développer les compétences des étudiantes et des étudiants dans l'application des outils et techniques de la gestion intégrée des zones côtières.

Le cours *GIZC4050 Gestion de projet* vise à outiller les étudiantes et les étudiants afin de leur permettre d'entreprendre une démarche de planification et de mise en œuvre de projets. Les systèmes d'information géographiques (SIG) étant un outil très utilisé en gestion intégrée des zones côtières, notamment dans l'évaluation des aléas, de la vulnérabilité et des risques côtiers, les étudiantes et les étudiants sont amenés à se familiariser avec les notions et les applications spécifiques des SIG en zone côtière avec le cours obligatoire *GIZC2901 SIG en zone côtière*.

Notons également que la question des conflits est une problématique récurrente en zone côtière ; le cours *GIZC4030 Gestion de conflits et anim* permet d'initier les étudiantes et les étudiants aux techniques de négociations et d'animation visant à résoudre ou prévenir des conflits entre groupes aux intérêts divergents. Les étudiantes et les étudiants apprennent également les étapes essentielles à la réalisation d'une étude d'impacts et l'évaluation des risques dans le cadre du cours *GIZC3062 Évaluation d'impact et risque*.

### 3.1.4 Objectif 4 – Amener les étudiantes et les étudiants à mettre en œuvre la GIZC et à intégrer leurs connaissances et habiletés.

Dans le cours *GIZC3021 Métho recherche dev durable*, les étudiantes et les étudiants développent des problématiques locales de gestion intégrée des zones côtières en suivant une démarche scientifique et en menant une étude sur le terrain. L'intégration des connaissances se poursuit à un niveau supérieur dans les cours de *GIZC3011 Gest intég zone côtière I* et *GIZC4041 Gest intég zone côtière II* et également par la conception, la planification, la réalisation et la présentation d'une étude ou d'un projet de recherche sur un thème associé aux zones côtières dans le cours à option: *GIZC4500 Projet en gest zone côtière*. Ce dernier cours est profitable surtout aux étudiants qui veulent poursuivre à la maîtrise et qui doivent donc développer plus avant les compétences nécessaires en recherche. Les étudiantes et les étudiants qui se destinent plutôt à une carrière dans la fonction publique, par exemple, n'ont pas besoin de ce type de formation. Nous préférons donc leur laisser le choix à ce sujet.

## 3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

La gestion d'éco-socio-systèmes complexes nécessite une formation de base puisant dans différentes disciplines des sciences environnementales et sociales. Cette partie de la formation fondamentale vise donc l'acquisition de connaissances et de compétences de base provenant de différents corpus disciplinaires connexes. Ce sont alors les disciplines connexes obligatoires telles que la biologie (*BIOL1123 Introduction à la biologie I* et *BIOL1223 Introduction à la biologie II*), la chimie (*CHIM1113 Chimie générale I*), l'économie (*ECON1011 Introduction à l'économie*), la sociologie (*SOC11000 Introduction à la société*), et les sciences politiques (*SCPO1000 Science politique I* et *SCPO2220 Principes d'admin. publique*) qui permettront de solidifier ce socle de formation. Notons que le cours de statistiques (*STAT2653 Statistique descriptive*) fait également partie des cours obligatoires connexes. Une réflexion philosophique sur les systèmes de valeur orientant les interactions humaines avec l'environnement ainsi que sur l'éveil des responsabilités citoyennes est entreprise dans le cadre du cours *PHIL2245 Éthique de l'environnement*. Une banque de cours optionnels reliés à certains aspects de la gestion intégrée des zones côtières est aussi mise à la disposition des étudiantes et des étudiants: *ECON2150 Économie du développement*, *GEOG1103 Le milieu humain*, *GEOG1403 Géographie du milieu physique*, *GEIN1010 Gestion documentaire*, *GEIN3090 Veille stratégique* et *MATH1153 Intro math des affaires*.

Le tableau I résume l'ensemble des cours de formation fondamentale dans le cadre du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)

Tableau 1 : Formation fondamentale du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)

Formation fondamentale		90 Cr. Min.
<i>Discipline principale – cours obligatoires</i>		45 Cr.
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière	3
GIZC2000	Stage I	0
GIZC2011	Caract phys des zones côtières	3
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I	3
GIZC2050	Enjeux sociaux : zone côtière	3
GIZC2060	Développement et zone côtière	3
GIZC2901	SIG en zone côtière	3
GIZC3000	Stage II	0
GIZC3011	Gest intég zone côtière I	3
GIZC3012	Activités en zone côtière	3
GIZC3021	Métho recherche dév durable	3
GIZC3030	Pol et lég zone côtière I	3
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II	3
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	3
GIZC4000	Stage III	0
GIZC4030	Gestion de conflits et anim	3
GIZC4041	Gest intég zone côtière II	3
GIZC4050	Gestion de projet	3
<i>Discipline principale – cours optionnels</i>		15 Cr.
GIZC3100	Socioéconomie des pêches	3
GIZC3200	Pollution et zone côtière	3
GIZC3300	Écophysiol des animaux marins	3
GIZC3500	Pol et lég zone côtière II	3
GIZC3601	Conservation milieux sensibles	3
GIZC3700	Patrimoine culturel	3
GIZC3800	Intro à l'éducation environ.	3
GIZC4100	Gestion des ress halieutiques	3
GIZC4200	Aquaculture	3
GIZC4400	Récr et tour en zone côtière	3
GIZC4500	Projet en gest zone côtière	3
<i>Disciplines connexes – cours obligatoires</i>		27 Cr. min.
BIOL1123	Introduction à la biologie I	3
BIOL1223	Introduction à la biologie II	3
CHIM1113 <sup>(1)</sup>	Chimie générale I	3
	ou	
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	4
ECON1011	Introduction à l'économie	3
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3
SCPO1000	Science politique I	3
SCPO2220	Principes d'admin. publique	3
SOCI1000	Introduction à la société	3
STAT2653	Statistique descriptive	3
<i>Disciplines connexes – cours optionnels</i>		3 Cr.
ECON2150	Économie du développement	3
GEOG1103	Le milieu humain	3
GEOG1403	Géographie du milieu physique	3
GEIN1010	Gestion documentaire	3
GEIN3090	Veille stratégique	3
MATH1153	Intro math des affaires	3

(1) L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.

#### **4. La formation générale**

Plusieurs objectifs de la formation générale sont atteints par la formation fondamentale. En effet, la nature multidisciplinaire du programme facilite l'atteinte des neuf objectifs de formation générale. Plus précisément, les objectifs de formation générale sont assurés de la manière suivante :

##### **4.1 Initiation au travail intellectuel**

Le programme reconfiguré rend obligatoire le cours facultaire *FASS 1000 Init. au travail intellectuel*, dont l'objectif est de donner aux étudiantes et aux étudiants les outils nécessaires à la réussite d'un programme universitaire et de les amener à développer une autonomie leur permettant de poursuivre leur apprentissage tout au long de leur carrière. Ce cours facilite l'intégration des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire à un programme d'études en milieu universitaire.

##### **4.2 Ouverture à l'Autre ou l'internationalisation**

Cet objectif est atteint par un cours obligatoire de la discipline principale, soit *GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière*, qui touche la diversité des populations humaines habitant les zones côtières de la planète.

##### **4.3 Responsabilité sociale et citoyenne**

Cet objectif est couvert en particulier par un cours obligatoire d'une discipline connexe, soit *SOCI1000 Introduction à la société*, qui traite de changement social et du développement socio-historique des sociétés. De même, le cours de *PHIL2245 Éthique de l'environnement* amène les étudiantes et les étudiants à réfléchir aux dimensions humaines et éthiques que revêtent les questions environnementales. Quant au cours de *GIZC3030 (Pol et lég zone côtière I)*, celui-ci porte sur les politiques, lois et règlements s'appliquant au milieu côtier au Canada et sur la scène internationale.

##### **4.4 Intégration des dimensions multidisciplinaire et/ou interdisciplinaire**

Le Baccalauréat en développement durable et zone côtière est interdisciplinaire dans sa nature même. En effet, dès leur entrée au programme, les étudiantes et les étudiants doivent suivre des cours offerts par différentes facultés (Faculté des arts et sciences sociales, Faculté des sciences), couvrant des disciplines aussi variées que l'économie (*ECON1011 Introduction à l'économie*), les sciences politiques (*SCPO1000 Science politique I* et *SCPO2220 Principes d'admin. publique*), la biologie (*BIOL1123 Introduction à la biologie I* et *BIOL1223 Introduction à la biologie II*), et la chimie (*CHIM1113 Chimie générale I*).

Bien que tous les cours de la discipline principale aient été développés pour mettre en valeur et souligner les aspects interdisciplinaires, certains cours de troisième et quatrième années demandent spécifiquement aux étudiantes et aux étudiants d'intégrer les connaissances et compétences acquises antérieurement et issues de diverses disciplines. C'est le cas notamment de *GIZC3021 Métho recherche dév durable*, dans lequel les étudiantes et les étudiants intègrent des analyses écologiques et socioéconomiques de base pour un site donné, de *GIZC3011 Gest intég zone côtière I* et de *GIZC4041 Gest intég zone côtière II* qui amènent les étudiantes et les étudiants à développer des plans de gestion intégrée.

##### **4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences**

Les principes statistiques sont abordés avec *STAT2653 Statistique descriptive*. D'autre part, tel qu'indiqué dans la section 4.4, des cours de biologie et de chimie complètent la formation scientifique.

##### **4.6 Sensibilité aux arts et lettres**

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour atteindre cet objectif.

#### **4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique**

Dans le cadre du cours *PHIL2245 Éthique de l'environnement*, les étudiantes et les étudiants examinent d'une manière critique les arguments moraux entourant les obligations environnementales. D'autre part, le cours *GIZC3062 Évaluation d'impact et risque* amène les étudiantes et les étudiants à développer leur objectivité et leur sens critique en analysant la valeur des divers éléments d'un éco-socio-système et en faisant une synthèse menant à des prises de décision éclairées.

#### **4.8 Capacité de s'exprimer en français**

Selon les exigences de la formation linguistique, toute étudiante et tout étudiant doit compléter au moins six crédits de français (FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*).

#### **4.9 Capacité de s'exprimer en anglais**

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme en développement durable et zone côtière devra suivre, à la suite d'un test de classement, au moins un cours de 3 crédits en anglais. Le cours ANGL 1022 *Language, writing and reading* est le niveau requis.

### **5. Dérogation**

Aucune dérogation n'est demandée.

**Tableau 2**

Exigences et objectifs de la formation générale dans le cadre du programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)

Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cours au choix (*)
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS 1000 <i>Init. au travail intellectuel</i>	
OFG 2 - Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GIZC2050 <i>Enjeux sociaux : zone côtière</i>	*
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Réunion des contenus des cours : PHIL2245 <i>Éthique de l'environnement</i> GIZC3030 <i>Pol et lég zone côtière I</i> SOC11000 <i>Introduction à la société</i>	*
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité	ECON1011 <i>Introduction à l'économie</i> GIZC2901 <i>SIG en zone côtière</i> SCPO1000 <i>Science politique I</i> SCPO2220 <i>Principes d'admin. publique</i> GIZC3021 <i>Métho recherche dév durable</i>	*
OFG 5 – Connaissance dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	BIOL1123 <i>Introduction à la biologie I</i> BIOL1223 <i>Introduction à la biologie II</i> CHIM1113 <i>Chimie générale I</i> STAT2653 <i>Statistique descriptive</i>	*
OFG 6 – Sensibilité aux Arts et lettres	Choisir 3 crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique	GIZC3062 <i>Évaluation d'impact et risque</i>	*
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 <sup>(1)</sup> <i>Language, writing and reading</i>	

<sup>(1)</sup> ANGL1022 ou un 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement.

\*Le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif) tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 15 crédits de cours au choix puisque cinq (5) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale.

## Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par Faculté/École : Campus de Shippagan le mai 2012Département : Secteur Sciences - Campus de ShippaganNom du programme : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Cr	Proposition de modification	Cr
<u>Première année</u>		<u>Première année</u>	
Cours obligatoires		FORMATION FONDAMENTALE	
BIOL1113 Biologie générale I	3	<u>Discipline principale – Cours obligatoire</u>	
BIOL1213 Biologie générale II	3	GIZC1010 Intr gest intég zone côtière	3
CHIM1013 Chimie générale I	3	<u>Disciplines connexes – Cours obligatoires</u>	
CHIM1023 Chimie générale II	3	BIOL1223 Introduction à la biologie II	3
CHIM1071 Labo de chimie générale I	1	CHIM1113 <sup>(1)</sup> Chimie générale I	3
CHIM1081 Labo de chimie générale II	1	ou	
ECON1011 Introduction à l'économie	3	CHIM1114 Introduction à la chimie IA	4
FRAN1500 Communication orale	3		3
FRAN1600 Communication écrite	3	ECON1011 Introduction à l'économie	3
GEOG1103 Le milieu humain	3	SCPO1000 Science politique I	3
GEOG1403 Géographie du milieu physique	3	SOCI1000 Introduction à la société	3
GIZC1010 Intr à l'étude de l'env côtier	3	FORMATION GÉNÉRALE	3
SOCI1000 Introduction à la société	3	ANGL1022 Language, writing and reading (note 2)	3
	<u>35</u>	FRAN1500 Communication orale (note 1)	3
<u>Deuxième année</u>		FRAN1600 Communication écrite (note 1)	3
Cours obligatoires			<u>30 CR. MIN</u>
FORS2443 Intro. aux SIG	3	<u>Deuxième année</u>	
GIZC2000 Stage I	0	FORMATION FONDAMENTALE	
GIZC2010 Caract phys des zones côtières	3	<u>Discipline principale – Cours obligatoires</u>	
GIZC2020 Écosystèmes côtiers I	4	GIZC2000 Stage I	0
GIZC2030 Écosystèmes côtiers II	4	GIZC2011 Caract phys des zones côtières	3
MATH1054 Mathématiques des affaires	4	GIZC2021 Écosystèmes côtiers I	3
SCPO1000 Science politique I	3	GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière	3
SCPO2220 Principes d'admin. Publique	3	GIZC2060 Développement et zone côtière	3
STAT2633 Intro à la stat appliquée	3	GIZC2901 SIG en zone côtière	3
Option connexe	3	<u>Disciplines connexes – Cours obligatoires</u>	
Choix	<u>33</u>	BIOL1123 Introduction à la biologie I	3
		PHIL2245 Éthique de l'environnement	3
		SCPO2220 Principes d'admin. publique	3
		STAT2653 Statistique descriptive	3
<u>Troisième année et Quatrième années</u>		FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX	
Cours obligatoires		Choisir 3 crédits de cours au choix	3
GIZC3000 Stage II	0		<u>30 CR.</u>
GIZC3010 Interventions zones côtières	4	<u>Troisième année</u>	
GIZC3020 Collecte et prés. de données	4	FORMATION FONDAMENTALE	
GIZC3030 Pol et lég zones côtières I	3	<u>Discipline principale – Cours obligatoires</u>	
GIZC3040 Éthique environnementale	3	GIZC3000 Stage II	0
GIZC3050 Communautés et peuples côtiers	3	GIZC 3011 Gest intég zone côtière I	3
GIZC3060 Études d'imp et éval du risque	3	GIZC3012 Activités en zone côtière	3
GIZC4000 Stage III	0	GIZC3021 Métho recherche dév durable	3
GIZC4010 Gest intég zones côtières I	3	GIZC3030 Pol et lég zone côtière I	3
GIZC4020 Stage	2	GIZC3031 Écosystèmes côtiers II	3
GIZC4030 Résolution de conflits et anim	3	GIZC3062 Évaluation d'impact et risque	3
GIZC4040 Gest intég zones côtières II	3		
	<u>31</u>		
		<sup>(1)</sup> L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.	

Programme actuel	Cr	Proposition de modification	Cr
Option spécialisation		<u>Discipline principale - Cours à option</u>	3
Choisir 18 crédits parmi les cours suivants en respectant les exigences d'un des deux blocs suivants :		Choisir 3 crédits de cours à option (note 3)	
		<u>Disciplines connexes - Cours à option</u>	3
		Choisir 3 crédits de cours à option (note 4)	
1. Bloc Pêche et aquaculture	18	FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX	6
2. Bloc Développement communautaire et tourisme		Choisir 6 crédits de cours au choix	<u>30 CR.</u>
Option connexe	3		
Choisir six crédits de cours au choix	6	<u>Quatrième année</u>	
		FORMATION FONDAMENTALE	
		<u>Discipline principale – Cours obligatoires</u>	0
	58	GIZC4000 Stage III	3
		GIZC4030 Gestion de conflits et anim	3
		GIZC4041 Gest intég zone côtière II	3
	126	GIZC4050 Gestion de projet	
Total			12
Global		<u>Discipline principale – Cours à option (note 3)</u>	
		Choisir 12 crédits de cours à option	
		<u>Formation générale et cours au choix</u>	
		Choisir trois crédits de cours tirés de la Banque de cours OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	3
		Choisir 6 crédits de cours au choix	<u>6</u>
			<u>30 CR.</u>
			<u>120CR. MIN.</u>
		Global	

## Programme actuel

1. Bloc Pêche et aquaculture
Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :
GIZC4100 Gestion des ress. halieutiques
GIZC4200 Aquaculture
Choisir au moins 9 crédits parmi les cours suivants :
GIZC3100 Socio-économie des pêches
GIZC3200 Pollution et zones côtières
GIZC3300 Anat et phys des anim marins
GIZC3400 Gestion de projet
GIZC3500 Pol et lég zones côtières II
GIZC3600 Cons. et milieux sensibles
GIZC4500 Projet en gest. zones côtières
2. Bloc Développement communautaire et tourisme
Choisir au moins 3 crédits parmi les cours suivants :
GIZC4300 Zones côtières et dévelop.
GIZC4400 Récr et tour en zones côtières
Choisir au moins 9 crédits parmi les cours suivants :
GIZC3400 Gestion de projet
GIZC3500 Pol et lég zones côtières II
GIZC3600 Cons. et milieux sensibles
GIZC3700 Valor. du patrimoine culturel
GIZC3800 Intro à l'éducation environ.
GIZC3900 SIG appl. aux zones côtières
GIZC4500 Projet en gest. zones côtières
Option connexe
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :
ADMN1220 Introduction au management
ANGL1031 Language, writing and reading
CHIM2033 Chimie et l'environnement
ECON2150 Économie du développement
GEOG1703 Carte du monde
GEOG2713 Géographie de la mer
PHIL1100 Initiation à la philosophie
PSYC2800 Relations humaines
RETO3430 La demande touristique
RETO4432 Le développement touristique
SOCI1410 Introduction à l'anthropologie
SOCI2533 Sociologie de l'acadie
SOCI3413 Études amérindiennes et Inuits

## Programme proposé

Note 1.
Conformément aux exigences de français énoncées à l'article 6 des règlements universitaires du Répertoire de 1 <sup>er</sup> cycle.
Note 2.
ANGL1022 ou un 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement
Note 3. Liste de cours à option de la discipline principale :
GIZC3100 Socioéconomie des pêches
GIZC3200 Pollution et zone côtière
GIZC3300 Écophysiol des animaux marins
GIZC3500 Pol et lég zone côtière II
GIZC3601 Conservation milieux sensibles
GIZC3700 Patrimoine culturel
GIZC3800 Intro à l'éducation environ.
GIZC4100 Gestion des ress halieutiques
GIZC4200 Aquaculture
GIZC4400 Récr et tour en zone côtière
GIZC4500 Projet en gest zone côtière
Note 4. Liste de cours à option des disciplines connexes:
ECON2150 Économie du développement
GEIN1010 Gestion documentaire
GEIN3090 Veille stratégique
GEOG1103 Le milieu humain
GEOG1403 Géographie du milieu physique
MATH1153 Intro math des affaires

## Formulaire CPR-11

Nom :	NI :
-------	------

Feuille de route pour le : Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année	(30 crédits min.)	Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoire			
GIZC1010	Intr gest intég zone côtière	3	
Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL1223	Introduction à la biologie II	3	
CHIM1113 <sup>(1)</sup>	Chimie générale I	3	
	ou		
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	4	
ECON1011	Introduction à l'économie	3	
SCPO1000	Science politique I	3	
SÒCI1000	Introduction à la société	3	OFG 3
Formation générale ou cours au choix			
ANGL1022	Language, writing and reading (Voir note 2)	3	OFG 9
FRAN1500	Communication orale (Voir note 1)	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite (Voir note 1)	3	OFG 8
FASS1000	Init. au travail intellectuel	3	OFG 1

Deuxième année	(30 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GIZC2000	Stage I	0	
GIZC2011	Caract phys des zones côtières	3	
GIZC2021	Écosystèmes côtiers I	3	
GIZC2050	Enjeux sociaux : zone côtière	3	OFG 2
GIZC2060	Développement et zone côtière	3	
GIZC2901	SIG en zone côtière	3	
Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL1123	Introduction à la biologie I	3	
PHIL2245	Éthique de l'environnement	3	
SCPO2220	Principes d'admin. publique	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
Formation générale ou cours au choix			
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	

Troisième année	(30 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale			
Discipline principale – Cours obligatoires			
GIZC3000	Stage II	0	
GIZC3011	Gest intég zone côtière I	3	
GIZC3012	Activités en zone côtière	3	
GIZC3021	Métho recherche dév durable	3	OFG4
GIZC3030	Pol et lég zone côtière I	3	
GIZC3031	Écosystèmes côtiers II	3	
GIZC3062	Évaluation d'impact et risque	3	OFG 7
Discipline principale – Cours à option (note 3)			
Choisir 3 crédits de cours à option		3	
Disciplines connexes - Cours à option (Voir note 4)			
Choisir 3 crédits de cours à option		3	
Formation générale ou cours au choix			
Choisir 6 crédits de cours au choix		6	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
Formation fondamentale		
Discipline principale – Cours obligatoires		
GIZC4000 Stage III	0	
GIZC4030 Gestion de conflits et anim	3	
GIZC4041 Gest intég zone côtière II	3	
GIZC4050 Gestion de projet	3	
Discipline principale – Cours à option (Voir note 3)		
Choisir 12 crédits de cours à option	12	
Formation générale et cours au choix		
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à l'OFG6 - Sensibilité aux arts et lettres	3	OFG 6
Choisir 6 crédits de cours au choix	6	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif)

	Objectif de formation générale (OFG)	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FASS1000 Init. au travail intellectuel	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	GIZC2050 Enjeux sociaux : zone côtière	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI1000 Introduction à la société	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	GIZC3021 Métho recherche dév durable	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT2653 Statistique descriptive	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour répondre à cet OFG (Voir <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	GIZC3062 Évaluation d'impact et risque	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language, writing and reading ou un 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement	3	

Dans le cadre de Baccalauréat en développement durable et zone côtière, vous devez compléter 90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale ou de cours au choix. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de Baccalauréat en développement durable et zone côtière, la formation fondamentale permet de répondre à cinq OFG :

- OFG 2 au moyen du cours GIZC2050;
- OFG 3, au moyen du cours SOCI1000;
- OFG 4, au moyen du cours GIZC3021;
- OFG 5, au moyen du cours STAT2653;
- OFG 7, au moyen du cours GIZC3062.

Les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à trois OFG :

- OFG 1 au moyen du cours FASS1000;
- OFG 8 au moyen de deux cours FRAN1500 et FRAN 1600;
- OFG 9 au moyen du cours ANGL 1022.

Pour compléter la formation générale, vous devez suivre trois crédits de cours tirés de la Banque de cours de formation générale, soit trois crédits sous OFG 6.

Notes :

- 1- Conformément aux exigences de français énoncées à l'article 6 des règlements universitaires du Répertoire de 1<sup>er</sup> cycle.
- 2- ANGL 1022 ou un 3 crédits de cours au choix si le niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement.

## 3- Liste de cours à option de la discipline principale :

GIZC3100	Socioéconomie des pêches
GIZC3200	Pollution et zone côtière
GIZC3300	Écophysiologie des animaux marins
GIZC3500	Pol et lég zone côtière II
GIZC3601	Conservation milieux sensibles
GIZC3700	Patrimoine culturel
GIZC3800	Intro à l'éducation environ.
GIZC4100	Gestion des ress halieutiques
GIZC4200	Aquaculture
GIZC4400	Récr et tour en zone côtière
GIZC4500	Projet en gest zone côtière

## 4- Liste de cours à option des disciplines connexes

ECON2150	Économie du développement
GEIN1010	Gestion documentaire
GEIN3090	Veille stratégique
GEOG1103	Le milieu humain
GEOG1403	Géographie du milieu physique
MATH1153	Intro math des affaires

**7. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT 6 (DOC. 8/13-14)**

**R : 22-CPR-140124**

*« Sous réserve de corrections mineures, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au règlement universitaire 6 portant sur les exigences linguistiques et à l'« Avis » retrouvé à la fin des règlements universitaires dans le Répertoire des cours de premier cycle. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement universitaire 6 portant sur les exigences linguistiques et à l'« Avis » retrouvé à la fin des règlements universitaires dans le Répertoire des cours de premier cycle. »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement

VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

04 OCT. 2013



Le 3 octobre 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Neil Boucher, président  
Comité des programmes  
Pavillon Taillon

**Objet : Modifications au Règlement 6**

Monsieur,

Comme suite à une résolution adoptée par le Sénat académique (SAC-130307), dans le cadre de la reconfiguration des programmes, à l'effet que « le seuil minimal pour satisfaire à l'OPFG-9 soit le cours ANGL1022 », des modifications et des ajouts sont proposés au Règlement 6 afin d'y inclure cette nouvelle exigence. Cette proposition touche également la section « AVIS » sur les exigences en français au Répertoire du 1<sup>er</sup> cycle. Les membres de la RVD ont adopté cette proposition de modifications et d'ajouts à leur réunion du 18 septembre 2013.

Vous constaterez que le Règlement 6 « Exigences de français » est modifié à « Exigences linguistiques » en raison de l'ajout des nouvelles exigences en anglais. Quelques sous-titres ont été modifiés afin de refléter ces modifications. Les modifications proposées se retrouvent en pièce jointe.

Je vous prie donc d'en faire l'étude au Comité des programmes et de les acheminer au Sénat académique.

Le vice-recteur adjoint à l'enseignement (par intérim),

Jean-Guy Ouellette

JGO/ds

c.c. Mme Lynne Castonguay, secrétaire générale

P.j.

**Projet de règlement ayant trait aux exigences d'anglais en vue de satisfaire au règlement  
1.22 - Formation générale pour programmes reconfigurés  
(no 9 – capacité de s'exprimer en anglais)**

La création de ce nouveau règlement vise à répondre aux deux résolutions suivantes votées par le Sénat académique :

**R :05-SAC-130307**

« Que, dans le cadre de la reconfiguration des programmes de premier cycle, le Sénat académique exige que le seuil minimal pour satisfaire à l'OFG-9 soit le cours ANGL1022. »

**R :07-SAC-130307**

« Que la résolution R :05-SAC-130307 s'applique aux programmes déjà reconfigurés autant qu'à ceux qui seront reconfigurés. »

Règlement actuel	Règlement proposé
<p><b>6. EXIGENCES DE FRANÇAIS</b></p> <p><b>6.1 Étudiante ou étudiant francophone</b></p> <p><b>6.1.1</b> Tous les programmes de premier cycle comprennent un minimum de 6 crédits obligatoires de français soit FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite. Toutefois, selon le résultat obtenu au test de classement administré à toutes les étudiantes et tous les étudiants de première année, il se peut que des étudiantes ou des étudiants aient à suivre plus de 6 crédits en français.</p> <p><b>6.1.2</b> Selon le résultat obtenu au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre l'un des deux cours suivants de mise à niveau avant de pouvoir s'inscrire aux deux cours obligatoires de français :</p> <p>FRAN1006 Grammaire moderne - 6 crédits (Résultat très faible au test de classement)</p> <p>FRAN1003 Éléments de grammaire moderne - 3 crédits (Résultat faible au test de classement)</p> <p>Si le résultat du test de classement est exceptionnel et, à la suite de la rédaction d'un texte clair et cohérent en français, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours FRAN1500 Communication orale et un cours de la liste établie par le Secteur langue.</p> <p><b>6.1.3</b> Les étudiantes et les étudiants doivent avoir obtenu tous les crédits de français exigés pour combler leurs besoins de formation linguistique avant de pouvoir s'inscrire à tout cours de niveau 3000 ou 4000.</p>	<p><b>6. EXIGENCES DE FRANÇAIS LINGUISTIQUES</b></p> <p><b>6.1 Exigences de français pour Étudiante ou étudiant francophone</b></p> <p><b>6.1.1</b> Tous les programmes de premier cycle comprennent un minimum de 6 crédits obligatoires de français soit FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite. Toutefois, selon le résultat obtenu au test de classement administré à toutes les étudiantes et tous les étudiants de première année, il se peut que des étudiantes ou des étudiants aient à suivre plus de 6 crédits de cours de français.</p> <p><b>6.1.2</b> Selon le résultat obtenu au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre l'un des deux cours suivants de mise à niveau avant de pouvoir s'inscrire aux deux cours obligatoires de français :</p> <p>FRAN1006 Grammaire moderne - 6 crédits (Résultat très faible au test de classement)</p> <p>FRAN1003 Éléments de grammaire moderne - 3 crédits (Résultat faible au test de classement)</p> <p>Si le résultat du test de classement est exceptionnel et, à la suite de la rédaction d'un texte clair et cohérent en français, l'étudiante ou l'étudiant devra suivre le cours FRAN1500 Communication orale et un cours de la liste établie par le Secteur langue.</p> <p><b>6.1.3</b> Les étudiantes et les étudiants doivent avoir obtenu tous les crédits de français exigés pour combler leurs besoins de formation linguistique avant de pouvoir s'inscrire à tout cours de niveau 3000 ou , 4000 ou 5000.</p>

<p><b>6.2 Étudiante ou étudiant provenant d'une école secondaire non francophone</b></p> <p><b>a) À temps complet</b></p> <p><b>6.2.1</b> Est ainsi considérée la personne qui, durant toutes ses études à l'école secondaire, a suivi un programme de cours pour élèves non francophones.</p> <p><b>6.2.2</b> Il faut posséder une connaissance suffisante du français pour suivre les cours à l'Université de Moncton. La compétence en français des candidates et des candidats sera évaluée par la Faculté des arts et des sciences sociales, avant l'admission définitive. Les résultats de cette évaluation détermineront si la candidate ou le candidat devra suivre des cours préparatoires (sigles FRLS) en français parlé ou en français écrit ou si elle ou il pourra être admis dans les programmes réguliers de l'Université.</p> <p><b>6.2.3</b> Les étudiantes et étudiants ayant suivi avec succès les cours du programme de FRLS, surnommé « groupe pont », seront dispensés de tout autre cours de français sauf là où leur programme l'exige.</p> <p><b>6.2.4</b> Les crédits de cours FRLS des niveaux 3000 et 4000 pourront être comptabilisés comme crédits de cours au choix.</p> <p><b>6.2.5</b> Les étudiantes et les étudiants peuvent demander le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone, mais seulement pour la première année d'étude à temps complet d'un programme régulier de l'Université. Ce statut, accordé par la doyenne ou le doyen de l'étudiante ou de l'étudiant, permet de rédiger en anglais les épreuves de contrôle et les travaux, à l'exception de ceux des cours de langue.</p> <p><b>6.2.6</b> L'étudiante ou l'étudiant pourra demander à sa doyenne ou à son doyen un sursis d'un an à l'application du règlement 6.2.5.</p>	<p><b>6.2 Exigences de français pour Étudiante ou étudiant provenant d'une école secondaire non francophone</b></p> <p><b>a) À temps complet</b></p> <p><b>6.2.1</b> Est ainsi considérée la personne qui, durant toutes ses études à l'école secondaire, a suivi un programme de cours pour élèves non francophones.</p> <p><b>6.2.2</b> Il faut posséder une connaissance suffisante du français pour suivre les cours à l'Université de Moncton. La compétence en français des candidates et des candidats sera évaluée par la Faculté des arts et des sciences sociales, avant l'admission définitive. Les résultats de cette évaluation détermineront si la candidate ou le candidat devra suivre des cours préparatoires (sigles FRLS) de français parlé ou de français écrit ou si elle ou il pourra être admis dans les programmes réguliers de l'Université.</p> <p><b>6.2.3</b> Les étudiantes et étudiants ayant suivi avec succès les cours du programme de FRLS, surnommé « groupe pont », seront dispensés de tout autre cours de français sauf là où leur programme l'exige.</p> <p><b>6.2.4</b> Les crédits de cours FRLS des niveaux 3000 et 4000 pourront être comptabilisés comme crédits de cours au choix.</p> <p><b>6.2.5</b> Les étudiantes et les étudiants peuvent demander le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone, mais seulement pour la première année d'étude à temps complet d'un programme régulier de l'Université. Ce statut, accordé par la doyenne ou le doyen de l'étudiante ou de l'étudiant, permet de rédiger en anglais les épreuves de contrôle et les travaux, à l'exception de ceux des cours de langue.</p> <p><b>6.2.6</b> L'étudiante ou l'étudiant pourra demander à sa doyenne ou à son doyen un sursis d'un an à l'application du règlement 6.2.5.</p>
---	--

<p><b>b) À temps partiel</b></p> <p><b>6.2.7</b> Est normalement ainsi considérée la personne qui a suivi un programme de cours secondaires pour élèves non francophones et qui est inscrite à l'Éducation permanente.</p> <p><b>6.2.8</b> Il faut posséder un niveau minimal de français pour obtenir un diplôme de l'Université. Cette compétence se démontre :</p> <p>a) soit par la réussite de cours de français de sigles FRLS ou FRAN, selon le niveau en cause, déterminé par un examen de classement apparaissant au dossier universitaire : six crédits pour l'obtention d'un baccalauréat et trois crédits pour l'obtention d'un certificat, sauf indications contraires dans les exigences d'un programme en particulier;</p> <p>b) soit par la réussite d'un examen qui démontre que l'étudiante ou l'étudiant a rempli les exigences de français du programme.</p>	<p><b>b) À temps partiel</b></p> <p><b>6.2.7</b> Est normalement ainsi considérée la personne qui a suivi un programme de cours secondaires pour élèves non francophones et qui est inscrite à l'Éducation permanente.</p> <p><b>6.2.8</b> Il faut posséder un niveau minimal de français pour obtenir un diplôme de l'Université. Cette compétence se démontre :</p> <p>a) soit par la réussite de cours de français de sigles FRLS ou FRAN, selon le niveau en cause, déterminé par un examen de classement apparaissant au dossier universitaire : six crédits pour l'obtention d'un baccalauréat et trois crédits pour l'obtention d'un certificat, sauf indications contraires dans les exigences d'un programme en particulier;</p> <p>b) soit par la réussite d'un examen qui démontre que l'étudiante ou l'étudiant a rempli les exigences de français du programme.</p>
	<p><b>6.3 Exigences d'anglais</b></p> <p><b>6.3.1</b> Tous les programmes de premier cycle comprennent un cours obligatoire d'anglais, soit ANGL1022 ou un autre cours d'anglais de niveau supérieur.</p> <p><b>6.3.2</b> L'étudiante ou l'étudiant qui démontre par un test de classement avoir satisfait aux exigences d'anglais de son programme d'études est exempté du cours et doit le remplacer, soit par un cours au choix, soit par un cours d'anglais de niveau supérieur, selon les exigences particulières de son programme d'études. Toutefois, selon le résultat obtenu au test de classement et selon les exigences particulières de son programme d'études, il se peut que des étudiantes ou des étudiants aient à suivre plus d'un cours d'anglais.</p>

8. ABOLITION DE CONCENTRATIONS THÉMATIQUES (DOC. 10/13-14)

**R : 23-CPR-140124**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition de deux mineures thématiques rattachées au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire : Thématiques en études acadiennes et Thématique en études canadiennes. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition de deux mineures thématiques rattachées au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire : Thématiques en études acadiennes et Thématique en études canadiennes. »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

10/13-14

VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

17 OCT. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON



Le 16 octobre 2013

Monsieur Neil Boucher, président  
Comité des programmes  
Université de Moncton

**Objet : Proposition d'abolition de concentrations thématiques**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre les documents relatifs à la proposition d'abolition des deux concentrations thématiques rattachées au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire. La proposition a été adoptée le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales lors de sa réunion du 16 octobre 2013.

La lettre de la responsable de l'UARD, Madame Lise Rodrigue, précise les raisons de cette proposition d'abolition.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

P.j.  
c.c. Lise Rodrigue, responsable de l'UARD

FACULTÉ DES ARTS  
ET DES SCIENCES SOCIALES  
16 OCT. 2013  
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Moncton, le 16 octobre 2013

Mme Lisa Roy, doyenne  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

Madame la doyenne,

Vous trouverez ci-joint les deux CPR-12 pour l'abolition des deux mineures thématiques suivantes rattachées au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire : *Thématique en études acadiennes* et *Thématique en études canadiennes*. Nous voulons abolir ces deux concentrations thématiques prédéfinies dans le répertoire universitaire puisqu'elles ne répondent plus aux intérêts des étudiantes et des étudiants inscrits au Baccalauréat ès arts multidisciplinaire. En effet, au cours des dix dernières années, seulement deux étudiantes ou étudiants ont opté pour une concentration thématique définie dans le cadre de leur programme. Nous proposons plutôt de les intégrer à la banque de mineures thématiques originales du BAM déjà acceptées par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales. D'ailleurs, notre décision respecte la recommandation 3 du Sénat académique à l'effet que la Faculté des arts et des sciences sociales et les campus d'Edmundston et de Shippagan examinent la pertinence de maintenir des concentrations thématiques « définies » comme composante du programme.



Lise Rodrigue  
Responsable de l'UARD Baccalauréat ès arts multidisciplinaire  
Université de Moncton

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et des sciences sociales le 16 octobre 2013

Département : Décanat de la FASS

Nom du programme : Thématique en études acadiennes

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

**Thématique en études acadiennes****TABLEAU DES COURS**

<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>9 CR.</i>
<u>HIST2411</u>	Histoire générale de l'Acadie	3
<u>SOCI2533</u>	Sociologie de l'Acadie	3
<u>MULT4003</u>	Séminaire de synthèse	3
<i>OPTION</i>		<i>15-21 CR.</i>
Choisir de 6 à 15 crédits dans la liste des arts et des lettres		
<u>ARVI4522</u>	Histoire de l'art acadien	3
<u>LING2942</u>	Les parlers régionaux	3
<u>LING3943</u>	Français parlé en Acadie	3
<u>LITT2671</u>	Littérature orale : les genres	3
<u>LITT3383</u>	Poésie acadienne	3
<u>LITT3385</u>	Roman acadien	3
<u>LITT3386</u>	Essai acadien	3
Choisir de 6 à 15 crédits dans la liste des sciences humaines et des sciences sociales.		
<u>ECON2130</u>	Économie de l'Atlantique	3
<u>GEOG4703</u>	Géographie des maritimes	3
<u>HIST3440</u>	La coopération au Canada	3
<u>HIST3450</u>	Thèmes d'histoire acadienne I	3
<u>HIST4450</u>	Thèmes d'histoire acadienne II	3
<u>HIST4710</u>	Régions et régionalismes	3
<u>SOCI2610</u>	Mouvement coopératif I	3
<u>SOCI3810</u>	Sociologie des identités	3
<u>SOCI4220</u>	Développement régional	3
<u>SCPO2120</u>	Politique en Acadie	3
<u>SCPO4000</u>	Séminaire polit. acadienne	3
<u>SCRE3230</u>	L'église en Acadie	3
		-----
<i>GLOBAL</i>		<i>MIN. 24 CR., MAX. 30 CR.</i>

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le 16 octobre 2013

Département : Décanat de la FASS

Nom du programme : Thématique en études canadiennes

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

**Thématique en études canadiennes****TABLEAU DES COURS**

<i>OBLIGATOIRES</i>		9 CR.
<u>HIST1402</u>	Le Canada depuis 1850	3
<u>LITT2291</u>	La littérature can.-fr.	3
<u>MULT4003<sup>(1)</sup></u>	Séminaire de synthèse	3
<i>OPTION</i>		15-21 CR.
Choisir de 6 à 15 crédits dans la liste des arts et des lettres		
<u>ANGL3471</u>	Atlantic literature	3
<u>ANGL3570</u>	Canadian literature I	3
<u>ANGL3670</u>	Canadian literature II	3
<u>ANGL4681</u>	Canadian comparative lit. I	3
<u>ANGL4682</u>	Canadian comparative lit. II	3
<u>ARVI2511</u>	Histoire de l'art canadien	3
<u>LING2942</u>	Les parlers régionaux	3
<u>LITT3253</u>	Poésie québécoise jusqu'à 1939	3
<u>LITT3206</u>	Essai québécois	3
<u>LITT3264</u>	Roman québécois depuis 1939	3
<u>LITT3383</u>	Poésie acadienne	3
<u>LITT3385</u>	Roman acadien	3
<u>LITT3386</u>	Essai acadien	3
<u>LITT3387</u>	Théâtre acadien	3
<u>LITT4205</u>	Théâtre québécois	3
<u>LITT4254</u>	Roman québécois jusqu'à 1939	3
<u>LITT4263</u>	Poésie québécoise depuis 1939	3
<u>LITT4672</u>	Oralité et écriture	3
Choisir de 6 à 15 crédits dans la liste des sciences humaines et des sciences sociales.		
<u>ECON2040</u>	Questions écon. contemporaines	3
<u>ECON3520</u>	Fédéralisme économique	3
<u>ECON3800</u>	Écon. régionale et urbaine	3
<u>GEOG4113</u>	Géographie historique	3
<u>HIST1401</u>	Le Canada des débuts à 1850	3
<u>HIST2411</u>	Histoire générale de l'Acadie	3
<u>HIST3100</u>	Thèmes d'histoire politique	3
<u>HIST3200</u>	Thèmes d'histoire sociale I	3
<u>HIST3210</u>	Histoire socio-économique I	3
<u>HIST3450</u>	Thèmes d'histoire acadienne I	3
<u>HIST4201</u>	Thèmes d'histoire sociale II	3
<u>HIST4210</u>	Histoire socio-économique II	3
<u>HIST4450</u>	Thèmes d'histoire acadienne II	3
<u>SCPO1050</u>	Vie politique canadienne	3
<u>SCPO2100</u>	Système politique canadien	3
<u>SCPO3103</u>	Les forces politiques	3
<u>SCPO3200</u>	Admin. publique du Canada	3
<u>SCPO4130</u>	Le fédéralisme	3
<u>SCPO4340</u>	Politique étrangère du Canada	3
<u>SCRE2200</u>	Chrétientés au Canada	3
<u>SOCI2510</u>	Société canadienne	3
<u>SOCI2540</u>	Sociologie des jeunes	3
<u>SOCI2560</u>	Socio de la cond. des femmes	3
<u>SOCI3413</u>	Études amérindiennes et inuits	3
<u>SOCI4220</u>	Développement régional	3

GLOBAL

MIN. 24 CR., MAX. 30 CR.

<sup>(1)</sup> Ce cours doit être remplacé par un autre cours s'il a déjà été suivi à l'intérieur d'une autre thématique.

9. ABOLITION DU PROGRAMME ODYSSEE HUMAINE (DOC. 11/13-14)

**R : 24-CPR-140124**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme Odyssée humaine. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme Odyssée humaine. »*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales



117 13-14  
VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

17 OCT. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 16 octobre 2013

Monsieur Neil Boucher  
Président, CPR  
Université de Moncton

**Objet : Proposition d'abolition du programme Odyssée humaine**

Monsieur le président,

La présente est pour soumettre les documents relatifs à la proposition d'abolition du programme Odyssée humaine. Le programme, dont les admissions sont suspendues depuis 2008, a également perdu son responsable académique il y a quelques mois. Sur ma recommandation, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a voté en faveur de cette proposition lors de sa réunion du 16 octobre 2013.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Monsieur Boucher, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

p.j.

c.c. Ronald Babin, responsable de l'UARD de sociologie  
Marie-Andrée Charbonneau, responsable du UARD de philosophie  
Guillaume Fortin, responsable de l'UARD de géographie  
Jeremy Hayhoe, responsable de l'UARD d'histoire  
Roger Ouellette, responsable de l'UARD de science politique  
Maurice Raymond, responsable de l'UARD d'études françaises  
Lise Rodrigue, responsable de l'UARD du secteur langue et du B.A. multidisciplinaire



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 8 octobre 2013

Madame Lisa Roy, doyenne  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

**Objet : Proposition d'abolition du programme Odyssée humaine**

Madame la doyenne,

La présente est pour soumettre les documents relatifs à la proposition d'abolition du programme Odyssée humaine. Le programme, dont les admissions sont suspendues depuis 2008, a également perdu son principal animateur académique; lequel a récemment décidé de prendre une retraite bien méritée. Consciente des ressources limitées dont dispose la Faculté des arts et des sciences sociales et de la fragilité dans laquelle certains programmes sont par ailleurs plongés, nous estimons, après consultation des UARD concernées, nécessaire de proposer l'abolition de ce programme même si nous regrettons d'être contraint à agir de la sorte.

En espérant que le tout soit à votre satisfaction, je vous prie d'accepter, Madame la doyenne, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Jean-François Thibault

P.J.  
c.c. Ronald Babin, responsable de l'UARD de sociologie  
Marie-Andrée Charbonneau, responsable du UARD de philosophie  
Guillaume Fortin, responsable de l'UARD de géographie  
Jeremy Hayhoe, responsable de l'UARD d'histoire  
Roger Ouellette, responsable de l'UARD de science politique  
Maurice Raymond, responsable de l'UARD d'études françaises  
Lise Rodrigue, responsable de l'UARD du secteur langue et du B.A. multidisciplinaire

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales le 15 septembre 2013

Département : Décanat

Nom du programme : Odysée humaine

**Profil du programme :** (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

L'Odysée humaine est un programme de première année offert par la Faculté des arts et des sciences sociales. Le tableau des cours est le suivant (tous les cours sont obligatoires) :

ASTR1043	Astronomie générale	3
FRAN1500	Communication orale	3
FRAN1600	Communication écrite	3
GEOG1002	Espaces et sociétés	3
HIST1001	L'Occident : regard historique	3
LITT1000	Grandes époques littéraires	3
MULT1000	Lecture, critique, synthèse I	3
MULT1005	Lecture, critique, synthèse II	3
MULT1006	Ateliers et conférences	3
PHIL1002	Philosophie et civilisation I	3
PHIL1003	Philosophie et civilisation II	3
SCSO1100	Civilisations et sociétés	3

TOTAL 36CR.

10. **MODIFICATION DU BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN GESTION DE LA RELATION CLIENT (DOC. 19/13-14)**

**R : 03-CPR-140207**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la modification au titre du programme Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client afin qu'il devienne le Baccalauréat appliqué en marketing. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte la modification au titre du programme Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client afin qu'il devienne le Baccalauréat appliqué en marketing. »*

**R : 06-CPR-140207**

*« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du sigle ADRC.»*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte l'abolition du sigle ADRC. »*

19/13-14



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration  
Bureau du doyen

Le 14 novembre 2013



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

18 NOV. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Neil Boucher  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
et président du Comité des programmes  
Université de Moncton

**Objet : Suivi de la Faculté d'administration visant la modification du Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client pour qu'il devienne le Baccalauréat appliqué en marketing**

Monsieur le Vice-recteur,

Comme vous le savez, en septembre 2013, le Comité consultatif de l'Association des universités de l'Atlantique et de la CESPM sur les affaires universitaires a étudié le projet de la Faculté d'administration visant la création du programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation, préparé en collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

Après examen du dossier, tout en soulignant que l'articulation entre l'Université de Moncton et le CCNB est «fort bien préparée», le Comité souligne que le contenu du programme est plutôt orienté vers le marketing et conclut « que le programme proposé devrait mener à l'obtention d'un grade universitaire plus représentatif du programme d'études (p. ex., un Baccalauréat appliqué en marketing) ».

Suite à une consultation menée auprès du CCNB-Campus de Dieppe, le Conseil de la Faculté d'administration a retenu la suggestion de la CESPM de faire passer le programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client à un programme de Baccalauréat appliqué en marketing, et, dans cette perspective, les modifications ont été apportées à notre proposition originale.

Pour étude par le Comité des programmes, vous trouverez ci-joint la nouvelle proposition de création du programme de Baccalauréat appliqué en marketing en remplacement du Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client que les instances de l'Université ont déjà étudiée.

...2

Comme les membres du Comité des programmes pourront le constater à la lecture des documents, dans la nouvelle version du projet, nous avons évidemment modifié les formulaires pour montrer qu'il s'agit d'un Baccalauréat appliqué en marketing. De plus, sur résolution du Conseil de faculté, nous avons apporté une modification au niveau du cours d'anglais exigé pour répondre à l'OFG 9 de formation générale « Capacité de s'exprimer en anglais », en retenant le cours ANGL1022 au lieu du cours ANGL1042. Cette modification tient compte du fait que les autres programmes reconfigurés de la Faculté exigent le cours ANGL1022 pour répondre à l'OFG 9 et d'une volonté de ne pas pénaliser les étudiantes et étudiants qui auraient un niveau d'anglais fort inférieur au cours ANGL1042 lors du test de classement. Devant ce scénario, les étudiantes et étudiants auraient à suivre un plus grand nombre de cours d'anglais, pouvant avoir un impact sur la durée des études.

Par ailleurs, le Conseil de faculté a aussi adopté une résolution visant la création du nouveau cours ADMK2999 – Formation marketing, pour reconnaître en bloc 60 crédits du CCNB en équivalences. Suite à la création de ce cours, le Comité des programmes devra aussi abolir le cours ADRC2999 – Formation Marketing qui a été créé dans le cadre du projet de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à notre projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

  
Gaston LeBlanc, D.Sc., G.

GL/jg

p. j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration  
Bureau du doyen

Le 3 décembre 2013



Monsieur Neil Boucher  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
et président du Comité des programmes  
Université de Moncton

**Objet : Abolition du cours ADRC 2999 Formation marketing, du sigle ADRC et création du cours ADMK 2999 Formation marketing**

Monsieur le Vice-recteur,

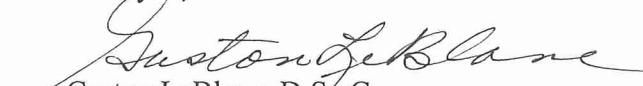
Le sigle ADRC et le cours ADRC 2999 ont été créés dans le cadre du projet du nouveau programme de Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client. Suite à l'acceptation du programme par les instances de l'Université, la CESPM a suggéré que «le programme proposé devrait mener à un grade universitaire plus représentatif du programme d'études», en suggérant l'appellation Baccalauréat appliqué en marketing.

Dans cette perspective, le Conseil de la Faculté d'administration a retenu la suggestion de la CESPM et a apporté les modifications aux documents pour que le programme devienne le Baccalauréat appliqué en marketing.

Par conséquent, le Conseil propose au Comité des programmes de procéder à l'abolition du cours ADRC 2999 Formation marketing, 60 crédits, pour le remplacer par le nouveau cours ADMK 2999 Formation marketing, 60 crédits. Le Conseil propose également que soit aboli le sigle ADRC.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le doyen,

  
Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/jg

p. j.

Tiré à part du procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil de la Faculté d'administration tenue le 4 octobre 2013 – item 11.

Deuxièmement, Monsieur Nguyen résume la position de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) suite à la présentation du programme du baccalauréat appliqué en gestion de la relation client. La CESPM n'accepte pas le titre actuel du programme car il n'est pas représentatif de son contenu. En revanche, le CESPM suggère de modifier le titre du programme.

*Claude Desrochers propose que le titre du programme du baccalauréat appliqué en gestion de la relation client soit modifié pour celui de baccalauréat appliqué en Marketing.  
Proposition appuyée par Izold Guihur.*

*Adoptée*

Un seul cours du sigle ADRC (relation client) a été créé et il s'agit du ADRC2999 pour le transfert des 60 crédits du programme suivi au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB).

*Claude Desrochers propose de créer le cours ADMK2999 pour le transfert des crédits des cours du CCNB dans le cadre du programme du baccalauréat appliqué en marketing et que par le même fait que le cours ADRC2999 soit aboli.  
Proposition appuyée par Izold Guihur.*

*Adoptée*



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Le 30 novembre 2010

Monsieur Nha Nguyen  
Département d'administration  
Faculté d'administration  
Université de Moncton  
Moncton, N.-B.

Monsieur Nguyen,

En réponse à votre lettre du 16 novembre 2010, je confirme la décision prise par le Secteur langue et la Faculté des arts et des sciences sociales d'accorder l'équivalence des cours de mise à niveau FRAN 1006 *Grammaire moderne* ou FRAN 1003 *Éléments de grammaire* et du cours obligatoire FRAN 1600 *Communication écrite* à l'ensemble des quatre cours suivants du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick : LANG 1175 *Grammaire I*, LANG 1176 *Grammaire II*, LANG 1177 *Techniques d'expression écrite I* et COMM 1164 *Communication d'affaires*. Dans la pratique, cette reconnaissance implique que l'étudiante ou l'étudiant concerné sera exempté du test de classement en français.

Je dois cependant préciser que la reconnaissance de cette équivalence pour le cours FRAN 1600 *Communication écrite* devrait être assujettie à la condition suivante figurant au règlement universitaire 9.1 : « (...) si l'étudiante ou l'étudiant a obtenu au moins C (70%) ou une note supérieure au rendement moyen de l'ensemble des étudiantes et des étudiants du cours et si le dossier d'étude d'équivalence comprend un relevé de notes de l'autre établissement (...) ». Cette exigence de rendement s'appliquerait uniquement au cours LANG *Techniques d'expression écrite*, lequel était déjà considéré comme équivalent à notre ancien cours FRAN 1913 *Rédaction universitaire*.

En espérant que votre projet de programme articulé connaisse tout le succès qu'il mérite, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Rose-Hélène Lanteigne  
Responsable du Secteur langue

c.c. Madame Lisa Roy  
Vice-doyenne Faculté des arts et des sciences sociales



**Patrick Lemelin**  
Vice-président  
Particuliers et Entreprises, Atlantique

le 15 mars 2012

Monsieur Gaston LeBlanc  
Doyen  
Faculté d'administration  
Université de Moncton  
18, av. Antonine-Maillet  
Pavillon Jean-Cadieux  
Moncton, Nouveau-Brunswick  
E1A 3E9

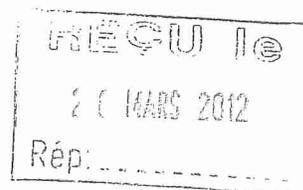
Monsieur LeBlanc,

J'ai pris connaissance de votre correspondance relativement à une proposition pour un nouveau programme spécialisé dans le domaine de l'image et le service à la clientèle et désire vous féliciter pour cette initiative.

Les entreprises accordent de plus en plus d'importance à la qualité du service à la clientèle, ce qui leur permet de se démarquer des concurrents. Nous estimons que les diplômés qui compléteront cette formation auront un atout de taille dans un marché très exigeant et sauront en faire bénéficier les entreprises où ils oeuvreront. C'est pourquoi Banque Nationale appuie fortement votre initiative.

Je désire vous souhaiter beaucoup de succès et vous prie d'agréer, Monsieur LeBlanc, l'expression de mes sentiments distingués.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Patrick Lemelin.





CO-OP ATLANTIC • COOP ATLANTIQUE



Food/Aliments



Agriculture



Energy/Énergie

Le 6 juillet 2012

Monsieur Gaston LeBlanc  
Doyen de la Faculté d'administration  
Université de Moncton – Campus de Moncton  
18, avenue Antonine-Maillet  
Pavillon Jean-Cadieux  
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9



Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 28 juin 2012 me faisant part du projet de création à l'Université de Moncton d'un nouveau programme de baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, projet rendu possible grâce à la collaboration entre l'Université et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

C'est avec plaisir que nous appuyons votre projet, car de toute évidence, il répondra aux besoins grandissants pour des étudiants bien formés afin de répondre aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. D'ailleurs, l'offre de services de qualité aux clients d'entreprises et aux membres d'organisations coopératives est louable.

Au cours des dernières années, nous avons embauché des diplômés du programme de marketing du CCNB. Ces employés ont voulu poursuivre leurs études à l'Université, mais la reconnaissance des acquis s'est avérée difficile. Ce nouveau programme pourrait encourager nos employés à continuer leur perfectionnement professionnel à l'Université.

Je vous souhaite bonne chance dans la mise en œuvre du nouveau baccalauréat appliqué en gestion de la relation client.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs souhaits pour la réussite de votre programme.

Le vice-président aux Ressources humaines et aux Affaires générales,

Leo LeBlanc



**LETTRE D'ENTENTE**

**ENTRE : LE COLLÈGE DU NOUVEAU-BRUSWICK – CAMPUS DE DIEPPE (CCNB – CAMPUS DE DIEPPE),**

**D'UNE PART,**

**ET : L'UNIVERSITÉ DE MONCTON – CAMPUS DE MONCTON (UM – CAMPUS DE MONCTON),**

**D'AUTRE PART.**

**OBJET : CONDITIONS D'ADMISSION AUX TROIS PROGRAMMES ARTICULÉS DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION**

Les deux parties conviennent de ce qui suit relativement à l'objet mentionné en titre :

Pour être admis à chacun des trois programmes articulés suivants : le baccalauréat appliqué en gestion des services financiers, le baccalauréat appliqué en marketing et le baccalauréat appliqué en gestion des réseaux de distribution, la candidate ou le candidat doit être titulaire d'un diplôme du CCNB dans le domaine spécifié, avoir obtenu une moyenne minimale de 70 % sur l'ensemble des cours exigés au programme collégial et satisfaire à la condition « B » précisée au Répertoire 1<sup>er</sup> cycle de l'Université de Moncton, et ce, nonobstant les règlements universitaires portant sur les équivalences.

Cette lettre d'entente est signée et scellée en bonne foi par les deux parties.

Fait à \_\_\_\_\_ le le 7 novembre 2013

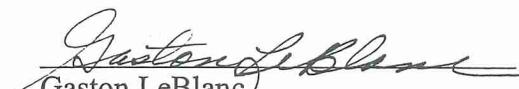
Pour le CCNB – Campus de Dieppe

Pour l'UM – Campus de Moncton

  
\_\_\_\_\_  
Jean-Jacques Doucet  
Vice-président à la formation et à la réussite étudiante du CCNB

  
\_\_\_\_\_  
Neil Boucher  
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

  
\_\_\_\_\_  
Claude Allard  
Directeur du CCNB – Campus de Dieppe

  
\_\_\_\_\_  
Gaston LeBlanc  
Doyen de la Faculté d'administration

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration le 30 septembre 2013

Département : Département d'administration

Nom du programme : Baccalauréat appliqué en marketing (B. appl. MKT.)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

## TABLEAU DE COURS

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ANNÉES

OBLIGATOIRES	60 CR.
ADMK2999 Formation marketing (y compris le cours FRAN1600 obtenu en équivalence)	<u>60</u>
TOTAL	60 CR.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ANNÉES

OBLIGATOIRES	54CR.
--------------	-------

## A. Discipline principale

ADMK3340 e-marketing	3
ADMK3360 Vente	3
ADMK3384 Gestion de l'approche client	3
ADMK3393 Resp sociale des entreprises	3
ADMK4315 Marketing international	3
ADMK4366 Stratégie de marketing	3
ADMK4373 Négo et mission commerciale	3
ADMI4999 Projet de fin d'études	3

## B. Disciplines connexes

MATH1153 Intro math des affaires	3
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3
ADRH3222 Comportement organisationnel	3
ADRH3223 Gest. des ressources humaines	3

## C. Formation générale/cours au choix

FRAN1500 Communication orale	3
ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3
ANGL1022 Language, writing and reading (Choisir un cours au choix si le test de classement donne un résultat supérieur à ANGL1022)	3
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire l'OFG6 : Sensibilité aux arts et lettres	3
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire l'OFG7 : Capacité de penser logiquement et de manière critique	3
Cours au choix	3

OPTION	6 CR.
--------	-------

Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

ADMN3211 La gestion des PME	3
ADMN3241 Organismes à but non lucratif	3
ADMN3242 Théorie organisationnelle	3
ADMN3243 Changements organisationnels	3
ADRH4223 Relations du travail	3
ADSI3541 Intranet/extranet en gestion	3
ADSI4581 Bases de données en gestion	<u>3</u>

TOTAL :	<u>60</u> CR.
GLOBAL	120 CR.

Nom : \_\_\_\_\_ N.I. : \_\_\_\_\_

## CPR11 - Feuille de route : Baccalauréat appliqué en marketing

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
Crédits transférés du programme Administration des affaires – marketing du CCNB – Campus de Dieppe	18	
<b>B. Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
Crédits transférés du programme Administration des affaires – marketing du CCNB – Campus de Dieppe	6	
<b>II. Formation générale/Choix</b>		
Crédits transférés du programme Administration des affaires – marketing du CCNB – Campus de Dieppe	6	

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
Crédits transférés du programme Administration des affaires – marketing du CCNB – Campus de Dieppe	18	
<b>B. Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
Crédits transférés du programme Administration des affaires – marketing du CCNB – Campus de Dieppe	6	
<b>II. Formation générale/choix</b>		
Crédits transférés du programme Administration des affaires – marketing du CCNB – Campus de Dieppe	3	
FRAN1600 Communication écrite (équivalence accordée par le secteur Langue)	3	OFG 8
<b>Total (première année + deuxième année) : ADMK2999 Formation marketing</b>	<b>60</b>	<b>EQ</b>

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ADMK3340 e-marketing	3	
ADMK3360 Vente	3	
ADMK3384 Gestion de l'approche client	3	
ADMK3393 Resp sociale des entreprises	3	OFG3
<b>B. Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
MATH1153 Intro math des affaires	3	OFG5
ADMN2250 Gérer aujourd'hui	3	
Choisir un cours dans la liste (Voir Remarque 1)	3	
<b>II. Formation générale</b>		
FRAN1500 Communication orale	3	OFG8
ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	OFG1
ANGL1022 Language, writing and reading (Choisir un cours au choix si le test de classement donne un résultat supérieur à ANGL1022)	3	OFG9

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
ADMK4315 Marketing international	3	OFG2
ADMK4366 Stratégie de marketing	3	
ADMK4373 Négo et mission commerciale	3	
ADMI4999 Projet de fin d'études	3	OFG4
<b>B. Disciplines connexes – Cours obligatoires et à option</b>		
ADRH3222 Comportement organisationnel	3	
ADRH3223 Gest. des ressources humaines	3	
Choisir un cours dans la liste (Voir Remarque 1)	3	
<b>II. Formation générale/choix</b>		
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire à l'objectif de formation générale Sensibilité aux arts et lettres	3	OFG6
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire à l'objectif de formation générale Capacité de penser logiquement et de manière critique	3	OFG7
Cours au choix	3	

**Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat appliqué en marketing**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
<b>OFG1</b>	Initiation au travail intellectuel universitaire	ADMN1000	3	
<b>OFG2</b>	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	ADMK4315 Marketing international	3	
<b>OFG3</b>	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	ADMK3393 Resp sociale des entreprises	3	
<b>OFG4</b>	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADMI4999 Projet de fin d'études	3	
<b>OFG5</b>	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1153	3	
<b>OFG6</b>	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
<b>OFG 7</b>	Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (voir banque de cours <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
<b>OFG8</b>	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
<b>OFG9</b>	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 Language Writing and Reading (Choisir un cours au choix si le test de classement donne un résultat supérieur à ANGL1022)	3	

**Remarque 1 : Liste des cours à option des disciplines connexes**

ADMN3211 La gestion des PME  
 ADMN3241 Organismes à but non lucratif  
 ADMN3242 Théorie organisationnelle  
 ADMN3243 Changements organisationnels  
 ADRH 4223 Relations du travail  
 ADSI3541 Intranet/extranet en gestion  
 ADSI4581 Bases de données en gestion

## ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	8	14	14	14	14
Nouvelles admissions		8	8	8	8
Nombre de diplômées et diplômés prévus <sup>1</sup>		6	6	6	6

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme<sup>2</sup>

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget					
Dons et subventions					
Droits de scolarité	45 528	76 174	76 174	76 174	76 174
Subventions de la CESPM	0	0	4 790	13 170	21 540
Autres ( <i>À préciser</i> )					
<b>Revenus totaux</b>	<b>45 528</b>	<b>76 174</b>	<b>80 964</b>	<b>89 344</b>	<b>97 714</b>

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme<sup>3</sup>

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP <sup>4</sup>	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
<b>Salaires</b>										
Corps Professoral										
Assistance à l'enseignement										
Personnel de soutien										
<b>Autres coûts</b>										
Matériel et services										
Équipement										
Bibliothèque										
Ressources en informatique										
Autres ( <i>À préciser</i> )										
<b>Coûts totaux</b>										

<b>Solde annuel</b>	<b>45 528</b>	<b>76 174</b>	<b>80 964</b>	<b>89 344</b>	<b>97 714</b>
<b>Solde cumulatif</b>	<b>45 528</b>	<b>121 702</b>	<b>202 666</b>	<b>292 010</b>	<b>389 724</b>

**Nota Bene :** Tel qu'indiqué dans la proposition, les personnes inscrites au programme suivront les cours existants offerts par la Faculté d'administration et par d'autres unités académiques, il n'y aura aucun coûts additionnels. Puisque l'offre du programme proposé est assurée par le corps professoral existant de la faculté et n'exige aucune ressource humaine supplémentaire, il n'est donc pas nécessaire de compléter l'annexe B.

<sup>1</sup> Avec un taux de rétention de 75 %.

<sup>2</sup> Données fournies par le Service des finances.

<sup>3</sup> Aucun coût additionnel n'est prévu pour le programme proposé.

<sup>4</sup> Équivalents temps plein.

**ANNEXE**

Programme Administration des affaires - marketing du CCNB – Campus de Dieppe : Régime pédagogique et descriptions de cours

Lettre d'appui du CCNB – Campus de Dieppe

Lettre du secteur Langue de la Faculté des arts et des sciences sociales (cours FRAN1600)

Lettres d'appui d'employeurs potentiels

Procès-verbaux (département d'administration, département de comptabilité et conseil de faculté)

11. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT APPLIQUÉ EN SCIENCE DE LABORATOIRE MÉDICALE (DOC. 28/13-14)

**R : 02-CPR-140219**

*« Que, sous réserve d'une modification mineure, dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale. »*

Vote : unanime

**Proposition pour le Sénat académique**

*« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale. »*

28/13-14



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON

Le 16 janvier 2014

Monsieur Neil Boucher  
Président  
Comité des programmes  
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche  
Pavillon Taillon  
Université de Moncton



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT  
ET À LA RECHERCHE

17 JAN. 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Objet : Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale**

Monsieur Boucher,

Par la présente, je vous achemine le projet de reconfiguration du Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médical. Comme ce programme est sous la responsabilité conjointe de la Faculté des sciences et du CCNB, le projet a dûment été adopté par ces deux instances. Il a aussi été soumis pour consultation à l'UMCE et à l'UMCS. De plus, nous nous sommes assurés que le programme atteignait les objectifs de l'agrément national.

Vous trouverez, en pièces jointes, une lettre provenant du professeur Stephan Reeb, responsable des programmes spéciaux ainsi que la documentation concernant cette proposition.

Je vous invite à soumettre ce projet de programme reconfiguré au Comité des programmes afin d'obtenir son assentiment. Je demeure à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, mes salutations distinguées.

La vice-doyenne,  
Faculté des sciences

Louise Girard

PJ

CC : Monsieur Francis LeBlanc, doyen, Faculté des sciences

**Correspondance avec Shippagan:**

De: Sid-Ahmed Selouani  
 Envoyé: 19 novembre 2012 16:52  
 À: Stephan G. Reeb  
 Cc: Louise Girard  
 Objet: RE: approbation des bacc articulés reconfigurés

Bonjour Monsieur Reeb,

Merci pour nous avoir transmis cette information que nous avons fait circuler. Nous n'avons pas de commentaires majeures. Nous avons un commentaire mineur et une question :

1-Serait-il possible d'ajouter aux Bacs en thérapie respiratoire et en techniques radiologiques dans les cours Option de 4e année les deux cours de : -GEIN2100 Intro. Gest. de l'info en santé -GEIN 3050 éthique, politique sur l'info  
 Ces deux cours sont déjà prévus dans le bac articulé en sciences de lab. médical

2-La deuxième question est d'ordre général concernant les nouveaux cours de BIOL1143 et BIOL1243 quand-est ce qu'il rentreront en vigueur? Est-ce que tous les programmes non encore reconfigurés qui ont BIOL 1133 et BIOL 1233 peuvent continuer à utiliser ces cours?

Nous vous félicitons pour le travail accompli.  
 Bonne journée,

Sid-Ahmed Selouani

Sid-Ahmed Selouani, Ph. D.  
 Doyen des études  
 Université de Moncton, campus de Shippagan  
 218, boulevard J.-D.-Gauthier  
 Shippagan NB CANADA E8S 1P6  
 Tél. 506 336-3414  
 Télécopieur : (506) 336-3478  
<http://www.umoncton.ca/umcs>

De : Stephan G. Reeb  
 Envoyé : 5 octobre 2012 11:57  
 À : Sid-Ahmed Selouani  
 Cc : Louise Girard  
 Objet : approbation des bacc articulés reconfigurés

Bonjour Monsieur Selouani,

Ici à Moncton nous nous apprêtons à soumettre notre proposition de reconfiguration pour les programmes articulés (bacc appliqué en sciences de lab médical, bacc appliqué en techniques radiologiques, bacc appliqué en thérapie respiratoire). Veuillez trouver ci-joint les documents pertinents. Pourrais-je, le cas échéant, obtenir une approbation officielle de votre unité au Campus de Shippagan vis-à-vis de cette proposition de programmes reconfigurés? Bien entendu, nous demeurons aussi à votre écoute pour toute suggestion de modifications.

Merci et bonne journée

Stephan Reeb  
 Responsable des programmes spéciaux

**Correspondance avec Edmundston:**

De: Pierrette Fortin  
Envoyé: 27 novembre 2012 08:26  
À: Stephan G. Reebbs  
Cc: Louise Girard  
Objet: Re: bacc articulés reconfigurés

Bonjour Stephan,

Je suis désolée pour le retard. Nous approuvons les changements.

Tout en vous souhaitant une bonne semaine!

Pierrette

Pierrette Fortin, Ph.D.  
Doyenne adjointe des Études et Directrice par intérim de la BRL  
Université de Moncton – campus d'Edmundston  
165, boul. Hébert, Edmundston, (NB), E3V 2G6  
(506) 737-5233

De : "Stephan G. Reebbs" <stephan.reebs@umoncton.ca>  
Date : lundi 26 novembre 2012 10:22  
À : Pfortin <Pierrette.Fortin@UMoncton.ca>  
Cc : Louise Girard <louise.girard@umoncton.ca>  
Objet : bacc articulés reconfigurés

Bonjour Madame Fortin,

Le 5 octobre je vous ai envoyé le message ci-dessous. Sept semaines plus tard, je n'ai pas encore reçu de réponse de votre part. Or, nous avons absolument besoin de l'approbation de toutes les unités avant de pouvoir soumettre le projet de reconfiguration. Je joins à nouveau les documents pertinents.

Pourrais-je vous demander de me confirmer réception du présent message?

Merci.

Bonjour Madame Fortin,

Ici à Moncton nous nous apprêtons à soumettre notre proposition de reconfiguration pour les programmes articulés (bacc appliqué en sciences de lab médical, bacc appliqué en techniques radiologiques, bacc appliqué en thérapie respiratoire). Veuillez trouver ci-joint les documents pertinents. Pourrais-je, le cas échéant, obtenir une approbation officielle de votre unité au Campus d'Edmundston vis-à-vis de cette proposition de programmes reconfigurés? Bien entendu, nous demeurons aussi à votre écoute pour toute suggestion de modifications.

Merci et bonne journée

Stéphan Reebbs  
Responsable des programmes spéciaux  
Faculté des sciences



**Collège communautaire  
du Nouveau-Brunswick**

Bathurst Campbellton Dieppe Edmundston Péninsule acadienne

Bathurst, le 5 décembre 2012

Monsieur Stephan Reeb  
Responsable des programmes spéciaux  
Faculté des sciences  
Université de Moncton, campus de Moncton  
Pavillon Léopold-Taillon  
18, avenue Antonine-Maillet  
Moncton, NB E1A 3E9

**Objet : Appui du projet de reconfiguration**

Monsieur,

L'université de Moncton procède à la reconfiguration du programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical, programme articulé avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB). Pour faire suite à ce processus de reconfiguration, des modifications sont demandées à la structure du programme.

Le CCNB appuie les modifications au programme de Sciences de laboratoire médical demandées dans les documents suivants datés du 27 novembre 2012 :

1. CPR-1 *L'Énoncé de programme Document-cadre pour la modification d'un programme existant;*
2. CPR-2 *Proposition de modification d'un programme; et*
3. CPR-4 *Sommaire d'un nouveau cours.*

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Jacques Doucet  
Vice-président  
Formation et réussite étudiante

c.c. Mme Julie Cyr, chef de département du secteur Santé au CCNB  
M. Claude Allard, directeur du CCNB – Campus de Dieppe  
Mme Nicole C. Boudreau, conseillère sectorielle du secteur Santé au CCNB

**CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)**

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME**

**DOCUMENT-CADRE POUR LA MODIFICATION D'UN PROGRAMME EXISTANT**

**1. Identification du programme**

- |     |  |  |
|-----|--|--|
| 1.1 | Faculté :                              | Sciences   |
| 1.2 | Unité(s) responsable(s) du programme : | Secteur des programmes spéciaux                          |
| 1.3 | Titre du programme :                   | Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical |
| 1.4 | Diplôme accordé :                      | B. Appl. Sc. L.M.  |
| 1.5 | Date d'entrée en vigueur :             | Juillet 2014   |

**2. Description générale du programme**

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

- 2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à etc.*). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés. :

Ce programme vise à former des technologues de laboratoire médical en leur donnant les compétences professionnelles exigées par la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), l'Association des technologues de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB) et de l'Association médicale canadienne (AMC). Le programme assure une formation académique et professionnelle pouvant répondre aux exigences des laboratoires d'hôpitaux et autres centres de santé dans les domaines de la biochimie clinique, la microbiologie, l'hématologie, la science transfusionnelle, et l'histologie. Le programme est assujéti à un processus d'obtention d'agrément dirigé par l'Association Médicale Canadienne. Présentement, l'agrément de ce programme est en vigueur jusqu'en janvier 2015.

- 2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Ce programme est offert conjointement par l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe, et le Réseau de santé Vitalité, selon une entente tripartite signée par ces institutions. Le programme est géré par l'Université. La première année consiste en des cours de science de base et des cours de français offerts par l'Université. À partir de la deuxième année, un contingent de 9 places s'applique. Les deuxième et troisième années du programme consistent en des cours offerts par le Collège communautaire, Campus de Dieppe. Il s'agit de cours théoriques et pratiques dans les domaines techniques visés, et de stages cliniques dans les milieux hospitaliers du Réseau de santé Vitalité ou autres. La quatrième année consiste en des cours de formation générale, connexes, ou au choix à l'Université.

- 2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de etc.*).

À la fin de la troisième année du programme, les étudiantes et étudiants devraient posséder les compétences listées dans le Profil de compétences de l'association professionnelle nationale. Ils reçoivent alors le diplôme collégial et sont en mesure de se présenter à l'examen national d'entrée dans la profession. La réussite de cet examen leur donne la licence qui leur permet de pratiquer partout au pays. La

réussite des cours de quatrième année leur permet ensuite d'obtenir le diplôme universitaire, bonifiant leur formation et leur compétitivité sur le marché du travail.

### 3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La partie "Discipline principale" de la formation fondamentale est représentée par l'ensemble des cours de sigle TLMD. Tous ces cours sont offerts lors de la partie collégiale du programme, c'est-à-dire en deuxième et troisième années. Ces cours, qui prennent la forme de cours magistraux, de séances de travaux pratiques, et de stages en milieu de travail, sont rigoureusement structurés dans le but de maîtriser la multitude de compétences énoncées dans le Profil de Compétences rédigé par la Société canadienne de science de laboratoire médical.

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Les disciplines connexes sont représentées d'abord par tous les cours de science (BIOL, MATH, STAT, CHIM, PHYS) offerts en première année du programme. Ces cours visent à donner aux étudiantes et étudiants une formation scientifique générale de base qui prépare à la formation spécifique aux sciences de laboratoire médical. Le cours BICH2413 *Biologie moléculaire I* vient ensuite s'ajouter en quatrième année pour bonifier la formation scientifique, car les techniques modernes faisant appel à la biologie moléculaire deviennent de plus en plus présentes dans les laboratoires médicaux. Finalement, les disciplines connexes sont aussi représentées par un cours à option de quatrième année choisi à partir d'une liste de cours de sciences humaines ou sociales jugés, lors de la création du programme, utiles à un professionnel oeuvrant dans le domaine des sciences de la santé. Ces cours sont de sigle ADMN, ADRH, GEIN, KNEP, PHIL, PSYC, et SOCI. Par exemple, le cours ADRH3222 *Comportement organisationnel* pourrait être utile pour des technologues qui voudraient éventuellement devenir chef du laboratoire médical; le cours PHIL2235 *Éthique* traite souvent de dilemmes éthiques propres au domaine de la santé humaine.

3.3 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

**Tableau I - Liste des cours de la formation fondamentale dans le B. appl. en sciences de laboratoire médical**

		Cr.
<b>Formation fondamentale</b>		<b>94 cr</b>
<b>Disciplines principales – Cours obligatoires</b>		<b>64 cr</b>
TLMD2182	Introduction à la profession	2
TLMD2191	Stage d'intro au labo clinique	1
TLMD2192	Gestion de la qualité	2
TLMD2205	Tech. et inst. de laboratoire	5
TLMD2222	Microbiologie I	2
TLMD2243	Biochimie I	3
TLMD2262	Science transfusionnelle I	2
TLMD2273	Microbiologie II	3
TLMD2283	Biochimie II	3

TLMD2292	Science transfusionnelle II	2
TLMD2302	Hématologie III	2
TLMD2311	Biochimie III	1
TLMD2322	Intro. à la bio. moléculaire	2
TLMD2331	Prélèvements sanguins	1
TLMD2443	Hématologie I	3
TLMD2453	Histologie descriptive	3
TLMD2463	Hématologie II	3
TLMD3343	Histotechnologie	3
TLMD3353	Microbiologie III	3
TLMD3363	Hématologie IV	3
TLMD3373	Biochimie IV	3
TLMD3382	Recherche et profession	2
TLMD3391	Stage clinique en histologie	1
TLMD3401	Stage clin. en sc. transf.	1
TLMD3412	Stage clinique en hématologie	2
TLMD3423	Stage clinique en biochimie	3
TLMD3433	Stage clin. en microbiologie	3
<b>Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		<b>24 cr</b>
BICH2413	Biologie moléculaire I	3
BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3
CHIM1113	Chimie générale IA	3
ou		ou
CHIM1114	Introduction à la chimie IA	4
CHIM1123	Chimie générale IIA	3
MATH1073	Calcul différentiel	3
MATH1173	Calcul intégral	3
PHYS1373	Électricité et magnétisme	3
<b>Disciplines connexes – Cours à option</b>		<b>6 cr</b>
STAT2653	Statistique descriptive	
ou		3
STAT2673	Stat appliquée sc. de la vie	
Choisir un cours parmi la liste suivante:		
ADMN1220	Introduction au management	3
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3
ADRH3222	Comportement organisationnel	3
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3
GEIN2100	Intro gest. de l'info en santé	3
GEIN3050	Éthique, politique sur l'info	3
KNEP1102	Vie active et santé	3
PHIL2235	Éthique	3
PHIL3475	Éthique de l'information	3
PHIL3492	Éthique et informatique	3
PSYC1000	Introduction à la psychologie	3
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée	3
PSYC2810	Relations humaines	3
SOCI1000	Introduction à la société	3
SOCI1100	Thèmes sociologiques	3
SOCI2370	Sociologie de la santé	3

#### 4. La formation générale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification des moyens utilisés pour répondre aux exigences de la formation générale. Les cours, activités ou contenus de cours qui permettent la réalisation de chaque objectif sont décrits. Les cas où les cours de la formation fondamentale répondent aux exigences de la formation générale sont clairement indiqués et expliqués.

##### 4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire :

Cette formation est assurée par un cours récemment créé par la Faculté des sciences, *FSCI1003 Init. aux études en sciences*, qui permettra aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec les bonnes habitudes de travail (étude, préparation des examens, prise de notes, gestion du stress, etc.), l'emploi des ressources de la bibliothèque et enfin une partie spécifique consacrée aux disciplines scientifiques (rédaction de travaux, résolution de problèmes, carrières, etc.). Ce cours sera obligatoire en 1<sup>ère</sup> année.

##### 4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique OFG2.

##### 4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

L'étudiante ou l'étudiant qui suit l'un des cours à option suivants de disciplines connexes (e.g. *PHIL2235 Éthique*, *PHIL3475 Éthique de l'information*, *PHIL3492 Éthique et informatique*, *SOCI1000 Introduction à la société*, *SOCI2370 Sociologie de la santé*) satisfait à cet objectif. Sinon, elle ou il devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique OFG3.

##### 4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

De par sa nature, le programme atteint cet objectif. En effet, le programme regroupe une diversité de cours obligatoires de sciences dans ses disciplines connexes (27 crédits de cours répartis parmi les disciplines BICH, BIOL, MATH, CHIM, PHYS, STAT) dont les applications se retrouvent dans plusieurs de ces cours à la fois. Par exemple, la biologie, chimie et physique font appel à beaucoup de notions mathématiques. La biologie et la chimie font appel à des notions de physique. Une bonne partie de la biologie fait appel à des notions de chimie. Il s'agit ici de cours obligatoires des disciplines connexes. De plus le programme compte, dans ses disciplines connexes, 3 crédits à option devant être choisis parmi une gamme de cours relevant des humanités et des sciences sociales ce qui accroît davantage la multidisciplinarité. Pour des fins administratives, nous avons identifié le cours *CHIM1123 Chimie générale IIA* comme celui répondant l'OFG4 dans le cadre de la Feuille de route.

##### 4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à ce programme atteint cet objectif par l'ensemble des contenus des cours de sciences et de mathématiques qui sont obligatoires dans les disciplines connexes. Pour des fins administratives, nous avons identifié le cours *MATH1173 Calcul intégral* comme celui répondant l'OFG5 dans le cadre de la Feuille de route.

##### 4.6 Sensibilité aux arts et lettres

L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 3 crédits de cours dans la banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique OFG6.

#### 4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Le programme entier est basé sur des méthodes d'apprentissage ainsi que des activités pédagogiques amenant l'étudiant à penser logiquement et de manière critique. Cette approche est progressive; elle débute par la résolution de problèmes simples en 1<sup>ère</sup> année et progresse dans des cours plus avancés. Les étudiantes et les étudiants sont amenés à développer leur jugement et leur capacité d'analyse d'un problème ou de résultats expérimentaux. Pour des fins administratives, nous avons identifié le cours *BIOL1243 Anat. physiol. humaines II* comme celui répondant à l'OFG7 dans le cadre de la Feuille de route.

#### 4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette formation sera fournie par les deux cours de français (FRAN1500 *Communication orale* et FRAN1600 *Communication écrite*) visant respectivement les aspects linguistiques écrits et oraux particulièrement requis dans les cours universitaires scientifiques et le marché du travail. Ces deux cours sont obligatoires dans la première année du programme.

#### 4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Cet objectif sera atteint par le cours obligatoire *ANGL 1022 Language, writing and reading*. Si le niveau est dépassé au test de classement, l'OFG9 sera considéré atteint et l'étudiante ou l'étudiant devra choisir 3 crédits de cours au choix à sa discrétion.

**Tableau II Détails de la formation générale dans le  
B. appl. en sciences de laboratoire médical**

Objectifs de formation générale et/ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
<b>OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire:</b> atteint par un cours obligatoire de la Formation générale.	FSCI1003 <i>Init. aux études en sciences</i>	
<b>OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation:</b> atteint par un cours de la formation générale.	BCOFG <sup>1</sup>	
<b>OFG 3- Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne:</b> atteint par un cours de la formation générale.	PHIL2235 <i>Éthique</i> , ou PHIL3475 <i>Éthique de l'information</i> ou PHIL3492 <i>Éthique et informatique</i> , ou SOC11000 <i>Introduction à la société</i> , ou SOC12370 <i>Sociologie de la santé</i> ou BCOFG <sup>1</sup>	* si l'un des 5 cours ci- contre a été suivi
<b>OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité:</b> atteint par l'ensemble des contenus des cours de disciplines connexes du programme.	CHIM1123 <i>Chimie générale IIA</i>	*
<b>OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences:</b> atteint par l'ensemble des contenus des cours de sciences et de mathématiques.	MATH1173 <i>Calcul intégral</i>	*
<b>OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres :</b> atteint par un cours de formation générale.	BCOFG <sup>1</sup>	

<b>OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique :</b> atteint par l'ensemble des contenus des cours de la formation fondamentale et des disciplines connexes.	BIOL1243 <i>Anat. physiol. humaines II</i>	*
<b>OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français:</b> atteint par les cours obligatoires de la formation générale.	FRAN1500 <i>Communication orale</i> FRAN1600 <i>Communication écrite</i>	
<b>OFG 9 –Capacité de s'exprimer en anglais:</b> atteint par le cours obligatoire de formation générale ANGL1022	ANGL1022 (ou un cours au choix si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement)	
<sup>1</sup> Renvoi à la Banque de cours des objectifs de formation générale de cette rubrique  * Le programme de B. appl. en sciences de laboratoire médical tel que décrit dans cet énoncé, et en tenant compte de la dérogation demandée ci-dessous, permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre entre 6 et 9 crédits de cours au choix, étant donné que plusieurs OFG sont atteints par des cours de formation fondamentale ou connexe.		

## 5. Dérogation

La discipline principale totalise 64 crédits au lieu de 60. Tous les cours de la discipline principale relèvent du Collège communautaire et doivent atteindre les exigences exhaustives du "Profil de compétences" dressé par la Société canadienne de science de laboratoire médical. Une copie du Profil de compétences est ci-jointe. **Déjà la deuxième année du programme doit comporter trois sessions plutôt que les deux sessions traditionnelles afin de remplir ces nombreuses exigences.**

Il n'y a pas de marge de manœuvre à la baisse au niveau des 30 crédits de disciplines connexes. Il s'agit d'abord du minimum de cours de sciences de première année (24 crédits) qui sont essentiels pour la préparation scientifique à l'ensemble de ce programme de santé. Ensuite, les 3 crédits obligatoires de BICH en quatrième année sont essentiels afin d'introduire les étudiants à la biologie moléculaire avancée et les familiariser notamment avec les techniques modernes de plus en plus utilisées dans les analyses d'échantillons. Et finalement, on exige 3 crédits de cours à option en quatrième année à partir d'une liste de disciplines dans les domaines des sciences sociales et sciences humaines fort utiles dans le monde de la santé (éthique, psychologie, sociologie, etc.).

Il y a cependant marge de manœuvre à la baisse au niveau de la formation générale. Afin de présenter un programme totalisant 121 crédits tout en maintenant le minimum de cours de la discipline principale rencontrant les exigences du Profil de compétences de la Société canadienne de science de laboratoire médical, **nous demandons une dérogation que la formation générale soit de 27 crédits plutôt que 30.**

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté des sciences

le 2 avril 2013

Département : Secteur des programmes spéciaux

Nom du programme : Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel	Proposition de modification
<p><b>Responsable</b> Faculté des sciences  <b>Diplôme</b> B. Appl. Sc. L.M.  <b>Durée</b> 4 ans  <b>Lieux</b> Moncton 4 ans            Edmundston première année *            Shippagan première année *            * Les années subséquentes se font Moncton.</p> <p>Contingentement : 9 à partir de la 2<sup>e</sup> année.</p> <p>L'Université de Moncton offre le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical conjointement avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe et le Réseau de santé Vitalité.</p> <p>D'une durée de quatre ans, le programme offre une formation académique dans les sciences de base, telles les mathématiques, la biologie humaine, la physique et la chimie et aussi comporte des cours dans diverses sciences humaines et sociales. La forte composante en enseignement technique et stages est offerte au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont dans son département de laboratoires médicaux. Les stages cliniques sont offerts dans les laboratoires du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et les laboratoires de l'Hôpital régional d'Edmundston.</p> <p>Les cours obligatoires de la première année s'offrent aux trois campus de l'Université de Moncton. À partir de la deuxième année, les cours s'offrent à Moncton, au Campus de Moncton et au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, par le CCNB-Campus de Dieppe. Il y a lieu de noter que la deuxième session de la deuxième année du programme comporte trois sessions, dont la troisième qui se termine à la fin juin - début juillet.</p>	<p><b>Responsable</b> Faculté des sciences  <b>Diplôme</b> B. Appl. Sc. L.M.  <b>Durée</b> 4 ans  <b>Lieux</b> Moncton 1re et 4e année            Edmundston 1re année            Shippagan 1re année            CCNB-Dieppe 2e et 3e année</p> <p>Contingentement : 9 à partir de la 2<sup>e</sup> année. <b>La priorité pour l'admission en deuxième année est donnée aux citoyens canadiens ou immigrants reçus qui résident de façon permanente dans les provinces maritimes.</b></p> <p>L'Université de Moncton offre le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical conjointement avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe et le Réseau de santé Vitalité.</p> <p><b>Ce programme est offert conjointement par l'Université de Moncton, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe, et le Réseau de santé Vitalité. La première année consist-te en des cours de science et des cours de français offerts par l'Université. Les deuxième et troisième années du programme consistent en des cours offerts par le Collège communautaire. Il s'agit de cours théoriques et pratiques, et de stages de travail dans des milieux hospitaliers. La quatrième année consiste en des cours de disciplines connexes et de formation générale offerts à l'Université. Les stages cliniques sont effectués en grande majorité dans les réseaux de santé Vitalité et Horizon.</b> Les cours obligatoires de la première année s'offrent aux trois campus de l'Université de Moncton. Les cours des deuxième et troisième années s'offrent au CCNB-Campus de Dieppe, et ceux de la 4<sup>e</sup> année s'offrent à l'Université de Moncton, campus de Moncton. Il y a lieu de noter que la deuxième année du programme comporte trois sessions, dont la troisième qui se termine à la fin juin - début juillet.</p>

## Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

<p><b>OBJECTIFS</b> Ce programme vise à assurer une formation académique et professionnelle de calibre supérieur pouvant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- répondre aux exigences professionnelles de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB) et de l'Association médicale canadienne (AMC) concernant les futurs technologistes de laboratoire médical;</li><li>- répondre aux exigences professionnelles et techniques de laboratoires d'hôpitaux et d'autres centres de la santé.</li></ul> <p><b>APTITUDES REQUISES</b> Le technologiste de laboratoire médical doit faire preuve de grandes qualités de communication avec l'entourage médical, de qualités intellectuelles d'apprentissage et d'application pratique, d'intérêt scientifique, de travail soigneux, d'un sens des responsabilités et d'une disposition à se maintenir à jour dans un domaine en constante évolution.</p> <p>De plus, les étudiantes et étudiants doivent pouvoir suivre des directives avec précision, exécuter différentes tâches parfois répétitives avec le même soin et la même attention, travailler dans la même position pendant de longues périodes, car ils auront peu d'occasions de se mouvoir, pouvoir distinguer les couleurs et pouvoir visualiser au microscope des détails minutieux.</p> <p><b>CONDITIONS D'ADMISSION</b> <u>La condition « D » est exigée.</u></p> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui réussit sa première année n'est pas automatiquement accepté dans la deuxième année du programme de sciences de laboratoire médicale.</p> <p>L'admission à la deuxième année du programme se fondera sur le dossier académique, l'entrevue et, au besoin, d'autres mesures d'évaluation en vue de remplir le contingent annuel de neuf sièges. Une nouvelle demande d'admission doit être déposée au Registrariat. La date limite pour faire cette demande d'admission à la deuxième année du programme est le 15 avril.</p> <p>Un examen rigoureux de la vue sera aussi exigé pour l'admission au programme à la suite de l'entrevue. <del>Autres exigences particulières (s'il y a lieu).</del></p> <p><b>CRITÈRE DE PROMOTION</b> Pour continuer dans le programme, il faut maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,50 sur une échelle de 4,30.</p>	<p><b>OBJECTIFS</b> Ce programme vise à assurer une formation académique et professionnelle de calibre supérieur pouvant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- répondre aux exigences professionnelles de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM), de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB) et de l'Association médicale canadienne (AMC) concernant les futurs technologistes de laboratoire médical;</li><li>- répondre aux exigences professionnelles et techniques de laboratoires d'hôpitaux et d'autres centres de la santé.</li></ul> <p><b>APTITUDES REQUISES</b> <b>Le ou la technologue</b> de laboratoire médical doit faire preuve de grandes qualités de communication avec l'entourage médical, de qualités intellectuelles d'apprentissage et d'application pratique, d'intérêt scientifique, de travail soigneux, d'un sens des responsabilités et d'une disposition à se maintenir à jour dans un domaine en constante évolution.</p> <p>De plus, les étudiantes et étudiants doivent pouvoir suivre des directives avec précision, exécuter différentes tâches parfois répétitives avec le même soin et la même attention, travailler dans la même position pendant de longues périodes, car ils auront peu d'occasions de se mouvoir, pouvoir distinguer les couleurs et pouvoir visualiser au microscope des détails minutieux.</p> <p><b>CONDITIONS D'ADMISSION</b> <u>La condition « D » est exigée.</u></p> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui réussit sa première année n'est pas automatiquement accepté dans la deuxième année du programme de sciences de laboratoire médicale.</p> <p>L'admission à la deuxième année du programme se fondera sur le <b>dossier académique et une entrevue</b> en vue de remplir le contingent annuel de neuf sièges. <b>À noter qu'une priorité est donnée aux résidents permanents canadiens des provinces maritimes.</b> Une nouvelle demande d'admission doit être déposée au Registrariat. La date limite pour faire cette demande d'admission à la deuxième année du programme est le <b>30 mars</b>.</p> <p><b>Un examen de daltonisme sera aussi exigé pour l'admission au programme lors de l'entrevue.</b></p> <p><b>CRITÈRE DE PROMOTION</b> Pour continuer dans le programme, il faut maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,50 sur une échelle de 4,30. <b>L'étudiante ou l'étudiant pourrait être exclu du programme si elle ou il ne réussit pas à compléter tous les cours obligatoires et les stages selon la séquence du programme.</b></p>
--	--

<p><b>AUTRES RENSEIGNEMENTS</b></p> <p><b>Stages</b></p> <p>Les stages prévus peuvent entraîner des dépenses supplémentaires que doit assumer l'étudiante ou l'étudiant.</p> <p>Avant de pouvoir s'inscrire aux stages, les étudiantes ou les étudiants doivent fournir la preuve qu'elles ou ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ont reçu les vaccins exigés par les centres hospitaliers de la province du Nouveau-Brunswick;</li> <li>- ont soumis une attestation de membre à titre d'étudiante ou d'étudiant de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB);</li> <li>- ont soumis une attestation de membre à titre d'étudiante ou d'étudiant de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) pour couverture d'assurance responsabilité;</li> <li>- ont fait l'objet d'une vérification de leur casier judiciaire par le biais du système informatisé des renseignements de la police canadienne (CIPC).</li> </ul> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui s'engage dans le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical a l'obligation de dispenser des soins sécuritaires et conformes aux normes de la profession des technologistes de laboratoire médical. La Faculté des sciences se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui démontre des comportements non sécuritaires ou non conformes aux normes de pratique de la profession de technologistes de laboratoire médical, à tout moment du programme d'études. La prise de décision dans chaque cas particulier s'appuie sur les Normes de pratique des technologistes de laboratoire médical (SCSLM et ATLMNB) et du Code de conduite des technologistes de laboratoire médical (SCSLM) en vigueur.</p> <p>Pendant la durée de ses stages, la ou le stagiaire est soumis aux horaires et règlements du centre de stage et peut-être remercié de ses services par celui-ci.</p> <p>Dans le cas d'un renvoi, la Faculté des sciences prend l'une des décisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attribution de la note « I » avec obligation de reprendre le stage dans un autre centre de stage, dans le cas où le renvoi n'a pas été causé par des fautes de la ou du stagiaire.</li> <li>- L'attribution de la note « NS » avec obligation de reprendre le stage au lieu déterminé par la Faculté des sciences.</li> <li>- Le retrait du programme.</li> </ul> <p><b>EXAMEN NATIONAL</b> À la fin de la troisième année de formation,</p>	<p><b>AUTRES RENSEIGNEMENTS</b></p> <p><b>Stages</b></p> <p>Les stages prévus peuvent entraîner des dépenses supplémentaires que doit assumer l'étudiante ou l'étudiant.</p> <p>Avant de pouvoir s'inscrire aux stages, les étudiantes ou les étudiants doivent fournir la preuve qu'elles ou ils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ont reçu les vaccins exigés par les centres hospitaliers de la province du Nouveau-Brunswick;</li> <li>- ont soumis une attestation de membre à titre d'étudiante ou d'étudiant de l'Association des technologistes de laboratoire médical du Nouveau-Brunswick (ATLMNB);</li> <li>- ont soumis une attestation de membre à titre d'étudiante ou d'étudiant de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) pour couverture d'assurance responsabilité;</li> <li>- ont fait l'objet d'une vérification de leur casier judiciaire par le biais du système informatisé des renseignements de la police canadienne (CIPC).</li> </ul> <p>L'étudiante ou l'étudiant qui s'engage dans le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical a l'obligation de dispenser des soins sécuritaires et conformes aux normes de la profession des technologistes de laboratoire médical. La Faculté des sciences se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui démontre des comportements non sécuritaires ou non conformes aux normes de pratique de la profession de technologistes de laboratoire médical, à tout moment du programme d'études. La prise de décision dans chaque cas particulier s'appuie sur les Normes de pratique des technologistes de laboratoire médical (SCSLM et ATLMNB) et du Code de conduite des technologistes de laboratoire médical (SCSLM) en vigueur.</p> <p>Pendant la durée de ses stages, la ou le stagiaire est soumis aux horaires et règlements du centre de stage et peut-être remercié de ses services par celui-ci.</p> <p>Dans le cas d'un renvoi, la Faculté des sciences prend l'une des décisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'attribution de la note « I » avec obligation de reprendre le stage dans un autre centre de stage, dans le cas où le renvoi n'a pas été causé par des fautes de la ou du stagiaire.</li> <li>- L'attribution de la note « NS » avec obligation de reprendre le stage au lieu déterminé par la Faculté des sciences.</li> <li>- Le retrait du programme.</li> </ul> <p><b>EXAMEN NATIONAL</b> À la fin de la troisième année de formation, l'étudiante ou l'étudiant ayant complété avec succès l'ensemble</p>
--	--

**Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)**

l'étudiante ou l'étudiant ayant complété avec succès l'ensemble de tous les cours des trois premières années du programme peut se présenter à l'examen national d'entrée dans la profession de technologiste de laboratoire médical.

**TABLEAU DE COURS**

**1<sup>re</sup> ANNÉE**

*OBLIGATOIRES* 35 CR. MIN.

BIOL1133	Anat. physiol. humaine I
BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II
BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II
CHIM1013 <sup>(1)</sup>	Chimie générale I
ou	
CHIM1014	Introduction à la chimie
CHIM1023	Chimie générale II
CHIM1071	Labo de chimie générale I
CHIM1081	Labo de chimie générale II
FRAN1500	Communication orale
FRAN1600 <sup>(2)</sup>	Communication écrite
MATH1063	Analyse math. appliquée I
MATH1163	Analyse math. appliquée II
PHYS1303	Électricité et magnétisme
PHYS1391	T.P. d'électric. et magnétisme
STAT2643	Stat appliquée sc. de la vie
ou	
STAT2653	Statistique descriptive

*Total* 35 CR. MIN.

<sup>(1)</sup> L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013.

<sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences en français.

**2<sup>e</sup> ANNÉE**

*OBLIGATOIRES* 42 CR.

<del>CHIM2613</del>	<del>Intro à la chimie organique</del>
TLMD2182	Introduction à la profession
<b>TLMD2192</b>	<b>Gestion de la qualité</b>
TLMD2205	Tech. et inst. de laboratoire
TLMD2222	Microbiologie I
TLMD2243	Biochimie I
TLMD2262	Science transfusionnelle I
TLMD2273	Microbiologie II
TLMD2283	Biochimie II

de tous les cours des trois premières années du programme peut se présenter à l'examen national d'entrée dans la profession de technologiste de laboratoire médical. **Des frais supplémentaires sont exigés pour s'inscrire à l'examen.**

**TABLEAU DE COURS**

**1<sup>re</sup> ANNÉE**

**FORMATION FONDAMENTALE :**  
**Disciplines connexes : cours obligatoires**

<b>BIOL1143</b>	Anat. physiol. humaines I	<b>3</b>
<b>BIOL1243</b>	Anat. physiol. humaines II	<b>3</b>
<b>CHIM1113<sup>(1)</sup></b>	<b>Chimie générale IA</b>	<b>3</b>
ou		
<b>CHIM1114</b>	<b>Introduction à la chimie IA</b>	<b>4</b>
<b>CHIM1123</b>	<b>Chimie générale IIA</b>	<b>3</b>
<b>MATH1073</b>	<b>Calcul différentiel</b>	<b>3</b>
<b>MATH1173</b>	<b>Calcul intégral</b>	<b>3</b>
PHYS1373	Électricité et magnétisme	<u>3</u>

21 CR MIN

**Disciplines connexes : cours à option**

Choisir l'un des deux cours suivants :

STAT2653	Statistique descriptive	3
ou		
<b>STAT2673</b>	<b>Stat appliquée sc. de la vie</b>	<u>3</u>

3 CR

**FORMATION GÉNÉRALE :**

FRAN1500 <sup>(2)</sup>	Communication orale	3
FRAN1600 <sup>(2)</sup>	Communication écrite	3
<b>FSCI1003</b>	<b>Init. aux études en sciences</b>	<u>3</u>

9 CR

**TOTAL** 33 CR

<sup>(1)</sup> L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1114 au lieu de CHIM1113.

<sup>(2)</sup> Voir l'avis pour les exigences de français.

**2<sup>e</sup> ANNÉE**

**FORMATION FONDAMENTALE :**  
**Discipline principale : cours obligatoires**

TLMD2182	Introduction à la profession	2
<b>TLMD2191</b>	<b>Stage d'intro au labo clinique</b>	<b>1</b>
TLMD2205	Tech. et inst. de laboratoire	5
TLMD2222	Microbiologie I	2
TLMD2243	Biochimie I	3
TLMD2262	Science transfusionnelle I	2
TLMD2273	Microbiologie II	3
TLMD2283	Biochimie II	3
TLMD2292	Science transfusionnelle II	2



**Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)**

<p><i>GLOBAL 125 CR.</i></p> <p>(1) Si le niveau ANGL1022 est atteint, on pourra choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou tout autre cours de formation générale approuvé par la personne responsable du programme.</p> <p>(2) Dispense de préalables en raison du nombre de cours de biochimie suivis lors de la formation technique.</p>	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;"><b>PSYC2810</b></td> <td style="width: 70%;">Relations humaines</td> <td style="width: 15%; text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td>SOCI1000</td> <td>Introduction à la société</td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td>SOCI1100</td> <td>Thèmes sociologiques</td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td>SOCI2370</td> <td>Sociologie de la santé</td> <td style="text-align: right;"><u>3</u></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;"><b>3 CR</b></td> </tr> <tr> <td colspan="3"><b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX:</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2">ANGL1022<sup>(4)</sup> Language, writing and reading</td> <td style="text-align: right;">3 cr</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2, <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">3 cr</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3, <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i> si l'un des cours de disciplines connexes suivants n'a pas déjà été choisi: PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370. Si l'un de ces cours a déjà été réussi, il faut alors choisir 3 crédits de cours au choix.</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">3 cr</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6, <i>Sensibilité aux arts et lettres.</i></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;">3 cr</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Choisir 6 crédits de cours au choix.</td> <td style="text-align: right;"><u>6 cr</u></td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: right;"><b>18 CR</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>TOTAL</b></td> <td style="text-align: right;"><b>24 CR</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;"><b>GLOBAL</b></td> <td style="text-align: right;"><b>121 CR</b></td> </tr> <tr> <td colspan="3"> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"><sup>(4)</sup> Si le niveau d'ANGL1022 est dépassé lors du test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours au choix à sa discrétion.</td> </tr> </table>	<b>PSYC2810</b>	Relations humaines	3	SOCI1000	Introduction à la société	3	SOCI1100	Thèmes sociologiques	3	SOCI2370	Sociologie de la santé	<u>3</u>			<b>3 CR</b>	<b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX:</b>			ANGL1022 <sup>(4)</sup> Language, writing and reading		3 cr	Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2, <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.</i>					3 cr	Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3, <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i> si l'un des cours de disciplines connexes suivants n'a pas déjà été choisi: PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370. Si l'un de ces cours a déjà été réussi, il faut alors choisir 3 crédits de cours au choix.					3 cr	Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6, <i>Sensibilité aux arts et lettres.</i>					3 cr	Choisir 6 crédits de cours au choix.		<u>6 cr</u>			<b>18 CR</b>	<b>TOTAL</b>		<b>24 CR</b>	<b>GLOBAL</b>		<b>121 CR</b>	 			<sup>(4)</sup> Si le niveau d'ANGL1022 est dépassé lors du test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours au choix à sa discrétion.		
<b>PSYC2810</b>	Relations humaines	3																																																								
SOCI1000	Introduction à la société	3																																																								
SOCI1100	Thèmes sociologiques	3																																																								
SOCI2370	Sociologie de la santé	<u>3</u>																																																								
		<b>3 CR</b>																																																								
<b>FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX:</b>																																																										
ANGL1022 <sup>(4)</sup> Language, writing and reading		3 cr																																																								
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2, <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.</i>																																																										
		3 cr																																																								
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3, <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i> si l'un des cours de disciplines connexes suivants n'a pas déjà été choisi: PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370. Si l'un de ces cours a déjà été réussi, il faut alors choisir 3 crédits de cours au choix.																																																										
		3 cr																																																								
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6, <i>Sensibilité aux arts et lettres.</i>																																																										
		3 cr																																																								
Choisir 6 crédits de cours au choix.		<u>6 cr</u>																																																								
		<b>18 CR</b>																																																								
<b>TOTAL</b>		<b>24 CR</b>																																																								
<b>GLOBAL</b>		<b>121 CR</b>																																																								
<sup>(4)</sup> Si le niveau d'ANGL1022 est dépassé lors du test de classement, l'étudiante ou l'étudiant devra choisir un cours au choix à sa discrétion.																																																										

**Justifications pour les modifications dans le préambule:**

Il est arrivé dans le passé que des étudiants internationaux s'inscrivent au programme sans réaliser qu'il leur est essentiellement impossible de poursuivre l'entièreté du programme, puisque lors de l'entrevue qui précède l'admission contingentée en 2e année, il est entendu, de par l'entente tripartite entre l'Université, le CCNB, et la Régie de la santé, que l'admission en 2e année est réservée dans un premier temps au citoyens canadiens et immigrants reçus qui résident de façon permanente dans les provinces maritimes du Canada. Les candidats internationaux ne sont considérés que si toutes les places ne peuvent être remplies par des résidents. Depuis que ce programme existe, il n'est jamais arrivé qu'on ne puisse remplir toutes les places avec des résidents, et donc il est irréaliste pour un étudiant international de s'inscrire à ce programme et espérer le compléter. Une phrase a été rajoutée à deux endroits dans le préambule pour sensibiliser les étudiants internationaux à cet état de fait.

La date limite pour la réception des demandes d'admission à la 2e année du programme a été avancée de deux semaines (du 15 avril au 30 mars) pour faciliter le travail du secrétariat visant à établir la liste de cours déjà suivis par les candidats dans le programme et la moyenne cumulative correspondante, laquelle est utilisée lors du processus d'évaluation des demandes.

Un critère de promotion additionnel apparaît, de par une proposition entérinée par le Conseil de la Faculté des sciences le 28 mars 2013 et le Comité des programmes (procès-verbal CPR-130927).

## Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

### Justifications pour la disparition d'un cours et son remplacement par un nouveau cours:

Le cours de trois crédits CHIM2613 *Chimie organique I* disparaît du programme, de par une résolution adoptée par le Conseil de faculté des sciences à sa réunion du 20 septembre 2012. À l'origine ce cours avait été intégré au programme dans le but de servir de préparation au cours TLMD2243 *Biochimie I* (même si, dans les faits, le cours CHIM2613 n'était pas listé dans le répertoire comme cours préalable à TLMD2243). Cependant, le cours CHIM2613, qui dessert aussi une clientèle de nutrition, ne réussissait pas toujours à couvrir tout le matériel désiré par le laboratoire médical. Ceci, allié à des changements au Profil de compétences exigé par la Société Canadienne de science de laboratoire médical, a forcé de légers ajustements à la façon dont le contenu de TLMD2243 est livré, ajustements qui rendent maintenant non-essentielle la préparation offerte par CHIM2613. De plus, l'élimination de ce cours permet de garder le total de crédits alloués aux disciplines connexes à un maximum de 30.

Le retrait de ce cours dans l'horaire de deuxième année du programme permet la création d'un court stage d'introduction au laboratoire clinique sous la forme du nouveau cours proposé TLMD2191 *Stage d'intro au labo clinique*. Présentement, les étudiants ont seulement un contact avec le milieu clinique à partir de la toute fin (mi-juin) de la 2e année, et ce seulement pour faire des prélèvements sanguins. Les autres stages du programme sont tous à la dernière session de la troisième année (la dernière année de la partie collégiale du programme). Le nouveau stage initierait plus tôt (dès le début de la partie collégiale du programme) les étudiants à la profession de technologues de laboratoire médical et leur permettrait de mieux concrétiser les notions théoriques vus dans les cours de deuxième et troisième années.

### Justifications pour TLMD2192 et TLMD3382:

Pour des raisons logistiques, il est préférable que le cours TLMD3382 soit offert en 2e année plutôt qu'en 3e année comme auparavant, et vice-versa pour le cours TLMD2192.

## Formulaire CPR-7 (Modification majeure de la banque de cours d'une discipline)

## COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il <u>l'équivalent*</u> de l'ancien cours (oui/non)
<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	<u>Sigle</u>	<u>Crédits</u>	
TLMD2182	2	TLMD2182	2	
		<b>TLMD2191</b>	<b>1</b>	
TLMD2192	2	TLMD2192	2	
TLMD2205	5	TLMD2205	5	
TLMD2222	2	TLMD2222	2	
TLMD2243	3	TLMD2243	3	
TLMD2262	2	TLMD2262	2	
TLMD2273	3	TLMD2273	3	
TLMD2283	3	TLMD2283	3	
TLMD2292	2	TLMD2292	2	
TLMD2302	2	TLMD2302	2	
TLMD2311	1	TLMD2311	1	
TLMD2322	2	TLMD2322	2	
TLMD2331	1	TLMD2331	1	
TLMD2443	3	TLMD2443	3	
TLMD2453	3	TLMD2453	3	
TLMD2463	3	TLMD2463	3	
TLMD3343	3	TLMD3343	3	
TLMD3353	3	TLMD3353	3	
TLMD3363	3	TLMD3363	3	
TLMD3373	3	TLMD3373	3	
TLMD3382	2	TLMD3382	2	
TLMD3391	1	TLMD3391	1	
TLMD3401	1	TLMD3401	1	
TLMD3412	2	TLMD3412	2	
TLMD3423	3	TLMD3423	3	
TLMD3433	3	TLMD3433	3	

\*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.

## Formulaire CPR-11 (Feuille de route)

Nom :

NI :

## Feuille de route pour le programme: Bacc appliqué en sciences de laboratoire médical

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (33 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Disciplines connexes – Cours obligatoires</b>		
BIOL1143 Anat. physiol. humaines I	3	
BIOL1243 Anat. physiol. humaines II	3	OFG 7
CHIM1113* Chimie générale IA ou CHIM1114 Introduction à la chimie *L'étudiant n'ayant pas le préalable à CHIM1113 (soit le cours terminal de chimie du secondaire) doit suivre CHIM1114 au lieu	3 ou 4	
CHIM1123 Chimie générale IIA	3	OFG 4
MATH1073 Calcul différentiel	3	
MATH1173 Calcul intégral	3	OFG 5
PHYS1373 Électricité et magnétisme	3	
<b>B. Discipline connexe: Cours à option</b>		
Choisir l'un des deux cours STAT2653 Statistique descriptive ou STAT2673 Stat appliquée sc. de la vie	3	
<b>II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale</b>		
FRAN1500 Communication orale (Voir note 2)	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite (Voir note 2)	3	OFG 8
FSCI1003 Init. aux études en sciences	3	OFG 1

Deuxième année (40 crédits) (Voir note 3)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
TLMD2182 Introduction à la profession	2	
TLMD2191 Stage d'intro au labo clinique	1	
TLMD2205 Tech. et inst. de laboratoire	5	
TLMD2222 Microbiologie I	2	
TLMD2243 Biochimie I	3	
TLMD2262 Science transfusionnelle I	2	
TLMD2273 Microbiologie II	3	
TLMD2283 Biochimie II	3	
TLMD2292 Science transfusionnelle II	2	
TLMD2302 Hématologie III	2	
TLMD2311 Biochimie III	1	
TLMD2322 Intro. à la bio. moléculaire	2	
TLMD2331 Prélèvements sanguins	1	
TLMD2443 Hématologie I	3	
TLMD2453 Histologie descriptive	3	
TLMD2463 Hématologie II	3	
TLMD3382 Recherche et profession	2	

Troisième année (24 crédits)	Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>		
<b>A. Discipline principale – Cours obligatoires</b>		
TLMD2192 Gestion de la qualité	2	
TLMD3343 Histotechnologie	3	
TLMD3353 Microbiologie III	3	
TLMD3363 Hématologie IV	3	
TLMD3373 Biochimie IV	3	
TLMD3391 Stage clinique en histologie	1	
TLMD3401 Stage clin. en sc. transf.	1	
TLMD3412 Stage clinique en hématologie	2	
TLMD3423 Stage clinique en biochimie	3	
TLMD3433 Stage clin. en microbiologie	3	

Quatrième année (24 crédits)			Cr.	Note
<b>I. Formation fondamentale</b>				
<b>A. Discipline connexe – Cours obligatoire</b>				
BICH2413	Biologie moléculaire I (Dispense de préalables grâce au nombre de cours de biochimie suivis lors de la 2e et 3e années)		3	
<b>B. Discipline connexe: Cours à option</b>				
Choisir <b>un cours</b> parmi les cours suivants :				
ADMN1220	Introduction au management	3		
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3		
ADRH3222	Comportement organisationnel	3		
ADRH3223	Gest. des ressources humaines	3		
GEIN2100	Intro gest. de l'info en santé	3		
GEIN3050	Éthique, politique sur l'info	3		
KNEP1102	Vie active et santé	3	3	
PHIL2235	Éthique	3		OFG3
PHIL3475	Éthique de l'information	3		OFG3
PHIL3492	Éthique et informatique	3		OFG3
PSYC1000	Introduction à la psychologie	3		
PSYC1700	Intro à la psycho appliquée	3		
PSYC2810	Relations humaines	3		
SOCI1000	Introduction à la société	3		OFG3
SOCI1100	Thèmes sociologiques	3		
SOCI2370	Sociologie de la santé	3		OFG3
<b>II. Formation générale et cours au choix (Voir note 1)</b>				
ANGL1022	Language, writing and reading  (Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, vous êtes considéré avoir atteint l'OFG9 et devez choisir trois crédits de cours au choix à votre discrétion.)		3	OFG9
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 2, <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.</i>			3	OFG2
Si vous avez déjà choisi l'un des cours à option de disciplines connexes suivants : PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370, alors choisir 3 crédits de cours au choix; sinon, choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 3, <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne.</i>			3	OFG3
Choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours des objectifs de formation générale pour satisfaire à l'OFG 6, <i>Sensibilité aux arts et lettres.</i>			3	OFG6
Choisir 6 crédits de cours au choix			6	

**Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical**

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	FSCI1003 Init. aux études en sciences	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque à l'adresse <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	

<b>OFG 3</b>	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	PHIL2235 Éthique, ou PHIL3475 Éthique de l'information, ou PHIL3492 Éthique et informatique, ou SOCI1000 Introduction à la société, ou SOCI2370 Sociologie de la santé, Sinon choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque à l'adresse <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	Choisir 3 cr de cours au choix si vous avez réussi l'un des 5 cours ci-contre
<b>OFG 4</b>	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	CHIM1123 Chimie générale IIA	3	
<b>OFG 5</b>	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1173 Calcul intégral	3	
<b>OFG 6</b>	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir trois crédits de cours dans la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir la banque à l'adresse <a href="http://www.umoncton.ca">www.umoncton.ca</a> )	3	
<b>OFG 7</b>	Capacité de penser logiquement et de manière critique	BIOL1243 Anat. physiol humaines II	3	
<b>OFG 8</b>	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
<b>OFG 9</b>	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1022 (Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, l'OFG9 est considéré atteint et l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits de cours au choix à sa discrétion.)	3	

### Note 1

Dans le cadre du Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical, vous devez compléter **94 crédits de formation fondamentale** et **27 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de sciences de laboratoire médical, la **formation fondamentale** permet de répondre à **3 ou 4 OFG** :

OFG3 si l'un des cours à option suivants a été choisi : PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370;  
OFG4 au moyen du cours obligatoire de la discipline connexe CHIM1123;  
OFG5 au moyen du cours obligatoire de la discipline connexe MATH1173;  
OFG7 au moyen du cours obligatoire de la discipline connexe BIOL1243.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG1 au moyen du cours obligatoire FSCI1003;  
OFG8 au moyen de deux (2) cours obligatoires FRAN1500 et FRAN1600;  
OFG9 au moyen du cours obligatoire ANGL1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir 3 crédits de cours dans la Banque de cours pour répondre aux objectifs de formation générale suivants :

OFG2  
OFG3 (si vous n'avez pas suivi l'un des cours à option suivants : PHIL2235, PHIL3475, PHIL3492, SOCI1000 ou SOCI2370);  
OFG6

**Pour compléter la formation générale, vous devez aussi suivre 6 crédits de cours au choix dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université, pour satisfaire à l'exigence de 27 crédits de formation générale et cours au choix.**

### Note 2

Se référer au Répertoire pour les exigences en français (règlement 6 des Règlements universitaires du premier cycle).

### Note 3

La deuxième année du programme comporte trois sessions d'études qui s'échelonnent du mois de septembre jusqu'à la fin du mois de juin suivant.

**Tableau de transition des cours TLMD  
(25 septembre 2013)**

**Nouveaux cours**

<b>Sigle</b>	<b>Titre</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>	<b>Commentaires (s'il y a lieu)</b>
TLMD2191	Stage d'intro au labo clinique	Juillet 2014	

**Cours TLMD abolis:**

Aucun



**SCSLM**

---

Société canadienne de science  
de laboratoire médical

---

## PROFIL DE COMPÉTENCES

---

Technologiste de laboratoire médical général

Compétences requises pour le technologiste  
de laboratoire médical général de premier échelon

**MAI 2005**

Date d'entrée en vigueur : examens de juin 2010



### CODE DE CONDUITE PROFESSIONNELLE

- La vocation des professionnels de laboratoire médical consiste à satisfaire les besoins du public au niveau des soins de santé. Le bien-être du patient et le respect de la dignité de la personne doivent primer en tout temps.
- Les professionnels de laboratoire médical travaillent avec les autres professionnels de la santé à fournir des soins efficaces au patient.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent promouvoir l'image et le statut de leur profession en maintenant des normes de pratique élevées dans leur vie professionnelle et par le biais de l'appui concret à leurs organismes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent protéger la confidentialité de toute l'information concernant le patient.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent assumer la responsabilité de leurs actes professionnels.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent exercer leur profession selon leur compétence professionnelle.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent s'engager à maintenir et à améliorer leurs compétences et leurs connaissances et à se tenir à jour face aux progrès scientifiques. Ils maintiendront une honnêteté intellectuelle pour tout ce qui touche la certification professionnelle et l'éducation permanente.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent partager leurs connaissances avec leurs collègues et promouvoir l'apprentissage.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent connaître les lois et règlements régissant la technologie de laboratoire médical et ils doivent les appliquer dans la pratique de leur profession.
- Les professionnels de laboratoire médical doivent pratiquer des méthodes de travail sûres en tout temps afin d'assurer la sécurité des patients et des collègues de travail et la protection de l'environnement.

*Révisé en mars 2007 © SCSLM*

## AVANT-PROPOS

Dans le passé, la compétence la plus facilement négociable d'un technologiste de laboratoire médical de premier échelon était sa capacité d'appliquer les principes appris au cours de sa formation en vue d'effectuer un large éventail d'analyses de laboratoire en milieu de travail. Les compétences suggérées ici pour le technologiste de laboratoire médical au niveau premier échelon reposent sur ces qualités pratiques. Elles créent la vision d'un professionnel de laboratoire qui est en mesure, non seulement d'appliquer les principes appris, mais également de communiquer, d'évaluer et d'étendre ces principes, par la recherche, l'esprit critique et l'apprentissage continu, dans leurs interactions avec les patients, les clients et les autres professionnels de la santé.

Ce profil de compétence destiné aux technologistes de laboratoire médical de niveau premier échelon poursuit l'objectif de la SCSLM en mettant l'accent sur les résultats plutôt que sur le contenu afin de répondre aux besoins de notre profession en évolution. La majorité des compétences énumérées ici se trouvaient dans le profil original de niveau premier échelon dont la dernière mise à jour remonte à novembre 2000. Elles proviennent de méthodes d'analyse, de clarification et de validation élaborées afin de s'assurer qu'elles représentent des activités de niveau premier échelon. Le profil était accompagné d'un engagement à poursuivre le processus de validation en recherchant et en mettant en application les commentaires de praticiens, d'administrateurs, d'éducateurs, d'employeurs, de bénévoles de l'ACÉLM et de membres des jurys d'examen de la SCSLM. Le profil original a été modifié, principalement en ajoutant des compétences pertinentes pour refléter les connaissances, les aptitudes et les attitudes additionnelles nécessaires au technologiste de laboratoire médical de niveau premier échelon, pour travailler efficacement dans le laboratoire et se démarquer dans le système de santé. Ce nouveau profil continuera à bénéficier du processus d'évaluation déjà établi pour les profils de compétences antérieurs.

Veillez noter que dans ces profils, le terme 'courant' fait ici référence aux antigènes des groupes sanguins, aux microorganismes, etc. et il doit être interprété dans le sens suivant : que l'on trouve fréquemment dans la population et dans la pratique clinique. Les compétences doivent être interprétées dans leur sens le plus large et elles ne sont pas limitées par le concept des cinq disciplines de laboratoire.

À des fins de révision de ce document de travail, le texte ajouté au profil original a été mis en surbrillance, tout comme les notes relatives aux omissions dans le texte. À l'exception du paragraphe précédent et de quelques phrases ici et là, cet avant-propos a été complètement révisé.

© Tous droits réservés, SCSLM 2005

Toute reproduction de ce document, en totalité ou en partie, sous quelque forme que ce soit, est interdite, à moins d'une autorisation écrite de la Société canadienne de science de laboratoire médical.

## PROJET D'EXAMEN

~ L'examen général de technologie de laboratoire médical de la SCSLM est basé sur ce plan ~

	<b>COMPÉTENCES</b>	<b>POINTS ALLOUÉS EN %</b>
1. <b>Des pratiques de travail sécuritaires</b>	1.01, 1.02, 1.03, 1.04, 1.05, 1.06, 1.07, 1.08, 1.09, 1.10, 1.11, 1.12, 1.13, 1.14, 11.05	3-5%
2. <b>Le Prélèvement et l'acheminement des échantillons</b>	2.01, 2.02, 2.03, 2.03.01, 2.03.02, 2.03.03, 2.03.04, 2.04, 2.05, 2.06, 2.07, 2.08, 2.09, 2.10, 10.01, 10.05, 10.05.01, 10.05.02, 10.05.03, 11.01, 11.04	3-5%
<b>LA PERFORMANCE DES ANALYSES</b>		
3a. <b>Prépare les échantillons en vue de l'analyse</b>	3.01, 3.02, 3.03, 3.06, 3.11, 3.12	1-2%
3b. <b>Les principes analytiques et instrumentation</b>	4.01, 4.01.01, 4.01.02, 4.02, 4.02.01, 4.03, 4.03.01, 4.03.02, 4.04, 4.04.01, 4.04.02, 4.05, 4.05.01, 4.05.02, 4.06, 4.06.01, 4.06.02, 4.07, 4.07.01, 4.07.02, 4.08, 4.08.01, 4.08.02, 4.08.03, 4.08.04, 4.19, 4.19.01, 4.19.02, 4.19.03, 4.22, 6.08	8-10%
3c. <b>Les techniques analytiques 1</b>	4.09, 4.09.01, 4.10, 4.10.01, 4.11, 4.12, 4.12.01, 4.12.02	10-12%
<b>Les techniques analytiques 2</b>	4.13, 4.14, 4.14.01, 4.14.04, 4.15, 4.15.01, 4.15.02, 4.15.03, 4.15.04, 4.16	4-6%
<b>Les techniques analytiques 3</b>	4.17, 4.17.01, 4.17.03, 4.17.04	4-6%
<b>Les techniques analytiques 4</b>	4.20, 4.20.01, 4.21, 4.21.01	4-6%
3d. <b>La communication des résultats</b>	5.02, 5.05, 5.06, 5.07, 5.08, 10.02, 10.02.01, 10.02.02, 10.02.03, 10.02.04, 10.02.05, 10.02.06, 10.02.07	3-5%
<b>L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS</b>		
4a. <b>L'interprétation et la communication</b>	3.10, 4.14.02, 4.14.03, 4.14.05, 4.17.02, 4.20.02, 5.03, 5.04, 5.09	16-20%
4b. <b>Le contrôle de la qualité</b>	3.05, 3.07, 3.08, 3.09, 4.18, 4.18.01, 4.21.02, 6.02, 6.03, 6.04, 8.01, 8.01.01, 8.01.02	12-15%
4c. <b>L'assurance de la qualité</b>	5.01, 6.07, 6.09, 7.01, 7.02, 7.03, 7.04, 7.05, 11.02, 11.06, 11.07, 11.08	5-7%
4d. <b>La gestion de la qualité /Professionalisme</b>	3.04, 6.01, 6.05, 6.06, 6.10, 8.02, 8.03, 8.03.01, 8.03.02, 8.03.03, 9.01, 9.01.01, 9.01.02, 9.01.03, 9.02, 9.02.01, 9.02.02, 9.03, 9.04, 9.04.01, 9.04.02, 10.03, 10.04, 11.03, 11.09, 11.10, 11.11	6-8%

## POSTULATS SUR LA SCIENCE DE LABORATOIRE MÉDICAL

<b>Le technologiste de laboratoire médical</b>
Après avoir complété un programme agréé, le technologiste de laboratoire médical a acquis de vastes connaissances de base qui font l'objet d'une évaluation avant l'examen de certification.
Le technologiste de laboratoire médical pratique sa profession en assurant la sécurité des patients, celle de ses collègues, la sienne et celle de l'environnement.
Le technologiste de laboratoire médical contribue à assurer les soins de la santé du public et il participe à son éducation, il favorise le bien-être du patient, respecte sa dignité et protège sa confidentialité.
Le technologiste de laboratoire médical fait partie intégrante de l'équipe de soins de la santé en partageant toutes les connaissances essentielles au diagnostic et au traitement des maladies; il favorise l'apprentissage et collabore avec les autres professionnels à fournir des soins efficaces au patient.
Le technologiste de laboratoire médical est un professionnel digne de confiance et responsable des actes professionnels qu'il pose; il exerce sa profession en respectant les normes de pratique ainsi que les lois et les règlements qui la régissent.
<b>Le client/patient</b>
Le client comprend toute personne qui interagit avec le technologiste de laboratoire médical (ex., le patient, le représentant du patient, les autres professionnels de la santé, les autres professionnels de laboratoire).
Le patient comprend toute personne requérant des services de laboratoire médical.
Le technologiste de laboratoire médical travaille avec les clients pour obtenir et analyser des échantillons et évaluer ces analyses.
Le technologiste de laboratoire médical assure une bonne communication écrite et verbale afin d'optimiser l'interaction avec les clients dans la prestation de services professionnels de haute qualité.
<b>L'environnement</b>
Le technologiste de laboratoire médical est en mesure de travailler dans plusieurs types d'établissements et de situations incluant, mais sans toutefois s'y limiter, les hôpitaux, les laboratoires médicaux privés, les départements de santé communautaire, les institutions d'enseignement, les soins à domicile et au chevet du patient et l'industrie privée.
Le technologiste de laboratoire médical travaille dans un environnement dynamique et en évolution et se sert de l'équipement technologique pour fournir de l'information précise et rapide.

## CATÉGORIES DE COMPÉTENCE

On a apporté des changements ici afin qu'il y ait correspondance entre la description et le titre de chaque catégorie.

<b>1. Pratiques de travail sécuritaires</b>	Il exerce sa pratique professionnelle conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.
<b>2. Collecte de données et l'obtention/ réception d'échantillons</b>	Il vérifie si tous les renseignements utiles sont inscrits et s'assure que les bons échantillons soient obtenus, conformément aux protocoles établis.
<b>3. Analyses d'échantillons et la validation des résultats</b>	Il analyse les échantillons et valide les résultats en utilisant les protocoles établis.
<b>4. Techniques analytiques</b>	Il comprend les principes des techniques analytiques et peut les effectuer sur des échantillons provenant de sources diverses.
<b>5. Interprétation et la communication des résultats</b>	En se basant sur ses connaissances scientifiques, il interprète, communique et documente les données confidentielles.
<b>6. Gestion de la qualité</b>	Il pratique et favorise les principes de gestion de la qualité, ainsi que l'utilisation efficace des ressources.
<b>7. Compétences au niveau de l'esprit critique</b>	Il démontre des compétences au niveau de la pensée critique pour résoudre les problèmes de façon constructive.
<b>8. Recherche appliquée</b>	Il démontre les compétences en recherche appliquée pour examiner, évaluer et résoudre les problèmes.
<b>9. Gestion de ressources</b>	Il relève les défis au laboratoire en appliquant les compétences nécessaires qui font appel aux ressources humaines, à la gestion du changement, à la gestion du matériel, à la gestion financière et à la gestion de l'information.
<b>10. Communication et interaction</b>	Il interagit avec les clients et les patients de façon professionnelle et avec compétence, favorisant l'art d'écouter, la communication orale et écrite dans ses rapports avec ses collègues, les patients, les clients et les autres professionnels de la santé. Le professionnel de laboratoire médical projette une image professionnelle et respecte les pratiques généralement acceptées dans ses interactions avec les clients, les patients et les collègues.
<b>11. Professionnalisme</b>	Il respecte les exigences juridiques et éthiques de la pratique et protège le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend l'étendue de la pratique, la responsabilisation et le développement professionnel.

## CATÉGORIE 1

### Pratiques de travail sécuritaires

*Le technologiste de laboratoire médical exerce sa profession conformément aux protocoles établis, aux directives de sécurité et à la législation actuelle.*

Numéro	Compétence
1,01	Il applique les principes des précautions universelles
1,02	Il porte des vêtements protecteurs (ex, gants, sarrau, masque, écran facial, tablier)
1,03	Il applique les pratiques d'hygiène appropriées ainsi que les pratiques en matière de prévention anti-infectieuse
1,04	Il diminue les risques de dangers possibles inhérents aux échantillons biologiques, au matériel de laboratoire, au matériel radioactif et à tout l'équipement
1,05	Il utilise les dispositifs de sécurité du laboratoire de façon adéquate, ex., les enceintes de biosécurité, les hottes, les hottes à flux laminaire, les dispositifs de pipetage de sécurité, les contenants et les supports de sécurité, les douches d'urgence et les douches oculaires
1,06	Il étiquette, date, manipule, entrepose et élimine les produits chimiques, les colorants, les réactifs et autres solutions conformément à la législation actuelle du SIMDUT
1,07	Il manipule et dispose des objets pointus et tranchants conformément à la politique institutionnelle
1,08	Il entrepose, manipule, transporte et dispose des produits biologiques, toxiques et radioactifs conformément à la législation actuelle
1,09	Il choisit et utilise la méthode appropriée pour désinfecter et stériliser les objets contaminés
1,10	Il minimise les risques possibles inhérents aux méthodes de désinfection et de stérilisation
1,11	Il applique les mesures de premiers soins dans le cas d'accidents (ex, blessures chimiques, blessures traumatiques, chocs électriques, brûlures, contamination radioactive)
1,12	Il applique les méthodes relatives à la retenue et au nettoyage des fuites et débordements de matières dangereuses et infectieuses, conformément aux politiques institutionnelles
1,13	Il se conforme aux protocoles établis relatifs aux situations d'urgences créées par des incendies
1,14	Il rapporte, en temps opportun, tout incident relié à la sécurité et aux blessures corporelles (ex. blessure avec aiguille)

**CATÉGORIE 2****Collecte de données et l'obtention/réception d'échantillons**

*Le technologiste de laboratoire médical vérifie si tous les renseignements utiles sont inscrits et il s'assure que les bons échantillons sont obtenus, conformément aux protocoles établis.*

Numéro	Compétence
2,01	Il s'assure que l'information pertinente est inscrite sur la demande d'analyse reçue
2,02	Il obtient et étiquette les échantillons sanguins et autres, conformément aux protocoles spécifiques, dans différentes circonstances
2,03	Il effectue les prélèvements sanguins veineux et capillaires afin d'obtenir des échantillons appropriés pour les analyses de laboratoire
2,03,01	Il confirme l'identité du patient
2,03,02	Il établit une relation professionnelle avec le patient
2,03,03	Il fournit au patient l'information nécessaire, afin qu'il comprenne la méthode de prélèvement de l'échantillon
2,03,04	Il obtient l'accord du patient pour procéder au prélèvement de l'échantillon
2,04	Il observe le protocole établi relatif à l'obtention des échantillons susceptibles d'avoir des implications juridiques (ex. taux d'alcool sanguin)
2,05	Il obtient, étiquette et transporte les échantillons, en temps opportun, et de façon sécuritaire en tenant compte de la priorité et de la stabilité de ces échantillons
2,06	Il vérifie l'acceptabilité des échantillons, y compris la quantité/volume adéquat et l'intégrité
2,07	Il valide la documentation, afin qu'elle corresponde bien à l'échantillon
2,08	Il inscrit les échantillons dans le système d'information du laboratoire (ex. livre de contrôle, ordinateur)
2,09	Il conserve, entrepose et élimine les échantillons conformément aux lignes directrices actuelles
2,10	Il prend les mesures qui s'imposent lorsque des erreurs sont soupçonnées dans l'obtention des échantillons

### CATÉGORIE 3

#### Analyse des échantillons et validation des résultats

*Le technologiste de laboratoire médical analyse les échantillons et valide les résultats en utilisant les protocoles établis.*

Numéro	Compétence
3,01	Il prépare les échantillons en vue de l'analyse (ex. centrifugation, aliquotage, préservation)
3,02	Il assure la conservation adéquate des échantillons
3,03	Il établit les priorités des analyses (ex. STAT, urgentes, courantes, stabilité de l'échantillon)
3,04	Il maximise l'utilisation efficace de ressources, (ex., temps, équipement, personnel)
3,05	Il prépare et utilise les étalonnages, les contrôles et le matériel de contrôle de la qualité
3,06	Il organise les échantillons à analyser dans l'ordre, à partir des listes de travail, des livres de contrôle, des documents de travail informatiques
3,07	Il effectue les analyses à l'intérieur des limites d'erreur acceptables
3,08	Il vérifie les résultats d'analyse à l'aide de données d'étalonnage et d'un contrôle de qualité
3,09	Il reconnaît les irrégularités possibles d'échantillonnage ou analytiques et prend les mesures appropriées
3,10	Il identifie les résultats non plausibles et prend les mesures appropriées
3,11	Il voit à ce que l'identification des échantillons puisse se faire durant tout le processus d'analyse
3,12	Il vérifie et s'assure que toutes les analyses demandées sont complétées

## CATÉGORIE 4

### Techniques analytiques

*Le technologiste de laboratoire médical comprend les principes des techniques analytiques et peut les effectuer sur des échantillons provenant de sources diverses.*

Numéro	Compétence
4,01 4,01,01 4,01,02	Il applique les principes de microscopie aux analyses de laboratoire Il utilise et assure l'entretien du microscope à fond clair : Il choisit l'application appropriée pour les modifications suivantes du microscope optique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• contraste de phase</li> <li>• fluorescence</li> <li>• champ noir</li> <li>• lumière polarisée</li> <li>• inverse</li> </ul>
4,02 4,02,01	Il applique les principes physiques et chimiques de coloration aux analyses de laboratoire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il identifie les problèmes de coloration et amorce une action corrective</li> </ul>
4,03 4,03,01 4,03,02	Il applique les principes des systèmes de photométrie aux analyses de laboratoire. Il opère et assure l'entretien des instruments courants utilisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la spectrophotométrie d'absorption</li> <li>• la spectrophotométrie d'émission</li> <li>• la réflectométrie</li> <li>• la turbidimétrie</li> </ul> Il identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective appropriée
4,04 4,04,01 4,04,02	Il applique les principes des systèmes électrochimiques aux analyses de laboratoire Il opère et assure l'entretien des instruments courants utilisant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• des électrodes sélectives</li> <li>• des électrodes de conductance</li> </ul> Il identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective appropriée
4,05 4,05,01 4,05,02	Il applique les principes d'électrophorèse et de chromatographie aux analyses de laboratoire Il opère et assure l'entretien des instruments courants Il identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective appropriée
4,06 4,06,01 4,06,02	Il applique les principes d'osmométrie aux analyses de laboratoire Il opère et assure l'entretien des instruments courants Il identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective appropriée
4,07 4,07,01 4,07,02	Il applique les principes des essais radioimmunologiques aux analyses de laboratoire Il opère et assure l'entretien des instruments courants Il identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective appropriée

Numéro	Compétence
4,08 4,08,01 4,08,02 4,08,03 4,08,04	Il applique les principes des systèmes de comptage des particules aux analyses de laboratoire Il opère et assure l'entretien des instruments courants utilisés pour l'évaluation des cellules sanguines Il identifie les causes d'interférence et amorce une action corrective appropriée Il évalue les résultats afin d'initier le suivi d'analyses Il effectue les techniques de comptage manuel au besoin
4,09 4,09,01	Il effectue les analyses pour évaluer et contrôler l'hémostase Il reconnaît la nécessité d'assurer un suivi approprié
4,10 4,10,01	Il effectue les analyses biochimiques qualitatives et quantitatives Il évalue les résultats afin de recommander un suivi d'analyses
4,11	Il prépare le sang, les liquides biologiques et autres échantillons cliniques en vue de l'examen microscopique
4,12 4,12,01 4,12,02	Il identifie et évalue la morphologie des éléments cellulaires et non cellulaires dans les préparations microscopiques Il différencie les résultats cliniquement significatifs et non significatifs Il amorce un suivi approprié
4,13	Il applique les principes de l'immunologie à la détection des antigènes et des anticorps
4,14 4,14,01 4,14,02 4,14,03 4,14,04 4,14,05	Il identifie les antigènes et les anticorps érythrocytaires courants Il opère et assure l'entretien des instruments/équipement courants Il interprète les résultats afin de déterminer le phénotype/génotype Il différencie les anticorps cliniquement significatifs et non significatifs Il effectue les épreuves de compatibilité Il évalue les résultats et amorce un suivi d'action si nécessaire
4,15 4,15,01 4,15,02 4,15,03 4,15,04	Il prépare et distribue les produits sanguins Il évalue l'acceptabilité du donneur/produit Il assure l'entreposage approprié des produits sanguins Il évalue la qualité des produits sanguins Il évalue la conformité du produit sanguin pour la situation clinique du patient
4,16	Il reconnaît et investigue les réactions transfusionnelles selon le protocole établi et amorce un suivi approprié

Numéro	Compétence
4,17 4,17,01 4,17,02 4,17,03 4,17,04	Il effectue les analyses pour détecter et identifier les bactéries et les champignons levuriformes des microorganismes Il sélectionne les milieux et l'environnement appropriés pour l'isolement des microorganismes d'importance clinique retrouvés couramment dans les différentes parties du corps Il reconnaît les microorganismes courants, d'importance clinique, selon les divers sites corporels Il confirme l'identification à l'aide de techniques de coloration, d'épreuves biochimiques et/ou sérologiques Il applique les principes relatifs à l'instrumentation, à la détection et à l'identification des microorganismes
4,18 4,18,01	Il effectue les épreuves de sensibilité antimicrobienne appropriées selon les normes NCCLS Il identifie les causes d'erreur et amorce une action corrective
4,19 4,19,01 4,19,02 4,19,03	Il applique les principes de diagnostic moléculaire pour identifier les séquences nucléotidiques Il assure le bon fonctionnement et l'entretien des instruments et de l'équipement usuels Il identifie les sources d'interférence et préconise les mesures correctrices s'il y a lieu Il évalue les résultats et prend les mesures de suivi si nécessaire Ce point a été modifié à partir de l'ancien énoncé 4.19 : il a recours à la biologie moléculaire pour identifier les séquences nucléotidiques, ex., « les trousseaux commerciaux »
4,20 4,20,01 4,20,02	Il effectue des techniques de préparation des tissus afin de produire des coupes à la paraffine et à la congélation en vue d'un examen microscopique Il opère et assure l'entretien des instruments/ équipement courants Il évalue la qualité des préparations et amorce une action corrective au besoin
4,21 4,21,02	Il effectue les techniques de mise en évidence des composants cellulaires et non cellulaires dans les tissus et liquides organiques Il opère et assure l'entretien des instruments/équipement courants Il évalue la qualité des colorations et amorce une action corrective au besoin
4,22	Il opère et assure l'entretien des instruments/équipement de laboratoire courants

## CATÉGORIE 5

### Interprétation et communication des résultats

*En se basant sur ses connaissances scientifiques, le technologiste de laboratoire médical interprète, communique et documente les données confidentielles.*

Numéro	Compétence
5,01	Il établit le rapport entre les analyses de laboratoire, le diagnostic, l'information clinique et le traitement en évaluant les résultats selon : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les valeurs de référence</li> <li>• les valeurs critiques</li> <li>• les limites de la méthode (ex. intervalles dynamiques, interférences, spécificité, sensibilité)</li> <li>• la vérification des cellules delta du patient</li> <li>• l'identification des résultats non plausibles</li> <li>• le rapport aux conditions cliniques</li> <li>• le rapport aux autres résultats de laboratoire</li> </ul>
5,02	Il communique au client approprié, de manière efficace et en temps opportun, les résultats d'analyses de laboratoire qui répondent aux critères de contrôle de qualité interne
5,03	Il sait reconnaître les résultats d'analyses d'un patient qui sont en marge des écarts prévus et réagit de façon appropriée
5,04	Il investigate les résultats exceptionnels avant de les communiquer
5,05	Il sait reconnaître les valeurs critiques et réagit de façon appropriée
5,06	Il communique aux clients, de façon appropriée, l'information concernant les analyses de laboratoire
5,07	Il s'assure que les résultats de laboratoire sont documentés avec précision et conservés selon la législation actuelle
5,08	Il sait utiliser un ordinateur pour faire l'entrée, la mise en mémoire et la récupération des données.
5,09	Il connaît les conséquences des résultats de laboratoire et identifie les analyses complémentaires à effectuer

## CATÉGORIE 6

### Gestion de la qualité

*Le technologiste de laboratoire médical pratique et favorise les principes de la gestion de la qualité ainsi que l'utilisation efficace des ressources.*

Numéro	Compétence
6,01	Il se conforme aux protocoles établis, tel qu'ils sont définis dans les manuels de politiques et de méthodes
6,02	Il détermine la nécessité de calibrer les instruments et les méthodes manuelles
6,03	Il effectue et évalue le contrôle de qualité (interne et externe)
6,04	Il a recours aux statistiques et aux indicateurs pour contrôler l'acceptabilité des résultats relativement aux valeurs de contrôle de qualité en vigueur
6,05	Il assure une mise à jour appropriée de la documentation, ex. il documente les erreurs de laboratoire rapportées et les mesures correctrices prises
6,06	Il a recours à des pratiques responsables qui contribuent à l'utilisation rentable des ressources en soins de santé
6,07	Il assure l'entretien préventif conformément aux programmes établis et assure la mise à jour du livre de contrôle des instruments
6,08	Il sait reconnaître le fonctionnement défectueux des instruments/équipement et prend les mesures correctrices appropriées
6,09	Il remédie au mauvais fonctionnement des instruments/équipement selon le protocole établi
6,10	Il applique les techniques d'amélioration continue de la qualité et les méthodes de gestion du risque pour assurer des services de laboratoire clinique de qualité, y compris les analyses hors laboratoire

## CATÉGORIE 7

### Pensée critique

*Le technologiste de laboratoire médical utilise les compétences reliées à la pensée critique pour résoudre les problèmes de façon constructive.*

Numéro	Compétence
7,01	Il fait preuve d'ouverture d'esprit et a recours à des processus d'apprentissage autonome pour relever les défis d'ordre analytique, en milieu de travail et dans la carrière
7,02	Il démontre des aptitudes à s'adapter à des situations qui évoluent rapidement, ex., il réagit adéquatement dans les situations d'urgence; il conserve son calme dans les situations de stress; il applique ses compétences actuelles à des situations nouvelles
7,03	Il connaît le système de santé, les organisations professionnelles de laboratoire ainsi que leurs responsabilités
7,04	Il connaît les déterminants de la santé et leurs conséquences pour le système de laboratoire.
7,05	Il réalise que le changement initié dans un domaine influencera d'autres domaines des services de santé

## CATÉGORIE 8

### Recherche appliquée

*Le technologiste de laboratoire médical démontre des compétences en recherche appliquée pour examiner, évaluer et résoudre les problèmes du milieu de soins de santé.*

Numéro	Compétence
8,01	Il fait preuve d'esprit d'analyse et d'esprit de synthèse pour relever les défis en milieu de travail
8,01,01	Il analyse et interprète efficacement les données pour arriver à une conclusion ou résoudre un problème
8,01,02	Il élabore des recommandations basées sur les conclusions
8,02	Il élabore des stratégies de mise en application qui intègrent les calendriers des activités, la gestion des ressources et de communication
8,03	Il démontre des compétences en recherche, lui permettant de compléter l'information ou les demandes dans le laboratoire et les milieux de soins de santé
8,03,01	Il développe des protocoles pour examiner les problèmes ou évaluer les méthodes
8,03,02	Il recherche les sources d'information nécessaires pour résoudre les problèmes
8,03,03	Il communique les résultats de recherche de façon efficace

## CATÉGORIE 9

### Gestion de ressources

*Le technologiste de laboratoire médical relève les défis au travail en appliquant les compétences nécessaires qui font appel aux ressources humaines, à la gestion du changement, à la gestion du matériel, à la gestion financière et à la gestion de l'information.*

Numéro	Compétence
9,01	Il applique ses compétences en ressources humaines aux interactions avec ses collègues de laboratoire et d'autres professionnels de la santé
9,01,01	Il reconnaît les signes de stress chez une personne et au sein du groupe.
9,01,02	Il montre de l'empathie en aidant ses collègues à gérer leur stress
9,01,03	Il identifie les possibilités de conflits et a recours à ses compétences de négociateur pour gérer les conflits
9,02	Il applique des stratégies de gestion du changement
9,02,01	Il accepte la nécessité de changement
9,02,02	Il anticipe, participe, répond et travaille de manière efficace dans un environnement en transformation
9,03	Il fait preuve d'une gestion du temps efficace
9,04	Il manifeste des aptitudes quant à la gestion de l'information
9,04,1	Il utilise l'information pour prendre des décisions éclairées
9,04,2	Il utilise les ordinateurs, les systèmes d'information du laboratoire et la technologie qui s'y rapporte pour le repérage des échantillons et la gestion des données

Alors que les compétences qui suivent ont été proposées dans le document de travail de 2004, il y eut énormément de commentaires sur la question de savoir si ces compétences étaient de niveau premier échelon dans tous les champs d'applications. Elles **ne seront pas incluses dans les examens de certification** de cette édition du profil de compétence, mais elles seront étudiées de nouveau dans la prochaine révision du profil de compétence en technologie de laboratoire médical générale.

A	Il possède des connaissances sur la gestion du répertoire des biens immobiliers, le contrôle de l'inventaire et l'achat de matériel
B	Il possède des connaissances en gestion financière, y compris la gestion, la préparation et l'interprétation du budget d'équipement et l'interprétation des coûts-avantages
C	Il connaît des connaissances des indicateurs de productivité au laboratoire, ex. les systèmes de mesure de la charge de travail
D	Il connaît les exigences relatives à l'établissement des horaires du personnel

## CATÉGORIE 10

### Communication et interaction

*Le technologiste de laboratoire médical interagit de façon professionnelle et avec compétence, favorisant l'art d'écouter, la communication orale et écrite dans ses rapports avec ses collègues, les patients, les étudiants, les clients et les autres professionnels de la santé. Le professionnel de laboratoire médical projette une image professionnelle et respecte les pratiques généralement acceptées dans ses interactions avec les clients, les patients et les collègues.*

Numéro	Compétence
10,01	Il communique efficacement avec ses collègues, les patients, les étudiants, les clients et les autres professionnels de la santé, tout en maintenant une attitude professionnelle
10,02	Il démontre des compétences pour la communication
10,02,01	Il sollicite et écoute les messages de ses collègues, des patients, des étudiants, des clients et des autres professionnels de la santé
10,02,02	Il utilise des stratégies de communication verbale efficaces
10,02,03	Il utilise la technologie de façon appropriée pour faciliter la communication
10,02,04	Il écrit clairement et de façon concise
10,02,05	Il utilise des stratégies de communication écrite efficaces
10,02,06	Il identifie les obstacles à la communication efficace
10,02,07	Il identifie les formes de communication non-verbale
10,03	Il applique l'apprentissage interdisciplinaire dans ses pratiques personnelles pour développer des qualités pertinentes au travail d'équipe dans ses rapports avec les patients, les autres professionnels de la santé.
10,04	Il favorise la collaboration interdisciplinaire dans ses rapports avec les autres professionnels de la santé
10,05	Il démontre des compétences dans les soins de base au patient qui sont pertinentes aux professionnels de laboratoire
10,05,01	Il reconnaît les indicateurs communs de stress du patient
10,05,02	Il initie des techniques de suivi appropriées lorsque nécessaire pour le bien-être du patient
10,05,03	Il démontre des facilités d'adaptation dans ses rapports avec les patients, avec divers niveaux d'acuité

## CATÉGORIE 11

### Professionalisme

*Le technologiste de laboratoire médical satisfait aux prescriptions juridiques et déontologiques de la profession et protège le droit du patient à des normes de soins raisonnables. La responsabilité professionnelle comprend le champ d'activité, l'obligation de rendre compte et le développement professionnel.*

Numéro	Compétence
11,01	Il subvient aux besoins de santé du public, attachant une importance primordiale à la confidentialité et au bien-être du patient, respectant sa dignité, ses valeurs, son intimité et ses croyances
11,02	Il se conforme à la législation régissant la technologie de laboratoire médical et l'applique à la pratique de la profession
11,03	Il demande de l'aide et des conseils lorsqu'on lui demande de s'acquitter d'une tâche qui outrepassé ses compétences
11,04	Il s'applique à faciliter le consentement éclairé et respecte le droit du patient de refuser un traitement
11,05	Il adopte une approche judicieuse face au droit de refuser de participer à des situations possiblement dangereuses
11,06	Il est responsable de ses actes professionnels
11,07	Il identifie les besoins d'apprentissage et participe à des activités d'éducation permanente et de formation
11,08	Il suit de près les progrès des techniques de laboratoire et de la recherche et partage ses nouvelles connaissances avec des collègues
11,09	Il met en valeur l'image et le statut de la profession de science de laboratoire médical comme membre de l'équipe de soins de santé en maintenant des normes de pratique élevées
11,10	Il s'applique à sensibiliser le consommateur et le public et à faire comprendre la contribution du technologiste de laboratoire médical
11,11	Il réalise de quelle façon les questions d'éthique dans l'environnement des soins de santé affectent le technologiste de laboratoire médical

## ACRONYMES ET DÉFINITIONS DE LA SCSLM

AQ	Assurance de la qualité	LC	Leucocytes
CCMH	Concentration corpusculaire moyenne en hémoglobine	LCR	Liquide céphalorachidien
CFBG	Champ à faible grossissement	LDGR	Largeur de la distribution de globules rouges
CFTG	Champ à fort grossissement	MHNN	Maladie hémolytique du nouveau-né
CMV	Cytomégalovirus	ONPG	Ortho-nitrophénol B-galactopyranoside
CQ	Contrôle de la qualité	PAL	Phosphatase alcaline leucocytaire
CV	Coefficient de variation	PDF	Produits de dégradation du fibrinogène
DDVPA	d-D-vasopressine-arginine; desmopressine	PL	Plaquette
ERC	Érythrocyte	PSS	Polyanéthol sulfonate de sodium
ES	Électrode sélective	PST	Pouvoir sidéropexique total
ET	Écart-type	RCP	Réaction en chaîne de la polymérase
FAB	Classification franco-américano-britannique	RIN	Rapport international normalisé
FSC	Formule sanguine complète	SIL	Système d'information de laboratoire Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
FTSS	Fiche technique santé-sécurité	SIMDUT	
GB	Globule blanc	TCA	Temps de céphaline activée Teneur corpusculaire moyenne en hémoglobine
GR	Globule rouge	TCMH	
GRN	Globule rouge nucléé	TDA	Test direct à l'antiglobuline
H&E	Hématoxyline et éosine	TIA	Test indirect à l'antiglobuline
Hb	Hémoglobine	TP	Temps de prothrombine
HbA1C	Hémoglobine A1c, hémoglobine glyquée	TSF	Trois sucres et fer
HCT	Hématocrite	VGM	Volume globulaire moyen
HGB	Hémoglobine	VS	Vitesse de sédimentation
IPO	Instructions permanentes d'opération		